

ACTIONS &
PERSPECTIVES



NOTRE
MÉTROPOLE
**LE RAPPORT
ANNUEL**

2023



Édouard PHILIPPE.

Président de la communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole

édito

Dotée de nombreuses compétences, la Communauté urbaine est au service des communes qui la composent et de leurs habitants. Elle agit ainsi au quotidien au plus près des usagers, en assurant notamment l'assainissement et la distribution d'eau potable de plus de 140 000 foyers, le fonctionnement du réseau de transports en commun et la collecte des déchets. Cette année encore, des investissements importants ont été réalisés pour assurer un service aux habitants fiable, performant et propre à s'adapter aux évolutions.

Le territoire communautaire est également l'échelle pertinente pour échanger, dialoguer et construire des stratégies afin de préparer l'avenir. Ainsi, en 2023, la Communauté urbaine a renouvelé son Programme d'action et de prévention des inondations, qui prévoit pour 6 ans des mesures pour protéger tant nos habitants que nos équipements. L'hiver 2023 nous a montré que, si les actions engagées depuis plus d'une décennie portent leurs fruits, le risque inondation est toujours présent et fait l'objet d'une vigilance constante.

Engager le territoire dans la transition écologique et énergétique, c'est aussi œuvrer concrètement pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre. Je me félicite de la mise en service de la chaufferie biomasse BioSynergy, qui valorise des déchets de bois et d'autres déchets industriels pour alimenter le réseau de chaleur urbain Le Havre Sud. Notre territoire dispose de nombreux atouts, sur lesquels nous appuyer pour allier transition et développement.

Le Havre Seine Métropole a par ailleurs lancé son Plan Nature et Biodiversité et son Plan local d'éducation à

la Nature, qui visent à mieux connaître notre patrimoine naturel et à sensibiliser, dès le plus jeune âge, à sa préservation. La plantation de haies, dont les bénéfices pour la faune, la flore et la prévention des ruissellements ne sont plus à prouver, se poursuit également sur le territoire, en lien étroit avec nos agriculteurs.

Enfin, la Communauté urbaine se mobilise pour un meilleur accès aux soins, en favorisant l'installation de jeunes médecins ou en permettant à des spécialistes déjà sur place d'exercer une activité de recherche, pour renforcer l'attractivité du Groupe Hospitalier du Havre.

Rassembler 54 communes, c'est bénéficier d'autant de richesses pour attirer et rayonner, avec notre identité rurale et urbaine, industrielle et agricole, maritime et portuaire. Le nombre de touristes venus découvrir nos paysages et notre histoire est de nouveau en hausse : en 2023, plus d'un million de nuitées touristiques ont été recensées à l'échelle de la Communauté urbaine. La 16ème édition de la Transat Jacques Vabre a battu des records de fréquentation, tant en termes de participants à la course (95 bateaux) que de visiteurs (620 000).

Puisqu'il s'agit de construire l'avenir ensemble, je me réjouis que nous accueillions toujours plus d'étudiants (+24% en 10 ans), attirés par un campus d'excellence, des formations diverses et une qualité de vie indéniable. J'y vois le signe d'un dynamisme croissant, fruit de plusieurs années d'investissement pour faire de notre territoire un lieu tourné vers l'avenir, où il fait bon vivre.



“

Rassembler 54 communes, c'est bénéficier d'autant de richesses pour attirer et rayonner, avec notre identité rurale et urbaine, industrielle et agricole, maritime et portuaire.

”

08
FAITS
MARQUANTS

18
NOTRE TERRITOIRE
EN UN COUP D'ŒIL

22
LES COMPÉTENCES
DE LA
COMMUNAUTÉ
URBAINE

24
LA CHARTE
DE GOUVERNANCE

26
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

28
LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

sommaire

08
FAITS
MARQUANTS

18
NOTRE TERRITOIRE
EN UN COUP D'ŒIL

22
LES COMPÉTENCES
DE LA
COMMUNAUTÉ
URBAINE

LA GOUVERNANCE
DE LA
COMMUNAUTÉ
URBAINE

24
LA CHARTE
DE GOUVERNANCE

26
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

28
LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

NOTRE ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

LE SOUTIEN AUX COMMUNES 32

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 36

L'EAU 40

LES DÉCHETS 44

LA VOIRIE 48

LES MOBILITÉS 52

LE TRAMWAY 54

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS 56

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 60

L'AGRICULTURE 64

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 68

LE TOURISME 72

LE SPORT DE HAUT NIVEAU 76

LA SANTÉ 78

L'HABITAT 82

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS 84

LA POLITIQUE DE LA VILLE 88

L'ANIMATION DU TERRITOIRE 90

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 94

98

**NOTRE ORGANISATION,
NOS MOYENS D' ACTIONS**

104

**PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE
DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

110

LEXIQUE

— RETOUR SUR —

Un an de faits MARQUANTS



Février 2023 - Première édition des Rencontres de la Commande publique



Mars 2023 - Ouverture de l'écopôle Cycle du déchet





Du 2 juillet
au 2 septembre 2023
**Les Rendez-vous
d'été**

Une vingtaine de spectacles
et animations culturelles pour
profiter, gratuitement et en
famille, d'une programmation
joyeuse et originale.



Juin 2023

6^{es} Rencontres de l'Axe Seine

Pour la France comme pour l'Europe, l'Axe Seine est une évidence stratégique qui appelle une mobilisation exceptionnelle.

C'est le sens de l'initiative conjointe prise par la Maire de Paris, le Président de la Métropole du Grand Paris, le Président de la Métropole Rouen Normandie et le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en février 2021.

En 2022 et 2023, tous les EPCI bordant la Seine entre Paris et Le Havre adhèrent progressivement à l'Entente, qui constitue un format de gouvernance territoriale inédit, regroupant 15 intercommunalités et la Ville de Paris.

La présentation de ce cadre inédit de coopération est intervenue en juin 2023 lors des 6^{es} Rencontres qui se sont tenues à Rouen à l'occasion de l'édition 2023 de l'Armada.

Anne Hidalgo, Edouard Philippe, Nicolas Mayer-Rossignol et l'ensemble des présidents des intercommunalités membres de l'entente l'Axe Seine étaient présents. Au programme de ces échanges : le développement de la Destination Seine au travers de grands événements.

Par ailleurs, le 7 juillet 2023, était annoncée la création de l'association AgriParis Seine réunissant 7 collectivités du bassin de la Seine. AgriParis Seine a pour mission principale de construire et structurer des filières agricoles durables afin de sécuriser des approvisionnements en produits locaux et de qualité, grâce notamment à la restauration scolaire.



Année 2023 **Plan nature et biodiversité**

Afin de préserver et de valoriser la nature et la biodiversité, Le Havre Seine métropole se dote d'un plan nature et biodiversité pour la période 2023-2026, coconstruit avec les partenaires associatifs, institutionnels et techniques impliqués dans la gestion des milieux naturels.



Été 2023 - Un Été Au Havre

18.09.2023 - L'extension du réseau de chaleur du Havre Sud a connu une étape importante avec le passage du réseau sous le canal de Tancarville.



22.09.2023

Installation de l'instance de gouvernance du programme LEADER.

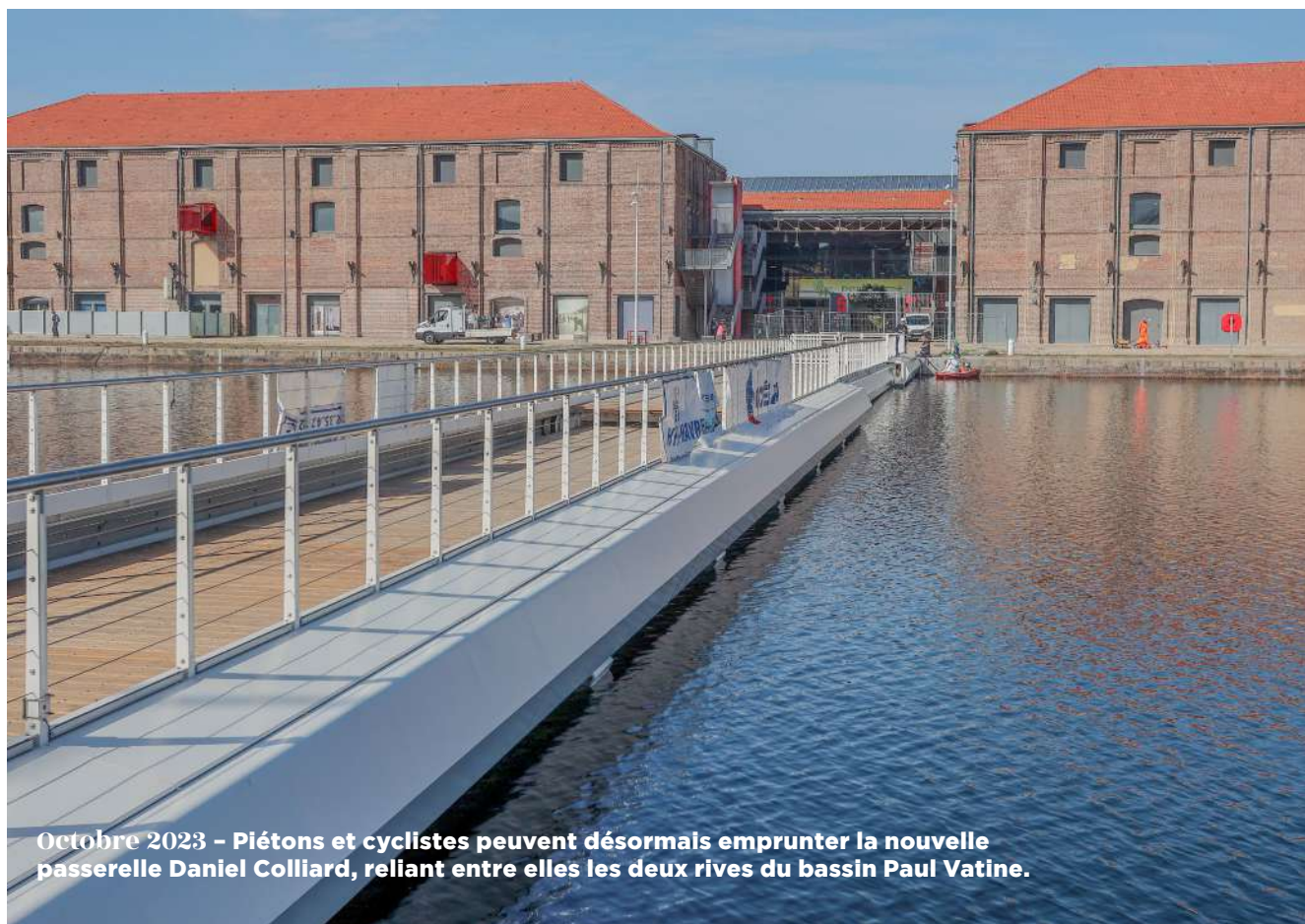
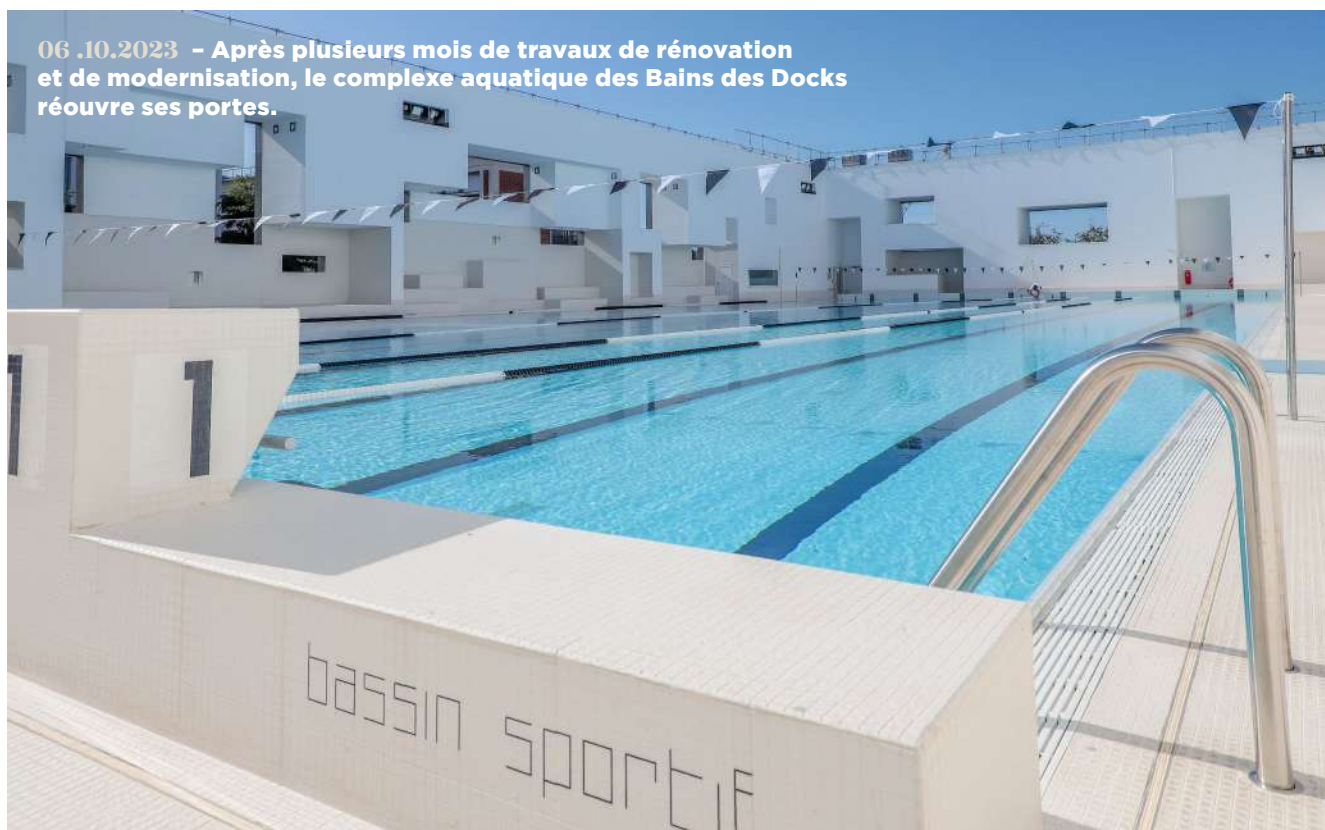
Ce dispositif de financement européen vise à favoriser le développement rural à travers des projets innovants.

Il réunit la Communauté urbaine et 4 autres intercommunalités du territoire normand.

Octobre 2023 - La transat Jacques Vabre fête ses 30 ans !



06 .10.2023 - Après plusieurs mois de travaux de rénovation et de modernisation, le complexe aquatique des Bains des Docks réouvre ses portes.



Octobre 2023 - Piétons et cyclistes peuvent désormais emprunter la nouvelle passerelle Daniel Colliard, reliant entre elles les deux rives du bassin Paul Vatin.

06.11.2023 - La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a ouvert son nouveau campus Régional des Métiers et de l'Artisanat, le campus Raphaël-Mallard.



08.09.2023 / 02.12.2023 - Soirées des internes en médecine



NOTRE TERRITOIRE EN UN COUP D'ŒIL

CONSTITUÉ À L'ÉCHELLE DE LA POINTE DE CAUX,
LE TERRITOIRE CULTIVE UNE IDENTITÉ FORTE : À LA FOIS
MARITIME, FLUVIALE ET TERRESTRE.

54

COMMUNES

265 937

HABITANTS

49 500 ha

DE SUPERFICIE TOTALE

540 habitants

AU KM²

UN TERRITOIRE AGRICOLE DYNAMIQUE

469

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

63 %

DE LA PRODUCTION
DE LIN FRANÇAIS

655 ha

DE SURFACE
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

UNE DESTINATION TOURISTIQUE RECHERCHÉE

65 km

DE LITTORAL

2,4 millions

DE TOURISTES PAR AN

436 609

CROISIÉRISTES PAR AN

3 766

RÉSIDENCES SECONDAIRES

2 266

CHAMBRES D'HÔTEL

UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS LA MER

1^{er}

PORT FRANÇAIS
POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

32 000

EMPLOIS GÉNÉRÉS

**81,3 millions
de tonnes**

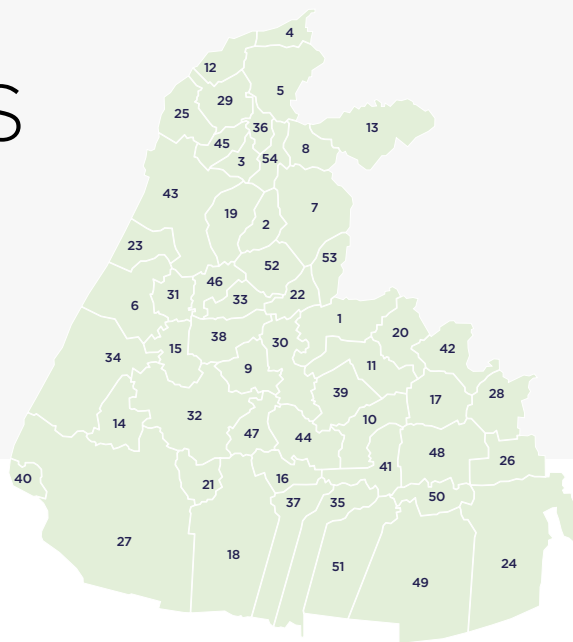
DE TRAFIC

2,6 millions

D'ÉQUIVALENT VINGT PIEDS
POUR LE TRAFIC DE CONTENEURS



54 COMMUNES



1 ANGERVILLE-L'ORCHER
1405 habitants

2 ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL
648 habitants

3 BEAUREPAIRE
492 habitants

4 BÉNOUVILLE
189 habitants

5 BORDEAUX-SAINT-CLAIR
651 habitants

6 CAUVILLE-SUR-MER
1594 habitants

7 CRIQUETOT-L'ESNEVAL
2562 habitants

8 CUVERVILLE-EN-CAUX
345 habitants

9 ÉPOUVILLE
2654 habitants

10 ÉPRETOT
776 habitants

11 ÉTAINHUS
1205 habitants

12 ÉTRETAT
1237 habitants

13 FONGUEUSEMARE
185 habitants

14 FONTAINE-LA-MALLET
2633 habitants

15 FONTENAY
1521 habitants

16 GAINNEVILLE
2526 habitants

17 GOMMERVILLE
729 habitants

18 GONFREVILLE-L'ORCHER
9124 habitants

19 GONNEVILLE-LA-MALLET
1371 habitants

20 GRAIMBOUVILLE
615 habitants

21 HARFLEUR
8349 habitants

22 HERMEVILLE
355 habitants

23 HEUGUEVILLE
715 habitants

24 LA CERLANGUE
1276 habitants

25 LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER
453 habitants

26 LA REMUÉE
1277 habitants

27 LE HAVRE
168290 habitants

28 LES TROIS-PIERRES
769 habitants

29 LE TILLEUL
687 habitants

30 MANÉGLISE
1228 habitants

31 MANNEVILLETTE
892 habitants

32 MONTIVILLIERS
15470 habitants

33 NOTRE-DAME-DU-BEC
453 habitants

34 OCTEVILLE-SUR-MER
6018 habitants

35 OUDALLE
417 habitants

36 PIERREFIQUES
135 habitants

37 ROGERVILLE
1574 habitants

38 ROLLEVILLE
1186 habitants

39 SAINNEVILLE-SUR-SEINE
850 habitants

40 SAINTE-ADRESSE
7317 habitants

41 SAINT-AUBIN-ROUTOT
1917 habitants

42 SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE
652 habitants

43 SAINT-JOUIN-BRUNEVAL
1844 habitants

44 SAINT-LAURENT-DE-BRÉVEDENT
1491 habitants

45 SAINTE-MARIE-AU-BOSC
364 habitants

46 SAINT-MARTIN-DU-BEC
629 habitants

47 SAINT-MARTIN-DU-MANOIR
1469 habitants

48 SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC
4259 habitants

49 SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE
1137 habitants

50 SAINT-VINCENT-CRAMESNIL
691 habitants

51 SANDOUVILLE
797 habitants

52 TURRETOT
1462 habitants

53 VERGETOT
447 habitants

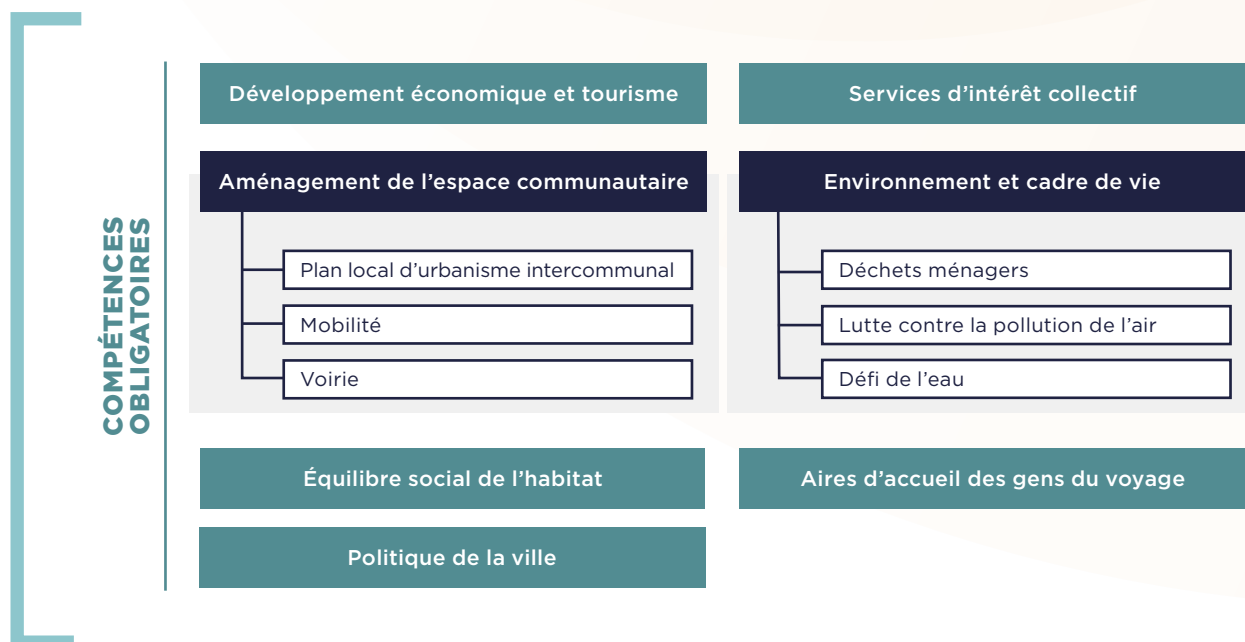
54 VILLAINVILLE
286 habitants

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Logement, action sociale, urbanisme, environnement, aménagement du territoire, développement économique, sport, tourisme, transport scolaire... dans tous ces domaines, les collectivités disposent chacune de compétences administratives différentes, et complémentaires de celles de l'État.

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Les principales compétences exercées par les communes relèvent des domaines suivants : gestion des écoles préélémentaires et élémentaires, culture, sport, état civil, vie associative. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a renforcé les compétences optionnelles et obligatoires transférées de la commune à l'intercommunalité.

Les compétences de la Communauté urbaine sont les suivantes :



COMPÉTENCES
CHOISIES

Aménagement numérique du territoire	Mise en place d'un SIG communautaire
Agriculture	Mise en valeur de l'environnement
Santé et salubrité publiques	Gestion des trafics routiers
Prévention des risques majeurs	Relations avec les communautés éducatives
Gestion des eaux pluviales et ruissellement	Services à la population
Soutien au sport de haut niveau	Chemins de randonnée
Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'établissements d'enseignement supérieur	Aide aux associations
	Relations culturelles



LA COMMUNAUTÉ URBAINE, AU TITRE DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, ASSURE ÉGALEMENT LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :

École de musique intercommunale de Saint-Romain-de-Colbosc, crèche multi-accueil Les Farfadets à Saint-Romain-de-Colbosc, crèche Les Ribambelles à Criquetot-l'Esneval, piscine GDO à Gonfreville-l'Orcher, piscine les Bains des Docks au Havre, l'Effet bleu à Saint-Romain-de-Colbosc, Aquabowling des falaises à Criquetot-l'Esneval, le complexe aquatique Belle étoile à Montivilliers.

LA CHARTE DE **GOUVERNANCE**

Les échanges et travaux à l'occasion de la création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les valeurs défendues dans ce cadre par les élus et la prise en compte des objectifs poursuivis par la Communauté urbaine et par les communes membres ont permis l'émergence d'un socle de valeurs, d'idées et de principes.

Ces valeurs, ces principes et ces idées ont été repris dans une charte qui constitue un cadre de référence visant à manifester l'attachement de tous à une gouvernance équilibrée et respectueuse des territoires, à une organisation réactive préservant la proximité et à un projet commun ambitieux et garant des identités locales.

Cette charte vient compléter les statuts de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, et a vocation à servir de cadre de référence au Conseil communautaire pour l'exercice de ses compétences.

Elle s'articule autour de 4 principaux axes :

1 **UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE ET RESPECTUEUSE DES TERRITOIRES**

avec l'instauration notamment de la conférence des maires. Elle se réunit minimum 5 à 6 fois par an sur convocation du président. Les maires y sont présents personnellement afin de discuter des orientations stratégiques.

2 **UNE ORGANISATION RÉACTIVE QUI PRÉSERVE LA PROXIMITÉ**

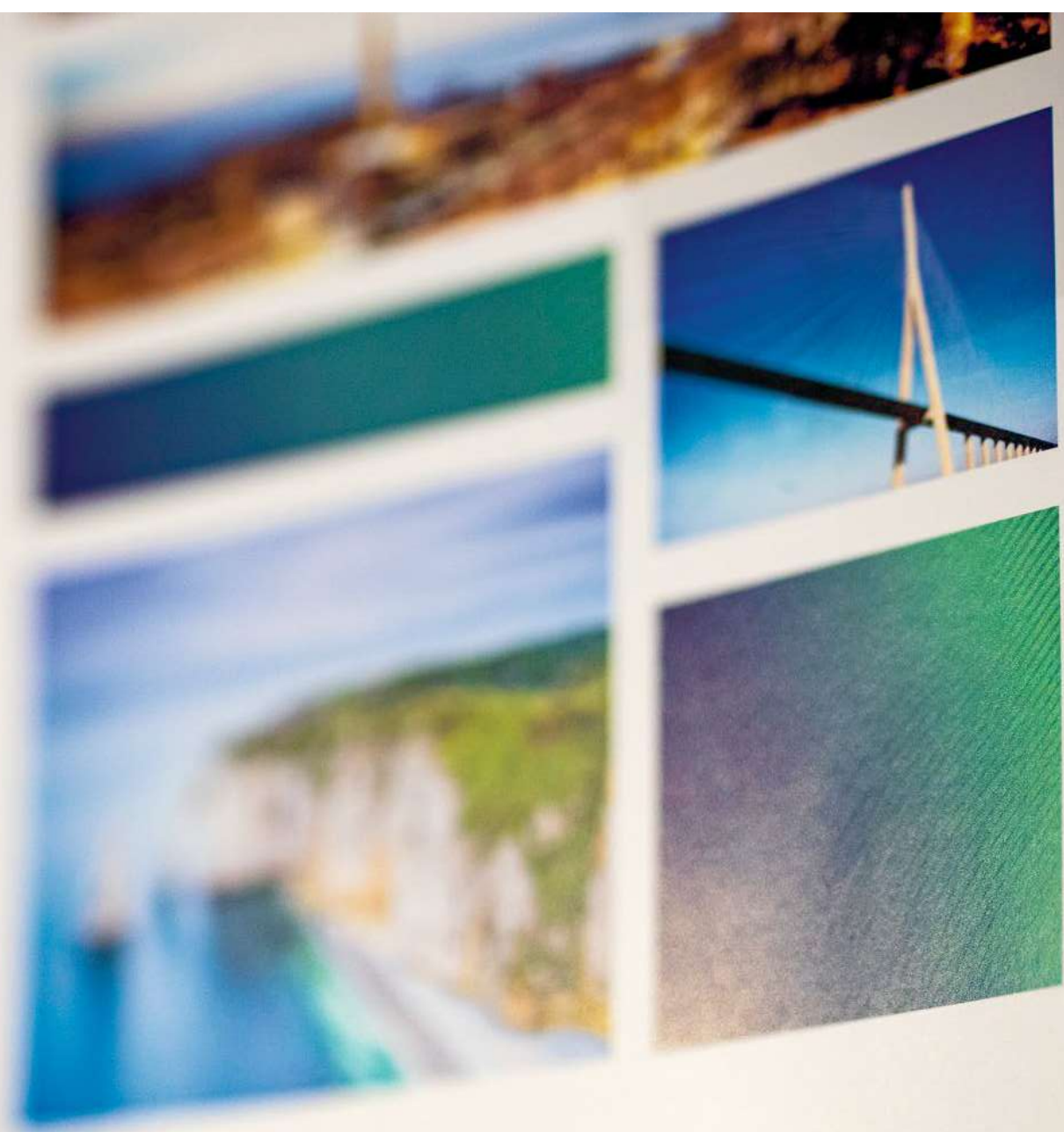
La mutualisation de certaines compétences et de certains moyens permet de faire ensemble ce qu'il était difficile de faire seul.

3 **UN PROJET COMMUN AMBITIEUX ET GARANT DES IDENTITÉS LOCALES**

La Communauté urbaine entend jouer un rôle clé de développement économique, social et environnemental au service des habitants, grâce à la diversité des communes qui la composent.

4 **DES INSTITUTIONS ET UN ÉTAT D'ESPRIT**

Dans le respect de la réglementation, la Communauté urbaine s'engage à n'imposer localement aucune décision qui ne relève pas de l'intérêt général et qui ne soit contraire à la volonté d'une commune exprimée par son maire. La conférence des maires veille au respect de cet engagement.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

est une instance qui réunit les 54 maires des communes membres de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Elle permet de discuter des orientations stratégiques de la Communauté urbaine, de construire les politiques publiques et d'échanger autour de leur mise en œuvre. Elle se réunit cinq à six fois par an, sur convocation du président.

LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLE



6 CONFÉRENCES THÉMATIQUES

LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

sont des instances d'information et de suivi des projets engagés, ouvertes à tous les conseillers communautaires et aux conseillers municipaux de toutes les communes du territoire.

Aménagement du territoire

Attractivité du territoire

Transitions territoriales

Ressources

Eau, assainissement, fluides, déchets

Proximité

**PROPOSITIONS
SUIVI DES ACTIONS**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il se réunit avant chaque conseil communautaire. Il donne un avis sur les propositions des conférences thématiques et examine les projets de délibérations qui seront votés.

Il adopte également des décisions sur délégation du conseil communautaire.

Le Président

15

Vice-Présidents en charge des délégations thématiques

10

conseillers communautaires délégués

5

membres du bureau

En 2023 :

224

décisions de bureau

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il adopte le budget, décide par délibérations des actions et projets qui concernent les compétences et politiques publiques de la Communauté urbaine.

130

élus titulaires

En 2023 :

566

délibérations

AVIS
DÉBATS

VOTE

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

COMPOSITION AU 31.12.2023

— LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Édouard PHILIPPE

Président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
(*maire du Havre*)

LES 15 VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Baptiste GASTINNE
(*1^{er} adjoint - Le Havre*)

Développement économique, tourisme, aménagement numérique du territoire et innovation



Clotilde EUDIER
(*maire de Saint-Romain-de-Colbosc*)

Aménagement de l'espace public



Alain FLEURET
(*maire de Criquepot-l'Esneval*)

Finances, affaires juridiques et marchés



Jérôme DUBOST
(*maire de Montivilliers*)

Santé



Christine MOREL
(*maire d'Harfleury*)

Eau et assainissement



Florent SAINT-MARTIN
(*conseiller municipal - Le Havre*)

Habitat, urbanisme, foncier, enseignement supérieur et politique de la ville



Cyriaque LETHUILLIER

(*maire de La Poterie-Cap-d'Antifer*)
Biodiversité et espaces naturels



Michel RATS
(*maire de La Cerlangue*)

Animations territoriales



Arbane BRUNAU
(*maire de Gonfreville-l'Orcher*)

Risques majeurs et environnement industriel



Hubert DEJEAN DE LA BÂTIE
(*maire de Sainte-Adresse*)

Transition énergétique, économie circulaire et déchets



Pascal LEPRETTRE
(*maire de Rolleville*)

Mobilité



Malika CHERRIÈRE
(*conseillère municipale - Le Havre*)

Sport



Christian GRANCHER
(*maire de Cauville-sur-Mer*)

Agriculture et alimentation



Jean-Louis MAURICE
(*maire de Fontaine-la-Mallet*)

Ressources humaines



Thérèse BARIL
(*maire de Turretot*)

Action municipale

LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU



François AUBER

1^{er} membre du bureau
(*maire de Saint-Jouin-Bruneval*)



Augustin BŒUF

2^e membre du bureau
(*adjoint au maire - Le Havre*)



Pascal CORNU

3^e membre du bureau
(*maire de Notre-Dame-du-Bec*)



Marie-Laure DRONE

4^e membre du bureau
(*adjoint au maire - Le Havre*)



Valérie HUON-DEMARE

5^e membre du bureau
(*maire de Saint-Gilles-de-la-Neuville*)



Anthony GUEROUT

6^e membre du bureau
(*maire de Saint-Aubin-Routot*)



Jean-Pierre LEDUC

7^e membre du bureau
(*maire de Bénouville*)



Marc-Antoine TETREIL

8^e membre du bureau
(*maire de Manéglise*)



Sylvain VASSE

9^e membre du bureau
(*maire de Gaimbouville*)



Avelyne CHIROL

10^e membre du bureau
(*maire de Rogerville*)



Nadège COURCHÉ

11^e membre du bureau
(*maire de La Remuée*)



Christine DOMAIN

12^e membre du bureau
(*maire d'Épouville*)



Didier SANSON

13^e membre du bureau
(*conseiller municipal - Etainhus*)



Martine VIALA*

14^e membre du bureau
(*conseillère municipale - Villainville*)



Olivier ROCHE

15^e membre du bureau
(*maire d'Octeville-sur-Mer*)

* Conseillère décédée en 2024

— LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

Yann ADREIT (<i>Gommerville</i>)	Christelle GUÉROUT (<i>Sainte-Adresse</i>)
Jean-Michel ARGENTIN (<i>Oudalle</i>)	Annick GUIVARCH (<i>Le Havre</i>)
André BAILLARD (<i>Etretat</i>)	Jocelyne GUYOMAR (<i>Saint-Vincent-Cramesnil</i>)
Frédéric BASILLE (<i>Angerville-l'Orcher</i>)	Jean-Luc HEBERT (<i>Montivilliers</i>)
Dominique BELLENGER (<i>Harfleur</i>)	Sophie HERVÉ (<i>Le Havre</i>)
Gilles BELLIERE (<i>Montivilliers</i>)	Fanny HEUZÉ (<i>Le Havre</i>)
Monique BERTRAND (<i>Les Trois Pierres</i>)	Jean-Luc HODIERNE (<i>Vergetot</i>)
Laurence BESANCENOT (<i>Le Havre</i>)	Yves HUCHET (<i>Le Havre</i>)
Jean-Pierre BONNEVILLE (<i>Bordeaux-Saint-Clair</i>)	Pascal LACHÈVRE (<i>Le Havre</i>)
Fanny BOQUET (<i>Le Havre</i>)	Virginie LADOUCE (<i>Le Havre</i>)
Pierre BOUYSSSET (<i>Le Havre</i>)	Laurent LANGELIER (<i>Le Havre</i>)
Patrick BUCOURT (<i>Heuqueville</i>)	David LAURENT (<i>Cuverville-en-Caux</i>)
Sylvie BUREL (<i>Harfleur</i>)	Anne-Virginie LE COURTOIS (<i>Le Havre</i>)
Patrick BUSSON (<i>Saint-Laurent-de-Brèvedent</i>)	Jean-Pierre LEBOURG (<i>Sainte-Adresse</i>)
Gaëlle CAETANO (<i>Le Havre</i>)	Aurélien LECACHEUR (<i>Montivilliers</i>)
Agnès CANAYER (<i>Le Havre</i>)	Caroline LECLERCQ (<i>Le Havre</i>)
Thibaut CHAIX (<i>Le Havre</i>)	Jean-Paul LECOQ (<i>Le Havre</i>)
Corinne CHATEL (<i>Le Havre</i>)	Patrick LEFEBVRE (<i>Anglesqueville-l'Esneval</i>)
Noureddine CHATI (<i>Le Havre</i>)	Daniel LEMESLE (<i>Hermeville</i>)
Annie CHICOT (<i>Le Havre</i>)	Sandrine LEMOINE (<i>Saint-Vigor-d'Ymonville</i>)
Olivier COMBE (<i>Saint-Romain-de-Colbosc</i>)	Hervé LEPILEUR (<i>Gonneville-la-Mallet</i>)
Christine CORMERAIS (<i>Le Havre</i>)	Raphaël LESUEUR (<i>Le Tilleul</i>)
André CORNOU (<i>Le Havre</i>)	Laurent LOGIOU (<i>Le Havre</i>)
Louisa COUPPEY (<i>Le Havre</i>)	Bruno LOZANO (<i>Le Havre</i>)
Pascal CRAMOISAN (<i>Le Havre</i>)	Fabienne MALANDAIN (<i>Montivilliers</i>)
Isabelle CREVEL (<i>Montivilliers</i>)	Gérald MANIABLE (<i>Le Havre</i>)
Stéphanie DE BAZELAIRE (<i>Le Havre</i>)	Jacques MARTIN (<i>Octeville-sur-mer</i>)
Laëtitia DE SAINT NICOLAS (<i>Le Havre</i>)	Émilie MASSET (<i>Gainneville</i>)
Régis DEBONS (<i>Le Havre</i>)	Denis MERVILLE (<i>Sainneville-sur-Seine</i>)
Brigitte DÉCHAMPS (<i>Le Havre</i>)	Pierre MICHEL (<i>Le Havre</i>)
Françoise DEGENETAIS (<i>Octeville-sur-Mer</i>)	Stéphanie MINEZ (<i>Le Havre</i>)
Fabienne DELAFOSSE (<i>Le Havre</i>)	Nathalie NAIL (<i>Le Havre</i>)
Jacques DELLERIE (<i>Sandouville</i>)	Madjid NASSAH (<i>Le Havre</i>)
Emmanuel DIARD (<i>Le Havre</i>)	Bineta NIANG (<i>Le Havre</i>)
Hady DIENG (<i>Le Havre</i>)	Oumou NIANG-FOUQUET (<i>Le Havre</i>)
Marie-Claire DOUMBIA (<i>Gonfreville-l'Orcher</i>)	Valérie PETIT (<i>Fongueusemare</i>)
Véronique DUBOIS (<i>Le Havre</i>)	Étienne PLANCHON (<i>Sainte-Marie-au-Bosc</i>)
Fabienne DUBOSQ (<i>Gonfreville-l'Orcher</i>)	Dominique PRÉVOST (<i>Le Havre</i>)
Christian DUVAL (<i>Le Havre</i>)	Michel PRUD'HOMME (<i>Epretot</i>)
Wasil ECHCHENNA (<i>Le Havre</i>)	Aurélien REBILLEAU (<i>Harfleur</i>)
Marine FLEURY (<i>Le Havre</i>)	Alain RENAUT (<i>Pierrefiques</i>)
Patrick FONTAINE (<i>Mannevillette</i>)	Nicolas SIMON (<i>Saint-Martin-du-Bec</i>)
Jean-Luc FORT (<i>Saint-Martin-du-Manoir</i>)	Pierre SIRONNEAU (<i>Le Havre</i>)
Solange GAMBART (<i>Le Havre</i>)*	Patrick TEISSERE (<i>Le Havre</i>)
Laurent GILLE (<i>Montivilliers</i>)	Florence THIBAUDEAU-RAINOT (<i>Le Havre</i>)
Antonin GIMARD (<i>Le Havre</i>)	Philippe TOULIN (<i>Le Havre</i>)
Carol GONDOUIN (<i>Beaurepaire</i>)	Seydou TRAORÉ (<i>Le Havre</i>)
Denis GREVERIE (<i>Le Havre</i>)	Virginie VANDAELE (<i>Montivilliers</i>)
Marie-Catherine GRZELCZYK (<i>Fontenay</i>)	Danièle VASCHALDE (<i>Le Havre</i>)
Marc GUERIN (<i>Gonfreville-l'Orcher</i>)	

* Conseillère décédée en 2024



NOTRE ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'INSTITUTION INTERVIENT DANS
PLUS DE 20 DOMAINES AU SERVICE DES COMMUNES
ET DE SES HABITANTS.



AU SOMMAIRE

32

LE SOUTIEN AUX COMMUNES

36

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

40

L'EAU

44

LES DÉCHETS

48

LA VOIRIE

52

LES MOBILITÉS

54

LE TRAMWAY

56

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

60

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

64

L'AGRICULTURE

68

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

72

LE TOURISME

76

LE SPORT DE HAUT NIVEAU

78

LA SANTÉ

82

L'HABITAT

84

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

88

LA POLITIQUE DE LA VILLE

90

L'ANIMATION DU TERRITOIRE

94

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE SOUTIEN AUX COMMUNES

AIDER LES COMMUNES À INVESTIR POUR DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

20,64 M€
DE DOTATION
DE SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE

2 156,8 K€
DE FONDS DE CONCOURS
INVESTISSEMENT

782,7 k€
DE FONDS DE SOUTIEN
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

OUTRE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE A MIS EN PLACE DES FONDS DE CONCOURS À L'INVESTISSEMENT DESTINÉS À SOUTENIR LES COMMUNES DU TERRITOIRE ET À LES ÉPAULER DANS LEURS PROJETS DE CRÉATION OU DE RÉNOVATION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX.

RENFORCER L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

Obligatoire pour les communautés urbaines, la dotation de solidarité communautaire (DSC) est un outil de péréquation intercommunal qui contribue à la correction des inégalités territoriales. En 2023, Le Havre Seine Métropole y a consacré la somme de 20,6 M€, soit une des plus élevées par

habitant en France, démontrant ainsi la volonté partagée par les élus communautaires d'agir en soutien des communes. Le montant de la DSC est en hausse de 0,9 M€ par rapport à 2022.

FAVORISER LA RÉALISATION ET LA RÉNOVATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un fonds de soutien à l'investissement des communes en matière d'équipements sportifs est également mis à disposition des communes du territoire.

Doté d'une enveloppe de 3 M€ pour la période 2021-2026, il est destiné à la rénovation des installations existantes ou de nouvelles constructions. Le montant de l'aide est fixé à 12 % maximum du montant HT des travaux éligibles.

En 2023, 16 opérations ont ainsi été soutenues pour la somme totale de 782 692 € :

- 7 concernaient des travaux de rénovation énergétique et/ou d'amélioration de l'accessibilité PMR
- 9 ont permis la réalisation d'équipements sportifs (plateaux sportifs en extérieur, skatepark, dojo, pumtrack, tennis couverts, terrains synthétiques)

En 2023, la DSC* par habitant attribuée par la Communauté urbaine reste toujours parmi les plus élevées de France

** dotation de solidarité communautaire*

SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES COMMUNES

Afin d'accompagner les communes dans leur politique d'investissement et de favoriser l'activité de son territoire, la Communauté urbaine abonde un fonds de 20 M€ pour la période 2021-2026. Ce dernier est destiné à soutenir la réalisation d'équipements, d'infrastructures, de travaux, d'installations ainsi que l'acquisition de matériel. Le montant auquel chaque commune peut prétendre est calculé en fonction de sa population et de son potentiel financier. En 2023, 75 dossiers ont ainsi été soutenus pour un montant total de 2 156 847 €.

MONTANTS 2023 PAR COMMUNE (EN €)

COMMUNE	DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE 2023	ATTRIBUTIONS FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT EN 2023	ATTRIBUTIONS FONDS DE SOUTIEN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN 2023
ANGERVILLE-L'ORCHER	113 559 €	-	-
ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL	46 798 €	11 032 €	-
BEAUREPAIRE	39 116 €	-	539 €
BÉNOUVILLE	15 547 €	2 834 €	-
BORDEAUX-SAINT-CLAIR	59 564 €	18 854 €	-
CAUVILLE-SUR-MER	270 097 €	16 569 €	-
CRICQUETOT-L'ESNEVAL	216 359 €	-	-
CUVERVILLE-EN-CAUX	31 676 €	14 690 €	-
ÉPOUVILLE	456 744 €	270 000 €	-
ÉPRETOT	118 116 €	14 591 €	-
ÉTAINHUS	171 382 €	-	-
ÉTRETAT	135 935 €	-	-
FONGUEUSEMARE	30 031 €	-	-
FONTAINE-LA-MALLET	238 158 €	17 528 €	-
FONTENAY	246 476 €	65 244 €	-
GAINNEVILLE	478 654 €	66 301 €	-
GOMMERVILLE	121 513 €	19 111 €	-
GONFREVILLE-L'ORCHER	1 945 563 €	-	3 540 €
GONNEVILLE-LA-MALLET	107 342 €	108 765 €	-
GRAIMBOUVILLE	108 775 €	16 660 €	-
HARFLEUR	1 533 640 €	-	-
HERMEVILLE	29 435 €	12 802 €	-
HEUQUEVILLE	56 356 €	2 659 €	-
LA CERLANGUE	193 016 €	22 763 €	-
LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER	45 733 €	3 533 €	1 394 €
LA REMUÉE	152 845 €	46 595 €	-
LE HAVRE	7 075 130 €	-	540 211 €



COMMUNE	DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE 2023	ATTRIBUTIONS FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT EN 2023	ATTRIBUTIONS FONDS DE SOUTIEN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN 2023
LES-TROIS-PIERRES	123 620 €	-	-
LE TILLEUL	53 715 €	50 029 €	-
MANÉGLISE	230 465 €	-	-
MANNEVILLE	149 822 €	4 256 €	-
MONTIVILLIERS	2 586 370 €	389 503 €	16 362 €
NOTRE-DAME-DU-BEC	72 513 €	22 503 €	-
OCTEVILLE-SUR-MER	345 714 €	234 784 €	76 025 €
LOUDALLES	14 339 €	-	-
PIERREFIQUES	16 247 €	-	-
ROGERVILLE	143 855 €	-	-
ROLLEVILLE	226 881 €	-	-
SAINNEVILLE-SUR-SEINE	119 307 €	5 908 €	-
SAINT-AUBIN-ROUTOT	245 788 €	311 389 €	3 835 €
SAINTE-ADRESSE	614 378 €	-	138 252 €
SAINTE-MARIE-AU-BOSC	30 247 €	-	-
SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE	111 494 €	8 351 €	-
SAINT-JOUIN-BRUNEVAL	217 478 €	280 140 €	-
SAINT-LAURENT-DE-BRÉVEDENT	188 728 €	24 221 €	3 073 €
SAINT-MARTIN-DU-BEC	48 843 €	14 584 €	-
SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	322 635 €	54 000 €	-
SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC	406 722 €	26 648 €	11 982 €
SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE	19 269 €	-	-
SAINT-VINCENT-CRAMESNIL	99 714 €	-	-
SANDOUVILLE	23 254 €	-	-
TURRETOT	134 038 €	-	3 278 €
VERGETOT	36 184 €	-	-
VILLAINVILLE	25 462 €	-	-
TOTAL	20 644 642 €	2 156 847 €	782 692 €





TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ENJEU CARBONE, UNE CONTRAINTE ET UNE CHANCE POUR LE TERRITOIRE.

OBJECTIF 2050 ZERO PASSOIRE THERMIQUE

(100% BÂTIMENT BASSE
CONSUMMATION) SUR LE
TERRITOIRE

CONVERSION PROGRESSIVE
DU PARC LUMINAIRE DE LA
COMMUNAUTE URBAINE
EN LED D'ICI 2026

35%

D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

PRODUCTION TOTALE
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
ET DE RÉCUPÉRATION :

MULTIPLIÉE PAR 4 D'ICI 2040

19,7 km

DE RÉSEAUX POSÉS EN 2023
DANS LE CADRE DU
DÉVELOPPEMENT DU
RÉSEAU DE CHALEUR
VERTUEUX OU DÉCARBONÉ
LE HAVRE SUD

ACCOMPAGNER LE SECTEUR
INDUSTRIEL DANS SON

**OBJECTIF DE -55%
D'ÉMISSIONS DE GAZ À
EFFET DE SERRE**

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE SE MOBILISE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE EN PROPOSANT DES PLANS D'ACTION INNOVANTS QUI ASSOCIENT PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET INDUSTRIELS AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL.

PRÉPARER LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE

En 2023, l'État a lancé un vaste chantier de planification écologique visant à identifier tous les leviers dont disposent les territoires pour parvenir à la neutralité carbone en 2050. La Communauté urbaine a réalisé un état des lieux des actions engagées afin de déterminer les avancées et les freins en matière de transition. Cette démarche de planification s'est poursuivie avec

l'organisation de groupes de travail axés sur six thématiques : mieux se nourrir, mieux consommer, mieux produire, mieux se déplacer, mieux préserver et valoriser nos écosystèmes, mieux se loger. Complémentaire du Plan Climat-Air-Énergie Territorial, la planification écologique devrait permettre de disposer d'une vision précise des efforts restant à accomplir pour atteindre les objectifs de décarbonation fixés par la Communauté urbaine.



Mobiliser les acteurs du territoire pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET AVEC POUR OBJECTIFS À L'HORIZON 2040 (PAR RAPPORT À 2019) :

- LA DIMINUTION DE 60% DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)
- LA DIMINUTION DE 24% DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
- LA MULTIPLICATION PAR 4 DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET RÉCUPÉRABLES
- L'OBTENTION DU **LABEL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE**
- LE DÉVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DE **FILIÈRES AGRICOLES DURABLES**
- **L'ÉLECTRIFICATION DES QUAIS DE CROISIÈRE** AVEC UN OBJECTIF D'ESCALES « ZÉRO FUMÉE » D'ICI 2026 (15 000 À 20 000 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES CHAQUE ANNÉE)
- LA CRÉATION **DE RÉSEAUX DE CHALEUR** SUR LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT-AIR- ÉNERGIE TERRITORIAL

Le PCAET vise à façonner un territoire durable et de qualité pour tous les habitants de la Communauté urbaine. En juin 2023, le conseil communautaire a adopté un projet autour des cinq axes stratégiques suivants :

1. Rendre le bâti performant en énergie-carbone
2. Décarboner nos mobilités
3. Accélérer la production d'énergies renouvelables et de récupération
4. Anticiper et adapter le territoire au climat futur
5. Accompagner la transition vers l'économie circulaire et bas carbone.

Adopté le 1^{er} juin 2023, le projet de PCAET a été transmis, pour avis, à la Région Normandie, à la Préfecture de région et à la mission régionale d'autorité environnementale. Il devrait être adopté définitivement à la mi-2024. Par ailleurs, la Communauté urbaine est lauréate d'un appel à projets de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour la labellisation Climat-Air-Énergie et devrait candidater pour l'obtention du label fin 2024.



ACCOMPAGNER LA DÉCARBONATION DE LA ZONE INDUSTRIAL- PORTUAIRE

Le Havre Seine Métropole accompagne les industriels du territoire dans le projet SOCRATE (Synergie pour une Organisation Collective et Raisonnée sur l'axe Seine de la Transition Énergétique), lauréat du dispositif Zones industrielles bas carbone (ZIBAC). Ce projet vise à financer des études sur des sujets de décarbonation, à hauteur de 14,8 M€ (dont 7,4 M€ subventionnés par l'État). Ces études portent sur le potentiel de valorisation de la chaleur fatale sur la zone industrialo-portuaire, les perspectives de production d'énergie renouvelable sur la ZIP en vue d'une autoconsommation collective, l'optimisation des usages de l'eau industrielle, l'adaptation des entreprises du secteur aux risques climatiques, etc.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Créée en mars 2023, la SEM Axe Seine Énergies Renouvelables (SEMASER) regroupe quatre collectivités (la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Métropole de Rouen Normandie et Le Havre Seine Métropole) ainsi que deux actionnaires que sont la Banque des territoires et Énergie Partagée Investissement. Elle contribue à accélérer le déploiement des projets d'énergies renouvelables sur l'ensemble des 16 intercommunalités qui composent l'entente Axe Seine, en soutenant leur développement et leur financement.

Dans le cadre de la loi APER, la Communauté urbaine a accompagné les communes pour définir des zones d'accélération de production d'énergie renouvelable. 37 d'entre elles ont assisté aux ateliers. Le travail continuera en 2024 pour concrétiser la mise en œuvre des projets.



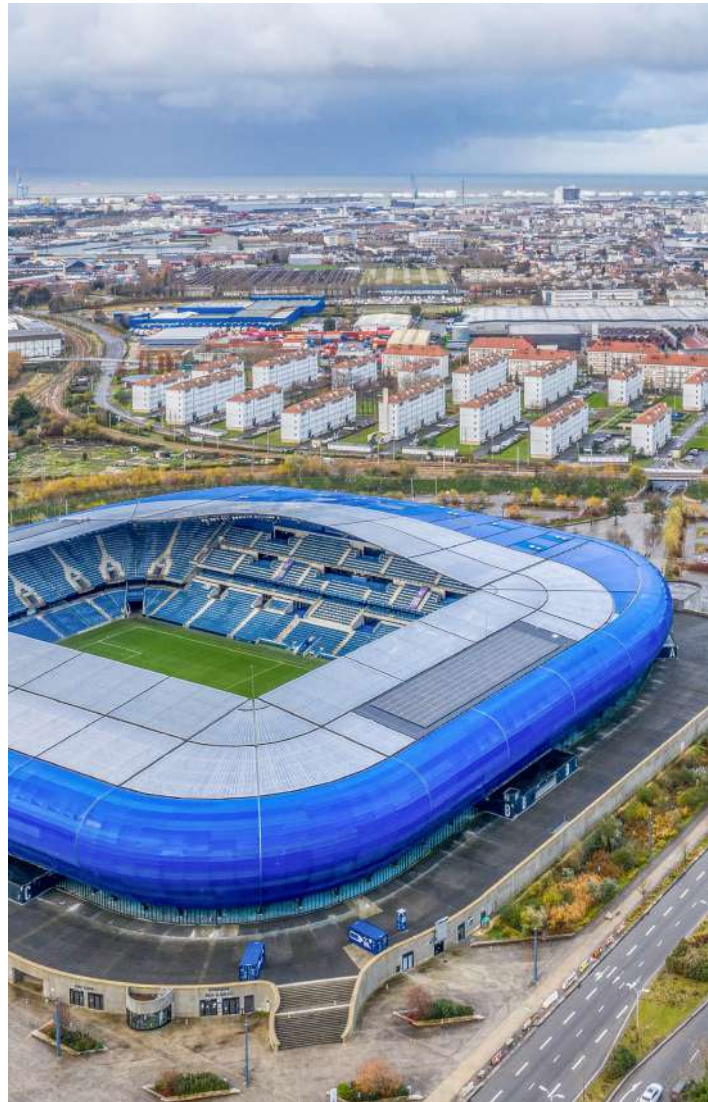
CHAUFFERIE BIOSYNERGY

En 2023, les travaux de construction et de mise en service de la chaufferie biomasse BioSynErgy se sont achevés sur la zone industrielle. À partir de déchets de bois et de combustibles solides de récupération (CSR), cette dernière produit désormais de la vapeur et de l'eau chaude pour un réseau industriel situé sur la zone industrialo-portuaire et le réseau urbain Le Havre Sud.

FOURNIR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE À UN COÛT MAÎTRISÉ

Le Havre Seine Métropole a lancé un grand projet de décarbonation et d'extension du réseau de chaleur Le Havre Sud avec l'objectif de raccorder quelque 37 500 logements d'ici 2025. Le réseau et les deux installations de production éviteront l'émission de 51 000 tonnes de CO₂ par an grâce à une chaleur à 80% d'origine renouvelable (biomasse) et de récupération (chaleur fatale industrielle). Ce projet représente un investissement global de 170 M€.

En 2025, la chaleur résiduelle récupérée sur les installations de la plateforme Normandie de TotalEnergies permettra d'alimenter l'équivalent de 12 500 logements supplémentaires et d'économiser 16 000 tonnes de CO₂ par an.



RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Fin 2018, Le Havre Seine Métropole, la Ville du Havre, le Centre communal d'action sociale (CCAS), la SPL des Docks et la Ville d'Octeville-sur-Mer ont signé pour dix ans un marché public global de performance (MPGP) avec la société CRAM pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments tout en améliorant leur confort. Ce marché comprend l'exploitation du chauffage, la maintenance des installations et la réalisation de travaux afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. Entre 2019 et 2023, neuf bâtiments communautaires et 158 bâtiments municipaux ont été concernés par des chantiers de rénovation, ce qui a permis une diminution de plus de 24% de leur consommation énergétique.

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

La Communauté urbaine entretient et développe des installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments. Elle assiste techniquement et juridiquement les communes dans leurs projets de développement d'énergies renouvelables.



L'EAU

ASSURER UNE GESTION DURABLE DE L'EAU POUR MIEUX PROTÉGER LA RESSOURCE

21 527 837 m³
PRODUITS D'EAU POTABLE

11 857 142 m³
PRODUITS D'EAU INDUSTRIELLE

140 761
ABONNÉS

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE ORGANISE LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION EN EAU POTABLE DES QUELQUE 140 500 ABONNÉS DE SON TERRITOIRE, TOUT EN VEILLANT À PRÉSERVER LA RESSOURCE, À SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT, À CONTRÔLER LA QUALITÉ ET À LUTTER CONTRE LES INONDATIONS.

PRÉSERVER LA RESSOURCE

En 2023, la Communauté urbaine a réalisé 27 aménagements d'hydraulique douce visant à capter une partie des polluants et 35 autres favorisant la préservation des milieux aquatiques. Par ailleurs, une soixantaine d'aménagements ont été conventionnés en vue de travaux programmés en 2024.

Ces derniers sont financés à 100 % par Le Havre Seine Métropole avec le soutien de l'agence de l'eau Seine-Normandie. 15 agriculteurs supplémentaires se sont engagés contractuellement à maintenir leurs surfaces en herbe, bénéficiant ainsi de paiements pour services environnementaux. En 2023, ils étaient 146 à s'investir dans la conservation de plus de 2500 hectares de prairies dans les 5 ans à venir.



Malgré un contexte économique défavorable, la Communauté urbaine continue à investir pour fournir une eau de qualité sans hausse de prix.

32 exploitations agricoles ont également mis en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques favorables à la protection des ressources en eau, avec le soutien de la Communauté urbaine.

Installé depuis 10 ans au sein de la station d'épuration nouvelle génération d'Edelweiss, l'Écopôle Cycle de l'eau et son espace pédagogique de 400 m² comptabilisait jusqu'à l'année dernière, plus de 26 000 visiteurs.

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT

Le Havre Seine Métropole a entrepris la réalisation de son schéma directeur d'alimentation en eau, avec pour objectif de sécuriser l'approvisionnement de son territoire, maîtriser la performance de ses systèmes

d'alimentation et mettre en place une démarche de gestion patrimoniale basée sur un renouvellement optimisé des infrastructures et des réseaux. Démarrée en 2022, cette étude va se poursuivre durant les deux prochaines années.

En dépit d'un contexte économique de forte inflation du prix des matières premières, la Communauté urbaine a maintenu un fort niveau d'investissement dans ses unités de production et dans ses réseaux afin de fournir une eau de qualité, à un prix stable.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

2024

RÉALISATION DES **TRAVAUX DU SIPHON DE L'ÉMISSAIRE DE L'ILET AU HAVRE**

RÉALISATION DE **L'OUVRAGE TAMPON SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT D'ÉTRETAT**

RÉALISATION DU **BARRAGE DU VIEUX CHÊNE AMONT** DANS LE CADRE DE LA **LUTTE CONTRE LES INONDATIONS À MANÉGLISE**

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS

2023 a vu le lancement d'un nouveau marché de renouvellement des compteurs d'eau potable avec le déploiement, la gestion et la maintenance d'un système de relève à distance dans les communes en régie du territoire. Courant sur un peu plus de 15 ans, ce marché va permettre le remplacement de plus de 100 000 compteurs en trois ans. Durant cette période de transition consacrée au remplacement des compteurs et des équipements du précédent prestataire, le service de télérelève est assuré sans interruption.

CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'EAU

Le Havre Seine Métropole s'engage à fournir une eau de qualité : 685 analyses de contrôle ont ainsi été réalisées en 2023. Aux côtés de l'Agence régionale de Santé (ARS), elle développe le Plan de gestion et de sécurité sanitaire qui permet d'identifier les dangers, d'évaluer les risques sanitaires susceptibles d'affecter le système d'alimentation en eau potable et d'anticiper les mesures de contrôle destinées à les réduire ou à les éliminer.

MODERNISER L'ASSAINISSEMENT

La Communauté urbaine s'attache à bâtir et/ou à moderniser ses installations dans le respect des normes environnementales les plus exigeantes. Les travaux engagés en 2022 sur la station d'Edelweiss au Havre afin de réduire les consommations en électricité et en réactifs se sont poursuivis en 2023.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES

En 2023, l'espace pédagogique de l'eau a accueilli des publics très variés via les centres aérés, les parcours scientifique et technique proposés par la Ville du Havre et les manifestations organisées par les communes du territoire. La mise en place d'outils de communication adaptés et la réalisation d'un stand mobile ont permis de faire vivre cet espace «hors les murs» et de sensibiliser la population à la protection de la ressource et des milieux naturels.

LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

En 2023, les travaux de réhabilitation de l'ouvrage de lutte contre les inondations dit « Fond de Bénouville » ont été lancés en amont d'Étretat et la Communauté urbaine a poursuivi la conduite des projets sur le bassin versant Manéglise-Épouville RD52. D'autres ouvrages sont en cours d'étude à Saint-Aubin-Routot, Heuqueville, Le Tilleul, Montivilliers et Étainhus. En 2023, Le Havre Seine Métropole, en lien avec HAROPA PORT et la Ville du Havre, a élaboré le contenu du prochain Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Le Havre Estuaire Pointe de Caux, afin de réduire les risques d'inondation liés aux submersions marines, aux ruissellements et aux débordements de rivières. D'un montant estimé à 39 M€, le programme envisagé prévoit 45 actions couvrant tous les champs d'intervention propres à la gestion des risques d'inondation (connaissance et culture du risque,

surveillance des événements, gestion de crise et retour à la normale, prise en compte du risque d'inondation dans les démarches d'urbanisme, réduction de vulnérabilité et amélioration de la résilience, gestion des écoulements et ouvrages de protection). Le 5 décembre 2023, à la suite de plusieurs mois très pluvieux, la Lézarde a débordé de son lit, provoquant l'inondation de plusieurs logements et voiries situés dans différents quartiers du Fontenay, de Montivilliers et d'Harfleur. Les ouvrages hydrauliques en zone urbaine (principalement au Havre) ou rurale et périurbaine (bassin de la Lézarde) ont permis de limiter fortement les zones impactées. Les services de la Communauté urbaine ont apporté tout leur concours aux communes pour gérer l'aléa et revenir très rapidement à une situation normale.



INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Travaux sur réseaux d'eau potable : **LE HAVRE, MONTIVILLIERS, SAINTE-ADRESSE, HARFLEUR, ÉPOUVILLE, GOMMERVILLE, SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE, ÉPRETOT, SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE, SAINT-MARTIN-DU-MANOIR, FONTAINE-LA-MALLET, ANGERVILLE-L'ORCHER, MANÉGLISE, LE TILLEUL, OCTEVILLE-SUR-MER, GONFREVILLE L'ORCHER, GAINNEVILLE**

Travaux sur les ouvrages eau potable : **LE HAVRE, USINE DE RADICATEL (POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA**



RENATURATION DE LA RIVIÈRE DU SAINT-LAURENT

L'avant-projet pour la renaturation de la rivière du Saint-Laurent sur la commune de Gonfreville-l'Orcher participe activement à la prévention des inondations. Il a été finalisé en 2023 et présenté à l'ensemble des riverains concernés.



RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2023

TOTAL INVESTISSEMENT
EAU POTABLE

11 096 897,19 €^{HT}

TOTAL INVESTISSEMENT
EAU INDUSTRIELLE

557 346,50 €^{HT}

TOTAL INVESTISSEMENT
ASSAINISSEMENT

8 724 271,33 €^{TTC}

TOTALW GESTION PLUVIALE
ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

6 941 428,49 €^{TTC}

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

COMMUNAUTÉ URBAINE), ÉTRETAT, SAINTE-ADRESSE, SAINT-LAURENT-DE-BRÈVEDENT, SAINT-MARTIN-DU-MANOIR
 Travaux sur stations d'épuration des eaux usées (STEP), lagunages et relevages : **LE HAVRE** - Travaux sur les réseaux d'assainissement : **SAINT-JOUIN-BRUNEVAL, LE HAVRE, ÉPOUVILLE, MANÉGLISE, SAINT-LAURENT-DE-BRÈVEDENT** - Travaux sur les ouvrages d'assainissement : **LE HAVRE, SAINT-LAURENT-DE-BRÈVEDENT, SAINT-MARTIN-DU-MANOIR**



LA GESTION DES DÉCHETS

« ZÉRO GÂCHIS » ET VALORISATION DES DÉCHETS, UNE AMBITION PARTAGÉE PAR TOUS

147 895 T

DE DÉCHETS
PRIS EN CHARGE EN 2023

46 M€

DE BUDGET

90 %

DES DÉCHETS VALORISÉS

623 300

ENTRÉES
EN CENTRE DE RECYCLAGE
SOIT 9 ENTRÉES /FOYER/AN

+967

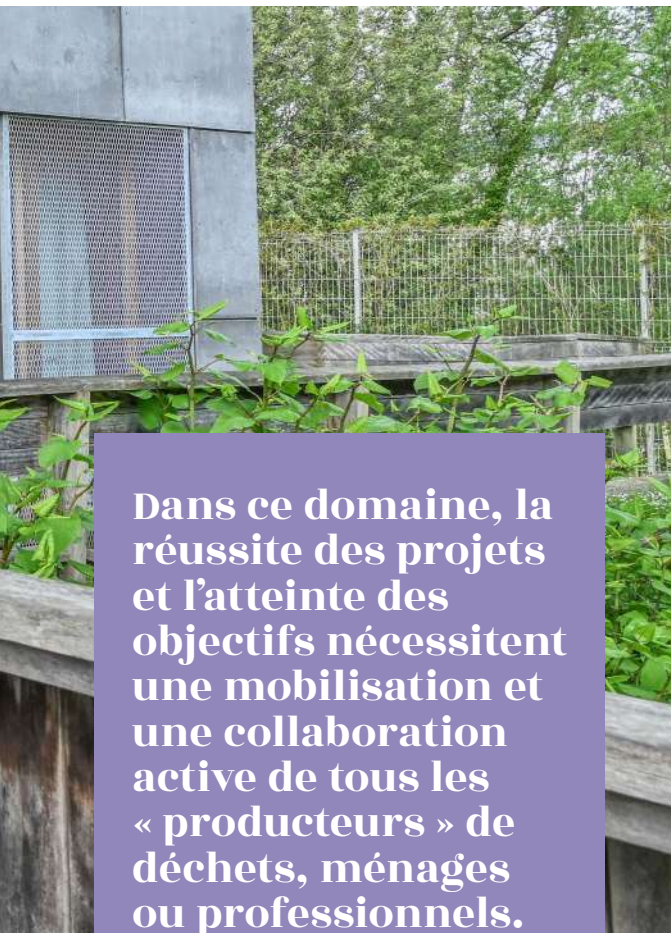
COMPOSTEURS DISTRIBUÉS
SOIT 18 424 FOYERS ÉQUIPÉS

POUR RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE POURSUIT UNE GESTION RAISONNÉE ET DURABLE DES DÉCHETS PRODUITS SUR SON TERRITOIRE. ELLE S'EMPLOIE À AMÉLIORER LA COLLECTE, LA PRATIQUE DU TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS TOUT EN RÉDUISANT LES VOLUMES À LA SOURCE ET EN DÉVELOPPANT LE RECYCLAGE.

CONTRÔLE D'ACCÈS AUX CENTRES DE RECYCLAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'accès aux centres de recyclage est soumis à une inscription préalable. Durant l'année, 55 000 foyers de la Communauté urbaine se sont inscrits pour accéder gratuitement aux sept centres de recyclage du territoire. Ces derniers sont interdits aux usagers professionnels (sauf les sites de Criquetot-l'Esneval et Saint-

Romain-de-Colbosc adaptés à ce type de dépôt). Le contrôle d'accès permet de mieux adapter la logistique et le traitement des déchets pour améliorer leur valorisation. Ainsi, en 2023, 2 500 tonnes de gravats, auparavant enfouis, ont été valorisées pour réaliser des plateformes routières. Aujourd'hui, 1 500 tonnes de déchets ultimes sont enfouis, soit moins de 3% du total des déchets accueillis sur les sites de la métropole.



Dans ce domaine, la réussite des projets et l'atteinte des objectifs nécessitent une mobilisation et une collaboration active de tous les « producteurs » de déchets, ménages ou professionnels.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

EN 2024, **LE CENTRE-VILLE DU HAVRE SERA ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ DE COLONNES EMBALLAGES** AUTORISANT LE DÉPÔT DES CARTONS.

UNE CONVENTION SERA SIGNÉE AU PREMIER SEMESTRE 2024 AVEC L'UN DES ÉCO-ORGANISMES AGRÉÉS POUR **MIEUX TRIER ET VALORISER LES MATÉRIAUX DE LA FILIÈRE PMCB (PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BÂTIMENT)**, COMME LE PLÂTRE OU LES MENUISERIES.

EN 2024, **REINVENTIF, LE SALON DU RÉEMPLOI FERA SON RETOUR AVEC UN NOUVEAU FORMAT AU CARRÉ DES DOCKS**. IL SE TIENDRA LE DERNIER WEEK-END DE NOVEMBRE LORS DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS.

À PARTIR DU 6 MAI 2024, LES JOURS DE COLLECTE SERONT MODIFIÉS AU HAVRE ET À SAINTE-ADRESSE. CE CHANGEMENT PERMETTRA DE COLLECTER LES JOURS FÉRIÉS SAUF LES 1^{ER} JANVIER, 1^{ER} MAI ET 25 DÉCEMBRE.

EN 2024, **LA COMMUNAUTÉ URBAINE OUVRIRA 4 NOUVELLES RECYCLERIES** AU SEIN DES CENTRES DE RECYCLAGE DU HAVRE SUD, DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC ET DE MONTIVILLIERS. CELLE DU HAVRE NORD SERA AGRANDIE. EN 2026, L'OUVERTURE D'UNE SIXIÈME RECYCLERIE SUR LE SITE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL COMPLÈTERA LE RÉSEAU.

POURSUITE DU TRI À LA SOURCE DES EMBALLAGES ET DES BIODECHETS DES 17 RESTAURANTS DE LA PLAGE. EN 2024, AJOUT D'UNE COLLECTE SÉPARÉE POUR LE POLYSTYRÈNE.

COLLECTE DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

Le Havre Seine Métropole a mis en place trois outils de collecte de déchets alimentaires. Dans les six communes les plus denses de la Communauté urbaine (Le Havre, Montivilliers, Harfleur, Gonfreville l'Orcher, Sainte-Adresse et Fontaine la Mallet), une partie de l'habitat pavillonnaire est collectée en porte à porte, ce qui représente plus de 25 000 ménages. Dans les secteurs les plus ruraux, le compostage est privilégié avec près de 20 000 foyers équipés de composteurs individuels. Depuis novembre 2023, Le Havre Seine Métropole expérimente la collecte des biodéchets en points d'apport volontaire dans la commune de Sainte-Adresse. Pour les habitats collectifs, les points d'apport volontaire seront progressivement déployés jusqu'en 2026, à raison d'un point au minimum par commune. L'objectif est de collecter 18 kg de déchets alimentaires par habitant et par an, ce qui équivaut à un tiers des déchets de la poubelle grise.



SUIVEZ LE GUIDE !

La Communauté urbaine met à disposition un guide du tri pour les centres de recyclage. Il est accompagné d'une signalétique informant sur le devenir des déchets et sur les coûts des filières.



DÉCONSTRUIRE POUR RECONSTRUIRE

La Communauté urbaine est engagée dans une opération exemplaire de réemploi de son ancien centre technique.

En effet, la déconstruction du centre technique des déchets va permettre de construire quatre recycleries dans les centres de recyclage grâce à la réutilisation de matériaux provenant de l'ancien bâtiment (avec un taux de réemploi proche de 90 %).

Les premiers travaux de terrassement ont commencé fin novembre 2023. L'opération sera achevée en 2024.

MISE EN ŒUVRE DU PLPDMA

Au mois de décembre 2023, la Communauté urbaine a adopté son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Il s'articule autour de quatre axes déclinés en 24 actions ; encourager la bonne gestion des biodéchets et la réduction des déchets verts ; devenir exemplaire ; allonger la durée de vie des objets, des produits et des matériaux en favorisant le réemploi ; lutter contre le gaspillage alimentaire. Développé sur six ans, le PLPDMA fait l'objet d'une évaluation annuelle. Ce programme devrait permettre d'éviter la production de 24 000 tonnes de déchets, soit 87 kg/hab.

Parallèlement, des actions engagées de longue date se poursuivent, tels les ateliers de

jardinage durable qui ont accueilli 1 328 personnes en 2023.

OUVERTURE DE L'ÉCOPÔLE DU CYCLE DU DÉCHET

En mars 2023, l'Écopôle « cycle du déchet » de la Communauté urbaine a rouvert ses portes avec une nouvelle scénographie mettant en lumière les objectifs de réduction de déchets de la collectivité. Destiné aux élèves des écoles et des collèges, le site pédagogique explique comment réduire les déchets dans chaque pièce de la maison. En 2023, l'Écopôle a accueilli 106 classes soit 2 452 élèves.



LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS ILLICITES

Le Havre Seine Métropole a engagé des actions pour mesurer et réduire les dépôts illicites aux côtés de plusieurs communes volontaires qu'elle accompagne dans cette démarche. Trois dispositifs de vidéoprotection mobiles ont été acquis en 2023 pour surveiller d'éventuels dépôts non conformes.

MODERNISATION DU PARC DE BACS

Aujourd'hui, 175 751 bacs maillent l'ensemble du territoire. En 2023, le taux de renouvellement annuel du parc a été de l'ordre de 3,4%. Près de 13 000 bacs ont été remplacés ou distribués pour faire face aux besoins des usagers. Au Havre, 7 000 d'entre eux ont été renouvelés afin d'être équipés de puces RFID pour répondre aux standards technologiques actuels.

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

CENTRES DE RECYCLAGE HAVRE SUD, MONTIVILLIERS, HARFLEUR Initiée en 2022, la valorisation des gravats « gris » a été étendue aux centres de recyclage Havre Sud, Montivilliers et Harfleur, en 2023. Plus de 3 300 tonnes ont été valorisées grâce à cette nouvelle filière. Les granulats produits serviront ainsi de sous-couches pour construire des routes, notamment par les services de la voirie de la Communauté urbaine. ••• **INTERCOMMUNALITÉS DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE** En 2023, Le Havre Seine Métropole, les communautés d'agglomération Caux Seine Agglo, Fécamp Caux Littoral et les communautés

SENSIBILISER POUR CONTINUER À AMÉLIORER LE TRI

Établi à 29,5 % en 2020, le taux d'erreurs de tri est en baisse pour la quatrième année consécutive, pointant à 23,8% en 2023.

Ces excellents résultats sont le fruit des actions engagées en matière de prévention, de sensibilisation sur le terrain et du contrôle qualité réalisé par les agents de collecte lors des ramassages. En 2023, plus de 1 000 foyers ont été sensibilisés à la qualité du tri des emballages et des papiers recyclables en porte à porte et 2 908 personnes ont assisté à des animations sur le tri et le recyclage.

TOUT LE TRI DANS UNE APPLI

Outre le rappel des bons gestes de tri, l'application TriPratik renseigne sur les équipements les plus proches de son domicile, géolocalise les colonnes de tri pour les emballages en verre et informe des jours de collecte de son quartier ainsi que des jours et des horaires d'ouverture des centres de recyclage. Ces informations sont également disponibles sur lehavreseinemetropole.fr



AMÉLIORER LE TRI DU VERRE AVEC CLIINK

Installés sur les points d'apport volontaire, 250 boîtiers Cliink permettent aux usagers de gagner des points à chaque emballage déposé. Ces points d'achat sont utilisables chez plus de 100 commerçants du territoire.

RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2023

2 082 k€

TRAVAUX DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

1 537 k€

CONSTRUCTION DU CENTRE DE RECYCLAGE DE HARFLEUR

605 k€

ACQUISITION DE MATÉRIELS ROULANTS ET GROSSES RÉPARATIONS SUR LE MATÉRIEL ROULANT

714 k€

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES RECYCLERIES ET DES RESSOURCERIES / GESTION DES CENTRES DE RECYCLAGE

373 k€

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU CENTRE DE RECYCLAGE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL

2 321 k€

RENOUVELLEMENT ET ACQUISITION DE MATÉRIEL DE CONTENEURISATION (CONTENEURS, COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE, COMPOSTEURS...)

226 k€

INVESTISSEMENTS DIVERS POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INFORMATIQUE MÉTIER

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

de communes Cœur Côte Fleurie et Campagne de Caux se sont associées au sein d'un groupement de commandes pour la revente des matériaux triés dans les centres de recyclage du territoire. ... **CENTRES DE RECYCLAGE** Fin 2023, une campagne de sensibilisation aux métiers des centres de recyclage a vu le jour via cinq messages d'information affichés dans les sept sites que compte le territoire.

CONNECTER LES COMMUNES ET FAVORISER LES MODES DOUX DANS L'ESPACE PUBLIC

1 400 km
DE VOIRIE

1 million
DE DÉPLACEMENTS
QUOTIDIENS

RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE

45 000
POINTS LUMINEUX

DONT 15 600 LUMINAIRES LED

2 500

PANNEAUX DE
SIGNALISATION

REPLACÉS CHAQUE ANNÉE

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE VEILLE À DÉVELOPPER ET À FACILITER LES DÉPLACEMENTS URBAINS SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE DANS UN SOUCI PERMANENT DE SÉCURITÉ, D'ACCESSIBILITÉ, D'INTERMODALITÉ ET DE MODERNISATION DURABLE.

Pour garantir aux usagers un espace public serein, accessible et sûr, la Communauté urbaine engage de nombreux chantiers d'entretien, de rénovation et de développement du réseau de voirie communautaire. Établis suivant une programmation annuelle pour optimiser les ressources humaines et financières, les travaux poursuivent quatre objectifs :

- **Un objectif d'utilité publique** au service des citoyens
- **Un objectif environnemental** en construisant ou en rénovant des routes en cohérence avec les impératifs de développement durable, de santé publique et de qualité de vie
- **Un objectif d'accessibilité pour tous** en développant les infrastructures et l'intermodalité
- **Un objectif économique** en accompagnant les projets, en connectant les territoires et en favorisant l'attractivité.



Sur l'ensemble du territoire, l'espace urbain s'adapte, se transforme, s'organise pour favoriser l'intermodalité.

APAIER LES DÉPLACEMENTS URBAINS

Le Havre Seine Métropole poursuit un plan d'investissement ambitieux en matière de restructuration de la voirie, avec pour priorité principale la création d'espaces publics apaisés et sécurisés favorisant une mobilité en constante évolution.

En 2023, outre l'entretien quotidien et la rénovation des 240 509 m² de chaussées et des 30 161 m² de trottoirs, la Communauté urbaine a concentré ses efforts sur l'aménagement de grands axes structurants, tel le grand projet d'entrée de ville au Havre dont la phase 3 s'est achevée au printemps 2024.

À la faveur d'un investissement de 21 M€, ce carrefour stratégique a été complètement repensé pour fluidifier la circulation, améliorer l'environnement des quartiers traversés, fortement diminuer les risques d'inondations autour de la gare et favoriser le cheminement des piétons et des cyclistes. Cette infrastructure contribuera à lutter plus efficacement contre les inondations en offrant une meilleure gestion des eaux de ruissellement. Elle permettra également de les filtrer au gré d'un parcours paysager s'articulant autour d'une plantation de presque mille arbres.

En 2023, des travaux d'aménagement ont également concerné :

- La réalisation d'un trottoir, route de la Linerie, à Étainhus (253 589 € TTC)
- La mise aux normes des cheminements piétons, quartier Perret-Les Halles au Havre (1 541 330 € TTC)

D'autres projets sont encore à l'étude :

- Quartier Thiers-Coty-Flaubert au Havre
- Quartier Saint-Vincent au Havre
- Abords de la Halte ferroviaire de Saint-Laurent à Gainneville

Facteur essentiel d'une circulation équilibrée, le stationnement est également au centre des réflexions de la Communauté urbaine qui s'est adjointe les services d'une entreprise spécialisée pour réaliser des enquêtes d'occupation et de rotation des places de parking. Deux d'entre elles, incluant le comptage de flux directionnels, ont été réalisées en 2023 afin d'évaluer le schéma de circulation pour tous les modes de déplacement dans le secteur Saint-Vincent au Havre / Sainte-Adresse.



ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

Sur l'ensemble du territoire, l'espace urbain s'adapte, se transforme et s'organise pour favoriser l'intermodalité entre les usagers et les services de transports. Porteuse de développement et de qualité de vie, celle-ci privilégie la création de pistes cyclables, le développement de circuits de randonnée pour les déplacements loisirs et le maillage du territoire en bornes de rechargement pour les véhicules électriques. D'ici à 2025, Le Havre Seine Métropole proposera 534 points de recharge incitant les citoyens à investir dans l'achat d'un véhicule 100 % électrique ou hybride. Pour accélérer le développement des bornes, la Communauté urbaine a mis en place un schéma directeur définissant, en concertation avec les communes et les maîtres d'ouvrage, la stratégie de déploiement pour les dix prochaines années. Fin 2023, 40 % des prises souhaitées ont été mises en service.

DÉVELOPPER L'OFFRE CYCLABLE

Le Havre Seine Métropole poursuit le développement de son réseau cyclable et valorise les itinéraires qui le maillent, avec l'ambition de créer, à l'horizon 2030, 100 km de pistes en site propre et plus de 165 km en voie partagée pour atteindre, in fine, 445 km de voies dédiées aux cyclistes.

Par ailleurs, la Communauté urbaine a augmenté sa flotte de vélos à la location avec une offre complète de 2 517 bicyclettes, dont :

- 712 vélos classiques
- 1 772 vélos à assistance électrique
- 25 vélos pliants
- 3 vélos cargos
- 5 vélos tandems

Pour les déplacements loisirs, la Communauté urbaine s'implique dans le balisage et l'entretien de 38 circuits de randonnée mixant des boucles de 4 à 16 km. Au printemps 2023, deux nouveaux parcours ont vu le jour, offrant 430 km de sentiers de randonnée sur le territoire. Tous les circuits sont disponibles, avec mention de leur dénivelé, sur lehavreseinemetropole.fr

UN ÉCLAIRAGE VERTUEUX

Avec 15 600 luminaires LED en patrimoine sur l'ensemble du territoire, l'éclairage de la Communauté urbaine contribue à la transition écologique. Cette dernière a également opté pour un système d'éclairage à variation d'intensité allant jusqu'à la mise en veille en fonction des passages des usagers, dans le respect des conditions de sécurité urbaine.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

2024

LA COMMUNAUTÉ URBAINE CRÉERA QUATRE NOUVELLES PISTES CYCLABLES STRUCTURANTES :

- SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC / GOMMERVILLE
- SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC / LA REMUÉE
- LE HAVRE AUCHAN MONT GAILLARD / GRAND HAMEAU
- SAINTE-ADRESSE / LE BOIS DU VAGABOND BIEN-AIMÉ

LES TRAVAUX DE
REQUALIFICATION DE LA PLACE
DU VIEUX MARCHÉ SERONT
RÉALISÉS AU HAVRE.



RETOUR SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2023

Le Havre Seine Métropole réserve une part importante de son budget annuel pour gérer et fiabiliser le patrimoine de la voirie et de l'éclairage public, en maintenant un haut niveau de sécurité, de continuité de service, de fluidité de trafic et de confort d'usage. À ce titre, elle investit dans des aménagements, des requalifications ou des rénovations lourdes en intégrant les attentes des communes, dans un souci de dépenses maîtrisées.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

POUR :

17,5 M€

DONT :

1 995 K€

DE RÉORGANISATION FONCTIONNELLE

440 K€

D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE

8 000 K€

DE TRAVAUX D'ENTRÉE DE VILLE AU HAVRE (PHASE 3)

MAINTENANCE LOURDE DE VOIRIE (RÉNOVATION ET RÉFECTION)

7,6 M€

- 70 % EN RÉNOVATION
- 30 % EN ENTRETIEN COURANT (RÉPARATIONS, REVÊTEMENTS SUPERFICIELS...)
- 32 KM DE CHAUSSÉES RÉNOVÉES

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, RÉSEAUX ET OUVRAGES :

920 K€

MONTANT NET À LA CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
APRÈS :

- DÉDUCTION DES PARTICIPATIONS D'ENEDIS ET DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE (SDE) DE LA SEINE-MARITIME
- REMBOURSEMENT DES COMMUNES À HAUTEUR DE 50% DU RESTANT À CHARGE SUR LES EFFACEMENTS

CRÉATION DE PISTES CYCLABLES ET POSE D'ÉQUIPEMENTS :

837 K€

RÉALISATION DE PISTES CYCLABLES, QUARTIER SAINT-VINCENT
AU HAVRE, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À SAINTE-ADRESSE



LES MOBILITÉS

ENCOURAGER DES MOBILITES PLUS DOUCES, PLUS PROPRES ET PLUS FLUIDES

ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE SON TERRITOIRE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE DÉVELOPPE UNE POLITIQUE DE DÉPLACEMENT DURABLE, EN APPUYANT L'USAGE DE MODES DOUX, ACTIFS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT DANS CHAQUE COMMUNE.

22

RAMES DE TRAMWAY

144

BUS

2 517

VÉLOS

24,5 M

DE TRAJETS

DONT 44.5% EN TRAMWAY

71 M€

DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
POUR LE TRANSPORT PUBLIC

AGRANDIR LA FLOTTE DE BUS GNV

Le Havre Seine Métropole a poursuivi le renouvellement de sa flotte de bus avec l'acquisition en 2023 de 16 bus roulant au gaz naturel pour véhicules (GNV) et utilisant un carburant plus propre. Le parc s'étend désormais

à 20 véhicules. D'ici à 2029, 24 nouveaux bus GNV viendront enrichir la flotte actuelle.

En 2023, une station GNV ainsi que des équipements d'avitaillement ont été construits sur le site de dépôt Toulouzan, dans les quartiers sud

du Havre. L'atelier a été adapté pour accueillir les infrastructures de maintenance dédiées à cette nouvelle technologie (passerelle, pont roulant, ponts à fûts, normes ATEX).

RENFORCER L'USAGE DU VÉLO

La Communauté urbaine a poursuivi ses investissements en matière de pistes cyclables et multiplie l'installation de racks sur de nombreux nœuds de transports intermodaux, notamment sur les quatre lignes périurbaines du territoire.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

- LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA VÉLO : 50 M€
- LES MESURES DE PACIFICATION DE LA VOIRIE : 17,5 M€
- LE DÉVELOPPEMENT DE CONTINUITÉS DOUCES SUR LES COMMUNES RURALES : 6 M€
- LE DÉVELOPPEMENT DES PARKINGS RELAIS : 5,4 M€
- L'INTÉGRATION DU COVOITURAGE À L'OFFRE DE TRANSPORT COMMUNAUTAIRE : 3,7 M€

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MOBILITÉ AUTOUR DE PLUSIEURS AXES :

- DÉVELOPPER UNE OFFRE DE DÉPLACEMENT MULTIMODALE
- AGIR EFFICACEMENT SUR LES COMPORTEMENTS POUR MAÎTRISER L'AUTOSOLISME

Mettre l'usager au cœur du futur Plan de Mobilité et lui proposer un panel de solutions pour ses déplacements.



ADOPTER LA TROTTINETTE

Deux ans et demi après leur déploiement au Havre, 1 080 trottinettes électriques LIME sont à la disposition des usagers. Depuis juillet 2021, 3,7 millions de trajets ont été réalisés pour une distance totale de 6 411 787 km... soit plus de huit allers-retours entre la Terre et la Lune. Durant la saison estivale 2023, Le Havre a comptabilisé un taux d'usage record, plaçant la ville en tête du classement mondial de LIME, derrière Tel-Aviv mais devant certaines mégapoles comme New York ou Dubaï, avec 334 252 utilisateurs uniques, (personnes ayant effectué au moins un trajet en trottinette).

MOBISMARTPORT

Conçu pour partager des données dans le but de maintenir la fluidité du trafic, de faciliter l'intermodalité, de réduire la pollution et d'améliorer l'attractivité du territoire, en 2023, le projet est entré dans sa phase de test. Cette expérimentation implique six membres du groupement que sont Le Havre Seine Métropole, la CCI, la Direction interdépartementale des routes nord-ouest (DIRNO), le Département, HAROPA PORT et la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF).



LE TRAMWAY

VEGETALISATION ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DU PROJET

+ **300 arbres**
EN ZONE URBAINE

47 200 m²
DE NOUVEAUX ESPACES
PAYSAGERS EN ZONE URBAINE
SOIT 6,7 TERRAINS DE FOOT

**moins de
12 ans**
POUR AMORTIR L'IMPACT CARBONE
DU CHANTIER

**100 %
électrique**
80 X MOINS DE CO₂ ÉMIS QUE LA
VOITURE INDIVIDUELLE

56 %
DE LA PLATEFORME TRAMWAY
ENGAZONNÉE

94 %
DE LA PLATEFORME TRAMWAY
PERMÉABLE

LE PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU TRAMWAY CONTRIBUE ACTIVEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE. LA COMMUNAUTÉ URBAINE S'EN ASSURE À CHAQUE ÉTAPE. EN TÉMOIGNENT LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES MISES EN ŒUVRE DURANT TOUTE L'ANNÉE 2023 QUI CORROBORENT L'IMPACT BÉNÉFIQUE DE LA NOUVELLE LIGNE SUR L'EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE.

UN PROJET CONCERTÉ

Dans le cadre de la concertation continue, le dialogue se poursuit avec les élus, les habitants, les entreprises, les commerçants et les associations. En 2023, ces échanges ont donné lieu à des balades urbaines, des réunions publiques, des questionnements sur les parkings relais et des rencontres avec les acteurs du territoire. Près de 600 personnes ont participé à ces rendez-vous d'information initiés par la Communauté urbaine.

Le projet d'extension du tramway, qui fera l'objet d'une enquête publique en 2024, s'est nourri de ces contributions pour proposer des aménagements adaptés aux besoins et aux attentes du plus grand nombre.

UN PROJET VERTUEUX

Alors que l'intégralité de l'étude d'impact environnemental sera disponible dans le dossier d'enquête publique, les premiers



Les aménagements de la nouvelle ligne mettent l'accent sur la végétalisation de la plateforme, la création de nouveaux espaces paysagers et la plantation de nombreux arbres le long du tracé.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

2024

LANCEMENT AUPRÈS DES HABITANTS ET DES USAGERS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR L'UTILITÉ DU PROJET, LES AUTORISATIONS ENVIRONNEMENTALES ET LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME. ORGANISÉE PAR LA PRÉFECTURE, ELLE SERA MENÉE PAR UNE COMMISSION D'ENQUÊTE QUI RENDRA SON AVIS DANS UN RAPPORT TENU PUBLIC À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE.

2025

DÉMARRAGE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES, EN DÉBUT D'ANNÉE. L'INFORMATION DES RIVERAINS ET DES USAGERS SERA AU CŒUR DU DISPOSITIF CHANTIER.



La ligne C du tramway circulera de Montivilliers et Harfleur à Vallée Bérault en passant par l'Université et la gare du Havre



résultats illustrent déjà un projet respectueux de l'environnement : le report modal de la voiture individuelle vers le tramway pour des milliers de personnes devrait réduire sensiblement les émissions carbone des déplacements des habitants et des usagers, une rame pouvant transporter jusqu'à 210 voyageurs simultanément. Le projet prévoit de conserver le plus d'arbres possible. De plus, la végétalisation de la plus grande partie de la plateforme tramway apportera encore plus de nature en ville.

Le tracé de la nouvelle ligne a été conçu avec l'objectif prioritaire de préserver la biodiversité, la ressource en eau et la qualité de l'air. Tout impact négatif identifié fera l'objet de mesures pour l'éliminer, le réduire ou bien le compenser. Les études en cours visent notamment à mettre en œuvre les actions nécessaires à la protection des zones humides et des espaces naturels traversés. Le maintien de la perméabilité du sol ou les mesures de protection en cas de crue en témoignent.

344 M € HT

COÛT DE PROJET

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ATTENDUS :

40 M€ ÉTAT

40 M€ RÉGION

14 M€ DÉPARTEMENT



PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

PRÉPARER L'AVENIR AVEC LA NATURE

2 368 ha

CLASSÉS EN RÉSERVE
NATURELLE NATIONALE

30 km
DE CÔTES

PRÈS DE **500**
ESPÈCES FLORALES

325
ESPÈCES D'OISEAUX

3 872 ha

CLASSÉS EN ZONE NATURA 2000

8 880 ha

DE ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT
ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET
FLORISTIQUE (ZNIEFF)

289 ha

D'ESPACES NATURELS SENSIBLES

CONSCIENTE DE LA RICHESSE NATURELLE DE SON TERRITOIRE ET DE LA FRAGILITÉ DES ESPACES DE BIODIVERSITÉ QU'IL ABRITE, LA COMMUNAUTÉ URBAINE MET EN PLACE UN PLAN NATURE ET BIODIVERSITÉ ACCOMPAGNÉ D'UN PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À LA NATURE, DESTINÉS À PRÉSERVER SON ENVIRONNEMENT ET À MOBILISER AUTOUR DES QUESTIONS ÉCOLOGIQUES.

UNE RÉSERVE NATURELLE À PROTÉGER

La Communauté urbaine abrite sur son territoire une partie de la plus grande réserve naturelle nationale métropolitaine (2 368 ha sur une surface totale de 8 528 ha).

La réserve naturelle constitue le plus haut statut de protection d'un espace naturel en France. C'est un outil de protection à long terme d'espaces et d'espèces rares

représentatives de la diversité biologique du pays.

La réserve naturelle de l'estuaire de la Seine se compose d'une grande diversité de milieux soumis à l'influence des marées.

Cette mosaïque de biotopes permet l'épanouissement d'une flore (près de 500 espèces répertoriées) et d'une faune (385 espèces de papillons, 325 espèces d'oiseaux) d'une grande richesse.

Améliorer la connaissance, restaurer et préserver les espaces naturels, sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.



LANCEMENT DU PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À LA NATURE (PLEN)

En 2023, plusieurs temps forts ont officialisé le lancement du PLEN. Ainsi, deux assemblées plénières, organisées en mars et en novembre, ont convaincu les élus communautaires de l'intérêt de la démarche et de la possibilité de déployer des actions dans leur commune.

Le PLEN a également été présenté au festival Gromesnil dans tous ses états en mai 2023, suscitant la curiosité d'un public nombreux et varié.

La Communauté urbaine a été conviée par le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires à présenter le premier Plan Local d'Éducation à la Nature de Normandie lors des rencontres nationales « Biodiversité et Territoires » programmées les 12 et 13 décembre à Montpellier.

RENFORCER LE RÉSEAU DES HAIES

En 2023, Le Havre Seine Métropole a réalisé l'inventaire cartographique de son réseau de haies dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt régional « Opération Normandie haie ». La CU poursuit son travail d'exemplarité en plantant 690 mètres linéaires de haies et un verger sur du foncier communautaire, via un chantier participatif de sensibilisation rassemblant élus et agents du territoire.





UN PLAN NATURE ET BIODIVERSITÉ AMBITIEUX

En 2023, Le Havre Seine Métropole a lancé son Plan nature et biodiversité. Courant jusqu'en 2026, il a pour objectif d'améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire, de préserver et de restaurer les réservoirs et les corridors de biodiversité, et de sensibiliser le grand public.

Un état des lieux a été réalisé par l'Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine (AURH) qui a permis d'identifier les enjeux majeurs du territoire.

Trois axes stratégiques prioritaires ont été dégagés : améliorer la connaissance de la biodiversité ; préserver, restaurer et assurer la bonne gestion des espaces naturels ; sensibiliser et mobiliser les acteurs et les habitants. L'accent est mis sur la sauvegarde des boisements du territoire (réservoirs de biodiversité extrêmement riches) et la reconnexion entre eux par le déploiement d'un réseau de haies (trame bocagère).



ÉLABORATION DE LA CHARTE FORESTIÈRE

La Communauté urbaine a lancé l'élaboration de sa charte forestière de territoire.

Bénéficiant du fonds vert alloué par le ministère de la Transition Écologique, cette étude permettra de définir des actions de gestion et de préservation des réservoirs de biodiversité boisés, en concertation et en partenariat avec tous les acteurs de la filière bois.



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

S'ADAPTER AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ET RESTER COMPÉTITIFS

113 000
EMPLOIS

7 200
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS ACTIFS

385 ha
DE ZONES D'ACTIVITÉS
(HORS ZIP)

13
PARCS D'ACTIVITÉS
GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DONT 53 HA
AMÉNAGÉS DISPONIBLES
À LA VENTE

**LE HAVRE, VILLE
PORTUAIRE INTELLIGENTE**

DOTATION :
5,2 M€ DE SUBVENTIONS
25 M€ DE PRISES DE
PARTICIPATION
SOUS CONTRÔLE DE LA BANQUE
DES TERRITOIRES

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE S'APPUIE SUR UNE DYNAMIQUE COLLABORATIVE POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE DANS LEURS MUTATIONS ÉCOLOGIQUE, INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE AFIN DE BÂTIR UNE ÉCONOMIE D'AVENIR, PORTEUSE D'EMPLOIS ET CRÉATRICE DE VALEUR AJOUTÉE.

APPORTER DES SOLUTIONS SUR MESURE AUX ENTREPRISES

En partenariat avec les acteurs économiques du territoire, la Communauté urbaine encourage l'implantation et la croissance des entreprises et de l'emploi en contribuant au développement d'un écosystème vertueux dans le cadre de la transition écologique. Son action porte sur l'offre foncière et l'offre de locaux, notamment à travers les 13 parcs d'activités qu'elle gère, et sur le soutien à la création et au

développement des entreprises. La Communauté urbaine se mobilise également pour l'emploi en consolidant et en renforçant les compétences de la population active de son territoire. Le Havre Seine Métropole travaille en collaboration avec la Région Normandie, les services de l'État et les acteurs de l'emploi, de l'enseignement et de la formation afin d'apporter des réponses sur mesure aux entreprises métropolitaines qui éprouvent des difficultés à recruter.



Générer un modèle de croissance verte en accompagnant l'émergence de nouvelles filières créatrices d'emplois

ENCOURAGER LA FORMATION

Inscrit dans le programme Le Havre Ville Portuaire Intelligente France 2030, le projet Innov' pour l'Emploi et la Formation, porté par la Communauté urbaine, vise à réduire l'écart entre les besoins en compétences de l'industrie portuaire et du numérique et la demande d'emploi locale. Parmi les actions mises en place, le Prix de l'Innovation Emploi & Formation récompense les entreprises qui proposent des pratiques RH ou des méthodes pédagogiques

innovantes. Après le succès de sa première édition célébrée le 13 juin 2023, une seconde édition a été lancée le 11 septembre 2023. Le Havre Seine Métropole s'est également associée au Greta Côtes normandes (mandataire), au centre de formation en logistique et en transport CESR City'Pro et au centre de conseil et d'innovation en logistique Circoé pour donner naissance au projet TILT (Tiers-Lieu. Innovation. Logistique. Transport) dans le cadre de l'appel à projets DEFFINOV (Dispositifs France Formation Innovante) - TILT facilitera l'accès à la formation dans les domaines de la logistique et des transports et fera émerger des outils et des approches pédagogiques originaux au sein de la Cité numérique. Le 7 septembre 2023, la Communauté urbaine a organisé une journée « Rencontres RH » sur la thématique de la marque employeur, au Château de Gromesnil. 65 personnes, dont une majorité de responsables ressources humaines, étaient présentes. Le Havre Seine Métropole a également participé à l'organisation de la 2^e édition de « Demain l'industrie » pilotée par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie. Axée sur la découverte des

métiers de six entreprises industrielles du territoire, la manifestation s'est déroulée le 23 novembre 2023 et a rassemblé près de 280 collégiens issus de dix collèges.

LES RENDEZ-VOUS DE LA CITÉ NUMÉRIQUE EN 2023

Labellisée Tiers-lieu Normandie, la Cité numérique a accueilli 134 événements et 3400 participants en 2023. Ces derniers ont rassemblé acteurs du changement privés ou publics autour de différentes thématiques : climat, paysage et littoral à l'échelle régionale (AURH), mobilités de demain (LHSM), cybersécurité, entreprises engagées (ENGIE, AQM), entreprendre autrement (startups, 42 Le Havre, CCI, LHVPI, CHEERS, étudiants), entreprises et innovations (Pépites), Le Havre, destination investissement. La Cité numérique a également organisé une rencontre nationale sur les nouvelles relations usagers des services publics, une université d'été sur l'environnement et un rendez-vous sciences et société dans le cadre de l'événement scientifique Sur les épaules des géants.

**LE HAVRE, VILLE
PORTUAIRE INTELLIGENTE :
FABRIQUE À INNOVATIONS**

Lauréate en 2020 de l'appel à projet national « Territoire d'innovation de grande ambition », Le Havre, ville portuaire intelligente engage des projets transversaux dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la transition écologique, de la mobilité des biens et des personnes (habitants et professionnels), de la gestion des données, de l'attractivité du territoire pour les entreprises, de la qualité de vie et des services à la population. Pour mettre en œuvre le programme LHVPI, la Communauté urbaine s'appuie sur un écosystème de 120 partenaires privés et publics (entreprises, chercheurs, associations, industriels, institutions publiques) et de 48 porteurs de projets labellisés.

PROMOUVOIR LE BAS CARBONE

Le Havre Seine Métropole se mobilise aux côtés de l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire pour engager son économie dans la décarbonation.

En mai 2023, dans le cadre de l'appel à projets national ZIBAC (zones industrielles bas carbone) lancé par l'État, HAROPA PORT et Synerzip-LH (l'association rassemblant les industries de la zone industrialo-portuaire du Havre) se sont associés aux ZIP de Port-Jérôme et de Rouen, ainsi qu'aux associations INCASE (Industries Caux Seine) et UPSIDE - Boucles de Rouen afin de créer l'association SOCRATE (Synergie pour une Organisation Collective et Raisonnée sur l'axe Seine de la Transition Énergétique) pour la décarbonation de l'Axe Seine. Le Havre Seine Métropole y a adhéré officiellement. Ce programme stratégique travaille dans plusieurs directions :

- L'efficacité et la sobriété énergétique
- Les nouvelles énergies
- L'écologie industrielle

- La capture de carbone et son stockage
- L'acceptabilité, la résilience territoriale, la formation et l'emploi.

La décarbonation est aussi une opportunité pour l'émergence et le développement de nouvelles activités sur le territoire de la CU. Outre la livraison des premières éoliennes maritimes dont les pales et les nacelles sont fabriquées au Havre, 2023 a également vu naître :

- Le projet d'une usine de production de biométhane et de gaz de synthèse bas carbone (projet Salamandre)
- Le projet France KerEAUzen qui a vocation à utiliser le CO₂ de la zone industrielle dans la production d'e-kérosène pour l'aviation
- Les projets de valorisation des boues de dragage pour les matériaux de construction. D'autres projets d'échelles diverses (drones, low-tech, agriculture...) sont à l'étude pour participer à la décarbonation du territoire.



RENFORCER LES OUTILS D'INVESTISSEMENT SUR L'AXE SEINE

Durant la Transat Jacques Vabre 2023, Le Havre Seine Métropole a organisé « Le Havre, destination investissement » en collaboration avec Le Havre Seine Développement.

L'événement a accueilli une centaine de professionnels (porteurs de projets innovants, partenaires, institutions territoriales) et 40 investisseurs, dont 20 qui ne connaissaient pas le territoire havrais.

Ce rendez-vous visait à :

- Accompagner les dirigeants de PMI et de PME innovantes dans leur stratégie de transformation écologique et sociale
- Permettre le financement de l'innovation et de la transition écologique dans les secteurs d'excellence de l'Axe Seine
- Faire éclore les projets innovants en mobilisant les forces du territoire
- Accompagner les jeunes entreprises exogènes au territoire en phase d'industrialisation et cherchant un territoire d'implantation

Ces rencontres ont également fait émerger la nécessité de disposer de nouveaux outils d'investissement pour renforcer la transformation de l'écosystème industriel et entrepreneurial à différents stades de financement : capital-risque, capital-développement et financement de projets. Afin de doter les acteurs de suffisamment de fonds, Le Havre Seine Métropole et Métropole Rouen Normandie ont coopéré pour accompagner l'émergence de nouveaux outils de financement à l'échelle de l'Axe Seine. Ce dernier est un espace de ressources naturelles, d'industries, de mobilités et de connexions qui permet de lier enjeux écologiques, attractivité territoriale et transformation industrielle.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

STRUCTURER UN DIALOGUE SCIENCES ET SOCIÉTÉ EN CONNECTANT DES LIEUX REPRÉSENTATIFS DE L'ÉCOSYSTÈME

CONSOLIDER UNE FILIÈRE ET UN RÉSEAU SUR LA THÉMATIQUE NUMÉRIQUE À L'ÉCHELLE LOCALE, RÉGIONALE, NATIONALE

CRÉER DES VÉHICULES D'INVESTISSEMENT POUR L'INNOVATION ET LA TRANSFORMATION ENTREPRENEURIALE ET INDUSTRIELLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ET DE L'AXE SEINE

DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'EXPERTS AMBASSADEURS : FINANCES - NUMÉRIQUES - INNOVATIONS



DÉVELOPPER LES DÉMARCHES LOW-TECH

Partie intégrante du concept d'innovation frugale, la low-tech répond à des besoins essentiels par des solutions technologiques les moins sophistiquées et les moins coûteuses possible, sans minimiser la qualité du service rendu. Simples et peu énergivores, ces dernières permettent de participer à la transition écologique en mobilisant peu de ressources dans leur conception tout en restant accessibles au plus grand nombre. L'objectif est de connecter la low-tech aux filières industrielles et numériques afin d'engendrer une transformation économique vertueuse.

Fin 2023, la Communauté urbaine a participé au jury du second appel à projets de l'ADEME Normandie sur les low-tech. Quatre lauréats du territoire ont été récompensés : la Ceinture Verte à Montivilliers (fabrication d'outils de maraîchage), PERMAC au Havre (Plateforme d'échange et de réemploi de matériaux de construction), la Consigne Havraise (fabrication de contenants alimentaires réutilisables) et la Belle Tech à Saint-Romain-de-Colbosc (production d'un biochar). Celle-ci a d'ailleurs été labellisée dans le cadre du programme Le Havre Ville Portuaire Intelligente.



L'AGRICULTURE

STIMULER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION DURABLE

60,5 %
DE TERRES
AGRICOLES
SUR LA SURFACE
DU TERRITOIRE

350
EXPLOITATIONS
AGRICOLES

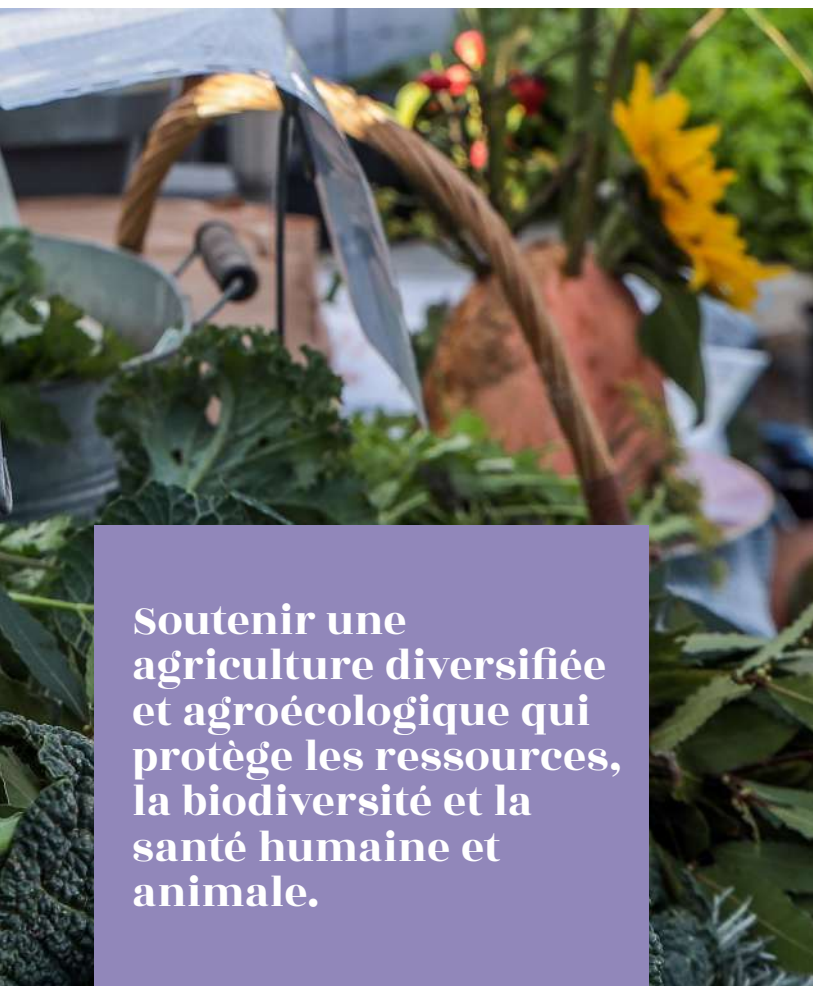
(SOURCE : DIAGNOSTIC
AGRICOLE DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE DE
NORMANDIE, 2023)

ADOSSÉE À SON PLAN LOCAL POUR L'AGRICULTURE LANCÉ EN 2015, LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES VERTUEUSES, S'INSCRIVANT DANS UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DE PROXIMITÉ.

SOUTENIR L'INSTALLATION DE FERMES MARAÎCHÈRES

Consciente des enjeux liés au renouvellement des générations dans l'agriculture, la Communauté urbaine a été l'une des premières en France à créer, en 2015, un espace-test agricole situé à Cauville-sur-Mer pour accompagner des projets de création d'activité agricole en maraîchage biologique. Aux côtés du groupe Ceinture Verte et de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, la Métropole a

créé, en juillet 2022, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Ceinture Verte Le Havre Seine favorisant l'installation et la pérennisation de fermes de proximité bio en circuit-court. En 2023, la SCIC a aménagé un premier site agricole de trois fermes maraîchères sur la commune de Montivilliers, en partenariat avec la ville. Le premier maraîcher à s'y installer est issu de l'espace-test agricole. Il créera officiellement son entreprise début 2024.



Soutenir une agriculture diversifiée et agroécologique qui protège les ressources, la biodiversité et la santé humaine et animale.

SENSIBILISER AUX ENJEUX D'UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Le Havre Seine Métropole contribue chaque année à l'organisation de deux manifestations d'envergure régionale au Havre :

- Le Festiv'Halles des savoirs et saveurs, programmé le 12 avril 2023 au Carré des Docks, sensibilise les acteurs de la restauration aux bonnes pratiques en matière d'approvisionnement en denrées locales, de qualité et de saison.
- La 3^e édition de la Journée de l'Alimentation de Qualité (JAQ) pour tous, organisée le 24 octobre 2023 sur la place Saint-Pierre à Caucrauville, a attiré plus de 350 personnes. S'inscrivant dans une dynamique de sensibilisation autour de la nutrition et de la santé, la manifestation vise à promouvoir une alimentation de qualité s'inscrivant dans la transition agroécologique. Elle entend également à créer du lien social autour de la cuisine et de l'alimentation et à rendre l'alimentation de qualité accessible à tous grâce à l'organisation d'un marché solidaire.

Le 30 novembre 2023, la Communauté urbaine a accueilli au lycée des métiers de l'hôtellerie et des services Jules Le Cesne, une commission du réseau professionnel de collectivités France Urbaine dont elle est membre et co-présidente aux côtés de la Ville de Paris et de la commission Stratégie alimentaire territoriale. Réunissant des professionnels de l'agriculture, de l'alimentation, des élus et des techniciens de collectivités, cette journée a permis d'identifier des leviers pertinents pour soutenir des systèmes alimentaires résilients et durables.

RETOUR SUR LA 3^E ÉDITION DE LA JAQ

La Journée de l'Alimentation de Qualité a proposé tout un programme d'animations parmi lesquelles :

- Le marché solidaire de produits issus de l'agriculture biologique locale : en fonction de leurs revenus, les clients pouvaient choisir de payer jusqu'à moins 70% du prix affiché. La caisse solidaire a permis de rembourser le manque à gagner des producteurs
- Les ateliers de cuisine de rue
Le public a été invité à réaliser une soupe, des falafels, des galettes végétariennes, un caviar de lentilles, de l'houmous, des sauces...
- Les ateliers pédagogiques
Un atelier « fresque du climat », animé par l'association Vivre en Transition et un quizz de l'alimentation, animé par la Fabrique Pré Fleuri, ont été organisés pour sensibiliser le public à l'impact environnemental de notre alimentation.



FONDS D'INITIATIVE LOCALE AGRICOLE

En 2023, 13 exploitations agricoles du territoire ont bénéficié du FILA, avec près de 50 000 € d'aides allouées par la Communauté urbaine.

Par ailleurs, un des axes du FILA, permet également à ces dernières, et plus particulièrement aux éleveurs valorisant l'herbe et aux agriculteurs valorisant leurs productions en circuits courts, d'avoir accès gracieusement à une prestation de service relative au montage de dossiers de demandes de subvention proposée par trois organismes agricoles conventionnés Chambre d'agriculture de Normandie, Bio En Normandie et CerFrance.

En 2023, 17 exploitations ont pu profiter de cet accompagnement. L'ensemble des dossiers présentés représente plus de 3 M€ d'investissement dans les fermes et plus d'1 M€ de subventions perçues.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Membre du réseau des Territoires bio pilotes animé par la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), Le Havre Seine Métropole s'est engagé à accompagner le développement de la filière biologique dans l'ensemble de l'espace communautaire. Une étude dédiée à l'identification et à la structuration de filières bio territorialisées a ainsi été menée dans le cadre du dispositif « Animation AB », en co-financement avec la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

L'objectif de cette démarche est d'encourager le développement de l'agriculture biologique sur le territoire en soutenant les filières en capacité de représenter un débouché pérenne pour les agriculteurs locaux. Identifiées comme porteuses d'opportunités, les filières blé farine pain et légumes de plein champ seront plus spécifiquement accompagnées.



INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Le Havre Seine Métropole a reçu le soutien de la Région Normandie pour financer l'expérimentation du Camion Cuisine dans les communes de son territoire.

Durant la semaine du 22 mai 2023, Graimbouville, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Turretot, Saint-Vigor-d'Ymonville et Fontenay ont accueilli le véhicule afin de sensibiliser les plus jeunes aux bienfaits d'une alimentation locale basée sur des produits bruts qui préserve la santé et l'environnement. Dans ce camion, et aux côtés d'un chef cuisinier du territoire, les jeunes des écoles ont pu apprendre à cuisiner des produits locaux sur la base de recettes simples valorisant le terroir normand et ses producteurs.



COOPÉRER POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DURABLES

Le 7 juillet 2023, Le Havre Seine Métropole créait l'association AgriParis Seine, aux côtés de six collectivités et organismes publics partenaires. AgriParis Seine s'inscrit dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux et dans une stratégie de coopération commune pour relocaliser des filières agricoles et alimentaires

durables le long de l'Axe Seine. AgriParis Seine contribue à la structuration d'un système alimentaire durable le long d'un périmètre hydro-géographique cohérent, le bassin de la Seine, où convergent les enjeux d'adaptation au changement climatique, d'alimentation durable, de préservation de la qualité de l'eau et de biodiversité. L'association soutiendra, par ses actions, une agriculture diversifiée et agroécologique qui protège les ressources (eau, sol, air), la

biodiversité et la santé humaine, et qui garantit un partage équitable de la valeur entre les acteurs et une juste rémunération pour les agriculteurs.

Les partenaires co-fondateurs d'AgriParis Seine sont lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de la Banque des Territoires (dispositif France 2030) pour le projet Seine Nourricière (voir encadré).

LE PROJET SEINE NOURRICIÈRE

Les partenaires AgriParis Seine se sont associés à d'autres acteurs publics et privés pour travailler sur le projet Seine Nourricière.

Développé le long de l'axe Seine, ce projet vise à :

- Élaborer un système d'évaluation des besoins et des ressources alimentaires du territoire
- Structurer la demande en alimentation durable des zones urbaines denses via les leviers de la restauration collective (commande publique) et la lutte contre la précarité alimentaire
- Mailler le territoire d'outils de transformation et de stockage pour relocaliser des filières alimentaires, mutualiser les outils et créer des synergies
- Accompagner les agriculteurs du territoire dans l'adoption de pratiques agricoles durables pour approvisionner les filières de proximité
- Structurer une logistique bas carbone pour l'approvisionnement des zones urbaines denses en alimentation de proximité

Démarré fin 2023, le projet court sur 4 ans maximum.



Signataire de la Charte du « Bien Vivre Ensemble », Le Havre Seine Métropole a partagé et diffusé en 2023, un kit de communication avec les communes du territoire pour :

- favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs
- répondre aux demandes de connaissance, de transparence et d'amélioration des pratiques agricoles
- rappeler les droits et les devoirs de chacun

Ce kit est disponible en accès libre sur le site internet de la Communauté urbaine à la page Agriculture.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN CAMPUS D'AVENIR

GRÂCE À LA DYNAMIQUE DES ÉTABLISSEMENTS, À L'IMPLANTATION DE NOUVELLES GRANDES ÉCOLES ET À UNE OFFRE DE PLUS DE 230 FORMATIONS DE HAUT NIVEAU, LE CAMPUS LE HAVRE NORMANDIE COMPTE TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS À CHAQUE RENTRÉE, ATTIRÉS PAR L'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE PROPOSÉE.

DYNAMISER LE CAMPUS EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE

Aujourd'hui, le campus Le Havre-Normandie dispose d'un pôle d'ingénierie spécialisé dans la logistique avec l'Institut supérieur d'études logistiques (ISEL) et dans le génie civil avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA). Pour accompagner la dynamique de transformation économique et industrielle du territoire, le renforcement de l'offre de formation en matière d'ingénierie se poursuit. Dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027, un protocole de partenariat a été signé entre l'État, la Région et Le Havre Seine Métropole, le 25 juillet 2023, en présence de la Première Ministre Élisabeth Borne. Un investissement de

près de 100 M€ (dont 26,61 M€ financés par la Communauté urbaine) est dédié à la dynamisation du campus et à la formation aux métiers d'avenir. Il comprend notamment l'implantation de la future École nationale d'arts et métiers (ENSAM). Prestigieuse école d'ingénieurs et des technologies, le campus Arts et Métiers du Havre regroupera, à terme, 500 étudiants et permettra de créer des synergies avec l'Université de Havre Normandie, l'IUT, etc. Le programme immobilier est conçu pour accueillir les sept départements de l'IUT de Caucrauville ainsi qu'un pôle de vie étudiante (notamment avec la création d'un restaurant universitaire).



En synergie avec le bassin d'emploi du territoire, Le Havre Seine Métropole se mobilise pour implanter de grandes écoles sur son campus et enrichir son offre.

PREMIÈRE PROMOTION DE 42 LE HAVRE

Officiellement ouverte le 16 janvier 2023, 42 Le Havre a accueilli ses premiers étudiants. Quatre Piscines, regroupant près de 400 étudiants, ont été organisées tout au long de l'année. Temps forts de la sélection, elles ont accueilli tous les candidats durant un mois de formation intensive au codage, à l'issue duquel les meilleurs ont intégré l'école. En 2023, plus de 200 étudiants ont ainsi été sélectionnés.

L'implantation d'une École 42 au Havre constitue un atout majeur pour le territoire. Elle permet aux entreprises de recruter de nouvelles compétences nécessaires à leur développement ; elle renforce l'attractivité du campus et offre aux étudiants de l'établissement la possibilité

d'acquérir une formation dans des filières innovantes.

Onze entreprises du territoire se sont engagées dans ce projet aux côtés de la Communauté urbaine. 42 Le Havre a l'ambition de se développer dans une logique partenariale forte en accordant une place prépondérante aux entreprises métropolitaines, qu'elles appartiennent ou non à la filière numérique.

42 Le Havre a remporté le Prix de l'innovation 2023 dans la catégorie «Fabrique à Compétences», décerné par la Communauté urbaine et la Région Normandie.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

Automne 2024

SALON DE L'ÉTUDIANT DU HAVRE (EN 2023, 4 100 VISITEURS ACCUEILLIS SOIT +20% EN 2 ANS)

PROMOTION DU CAMPUS MARITIME AU SALON DE L'ÉTUDIANT DE PARIS DURANT 3 JOURS

2025

LES GRANDES VOILES DU HAVRE AVEC LA PARTICIPATION DE 170 ÉTUDIANTS DU CAMPUS

2026

LE CAMPUS LE HAVRE NORMANDIE DEVRAIT RASSEMBLER **15 000 ÉTUDIANTS**

2029

OUVERTURE DU NOUVEAU PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. IL ACCUEILLERA L'ÉCOLE NATIONALE ARTS ET MÉTIERS, LES SEPT DÉPARTEMENTS DE L'IUT DE CAUCRIAUVILLE, UN NOUVEAU RESTAURANT UNIVERSITAIRE AINSI QU'UN PÔLE DE VIE ÉTUDIANTE



MISE EN SERVICE DE LA PASSERELLE COLLIARD

Livrée en octobre 2023, la passerelle Daniel Colliard permet le franchissement en mode doux (piéton, vélo, trottinette) du bassin Paul Vatine. Elle répond ainsi aux nouveaux besoins de déplacement générés par le déploiement de nombreux équipements autour du quai Frissard. Situé dans l'axe du centre des congrès et d'exposition du Carré des Docks, l'ouvrage mobile, long de 80 m, fonctionne sur le principe d'un tiroir coulissant : sa partie centrale se rétracte pour laisser un passage d'une largeur de 25 m aux bateaux, permettant ainsi le bon déroulement des activités nautiques du bassin.



13 800

ÉTUDIANTS

À LA RENTRÉE 2023/2024 SOIT
+ 24% EN 10 ANS

1 UNIVERSITÉ,
1 IUT, 10 ÉCOLES

14

LABORATOIRES DE RECHERCHE

+ de 230
FORMATIONS POST-BAC

1 ASSOCIATION FÉDÉRANT
L'ENSEMBLE DES
ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(CHEERS)

84 %

DES ÉTUDIANTS
RECOMMANDENT LE HAVRE
POUR Y ÉTUDIER
(SOURCE L'ÉTUDIANT 2022)

20 %

D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

LA CITÉ NUMÉRIQUE AU CROISEMENT DES INNOVATIONS

Au cœur du campus, la Cité numérique est un espace de connexions, de rencontres et d'inspiration entre étudiants, porteurs de projets, chercheurs et entreprises du territoire. À ce jour, les startups Greenoco (solution pour mesurer et réduire l'empreinte carbone du numérique), Viapazon (première dataroom collaborative française), Géomaterio (réemploi de matériaux), l'APEC (recruteur pour les métiers de demain), France Active (financeur de projets d'entrepreneuriat d'économie sociale, solidaire et d'innovation), 42 Le Havre, Want-school, la Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur (CHEERS), Pépité (réseau d'étudiants entrepreneurs)... sont autant d'acteurs présents au sein de la Cité numérique.

ACCOMPAGNER LES TALENTS DE DEMAIN

Chaque année, la Communauté urbaine s'engage aux côtés des étudiants en accompagnant financièrement de nombreux travaux de recherche, essentiels au rayonnement national et international du campus, tout en promouvant des projets d'excellence scientifique. Le Havre Seine Métropole a soutenu cinq projets de recherche de l'Université en salariant cinq doctorants à hauteur de 274 000 € sur la période 2023-2026.

La Communauté urbaine accompagne à hauteur de 50 000 € dans le développement de la Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur. Instance de coopération, de concertation et d'action, CHEERS a pour mission de rendre l'enseignement supérieur havrais plus attractif, plus visible, et d'offrir un cadre de vie amélioré aux étudiants du territoire.

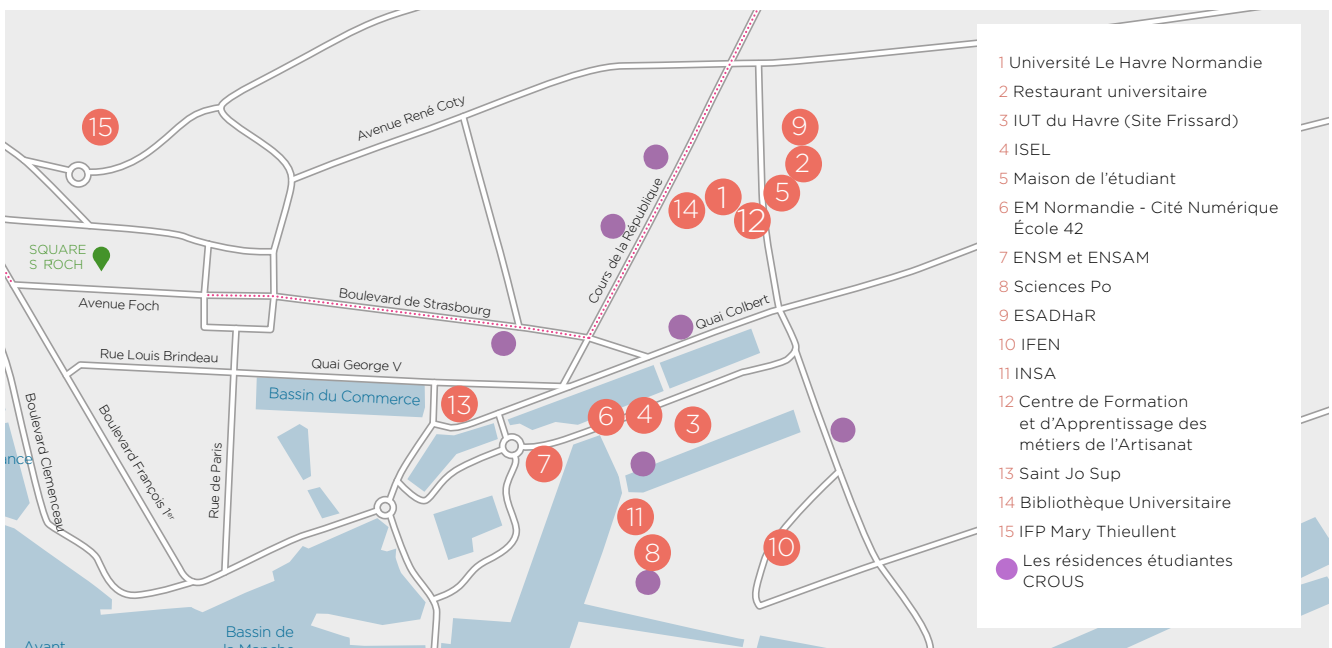
INAUGURATION DU CAMPUS RAPHAËL-MALLARD

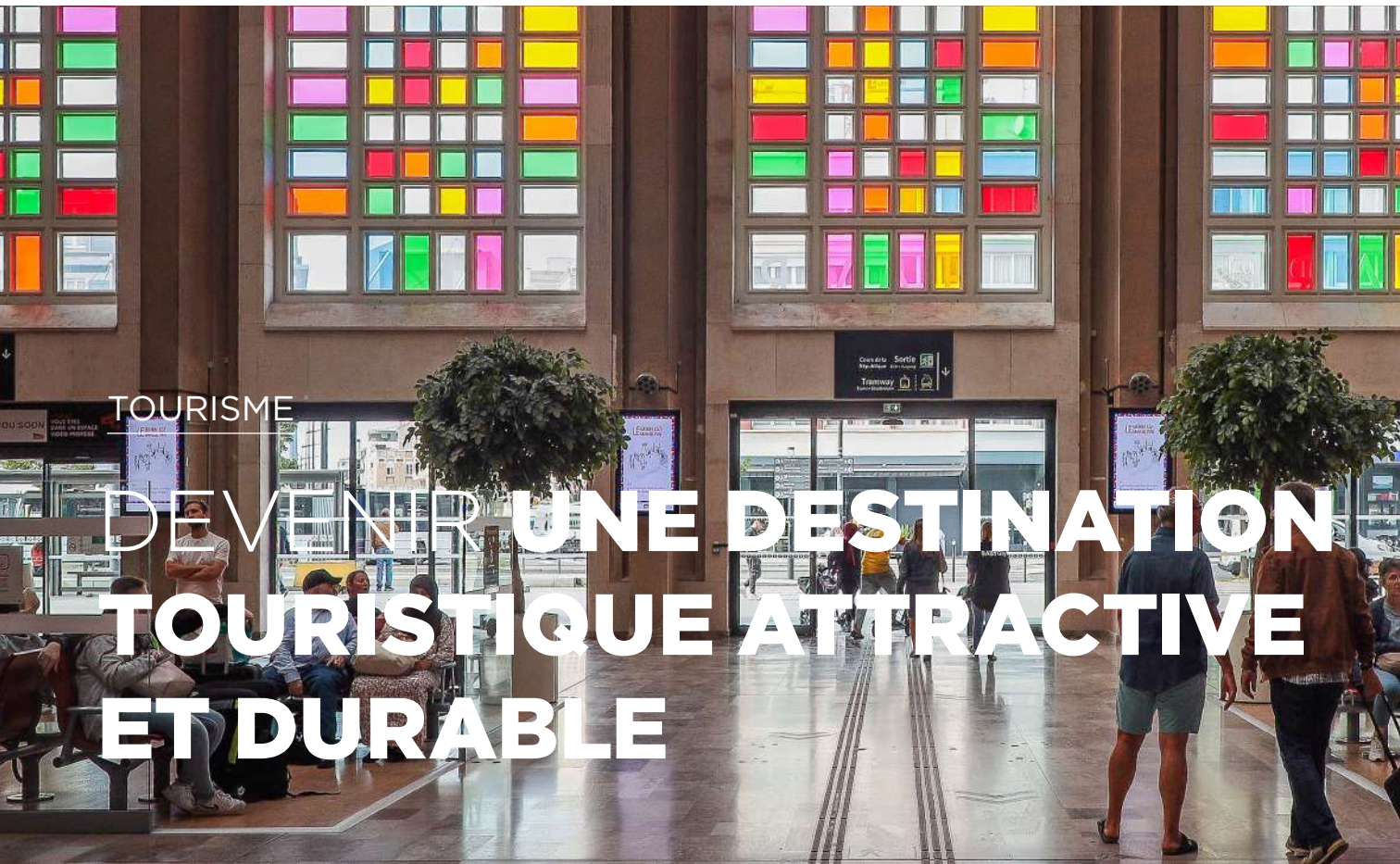
Alliant théorie et pratique, l'apprentissage s'affirme comme une voie professionnelle d'excellence. Le 6 novembre 2023, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie a ouvert son nouveau campus régional sur le site Lebon, à proximité de l'Université. Situé au cœur du campus Le Havre-Normandie, le bâtiment de près de 5 000 m² est équipé des meilleurs outils au service de l'apprentissage dont des laboratoires de boucherie, de charcuterie, de boulangerie, de pâtisserie et de fleuristerie. Plus de 400 apprentis y seront accueillis chaque année. En qualité de mandataire de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie, la Communauté urbaine a mis à disposition le foncier et a assuré la maîtrise d'ouvrage du bâtiment.



ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS AUX BESOINS

Affichant sa volonté de faire figurer Le Havre parmi les villes étudiantes les moins chères en termes de loyer, la Communauté urbaine avec l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine (AURH) a rejoint le réseau national des observatoires territoriaux du logement des étudiants (OTLE) animé par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et l'Association des villes universitaires de France (AVUF). Cet observatoire a permis de dresser un premier état de lieux en constatant que l'offre de logements dédié aux étudiants s'est diversifiée et a fortement augmenté (+20% de logements en résidence en un an). Parallèlement, une étude qualitative a été lancée auprès des étudiants décohabitants : elle révèle que près de 75% d'entre eux sont satisfaits de leur logement.





TOURISME

DEVENIR UNE DESTINATION TOURISTIQUE ATTRACTIVE ET DURABLE

2 M
DE VISITEURS
AU HAVRE

1,3 M
DE VISITEURS
À ÉTRETAT

23%
EN PROVENANCE
DE L'ÉTRANGER

42%
EN PROVENANCE
D'UNE AUTRE RÉGION

35%
EN PROVENANCE
DE NORMANDIE

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE EST ENGAGÉE DANS LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE SES PATRIMOINES. LA COMMUNAUTE URBAINE DÉVELOPPE DES PROJETS STRUCTURANTS DESTINÉS À CONFORTER LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE.

VISITES PATRIMONIALES EN HAUSSE

2023 confirme le retour à la normale amorcé en 2022 avec une progression de 6 % de la fréquentation des activités conçues et animées par le Pays d'art et d'histoire. Dans le cadre des *Rendez-vous du patrimoine*, plus de 500 visites ont été proposées au public individuel (hors appartement témoin Perret) permettant, ainsi, la valorisation

patrimoniale de quinze communes. Au total, près de 33 000 visiteurs, groupes et individuels, ont été accompagnés dans leur découverte du patrimoine local. Organisées les 16 et 17 septembre 2023, les Journées européennes du patrimoine ont accueilli plus de 17 000 visiteurs sur le territoire communautaire. Lors de cette 40^e édition, 146 rendez-vous différents ont été programmés dans 24 communes autour des thématiques du patrimoine vivant, du patrimoine



Bâtir le port de croisière de demain pour développer une attractivité à fort potentiel.

du sport et de l'esclavage. Le *pass Culture*, mis en place par la ministère de la Culture et auquel Le Havre Seine Métropole a adhéré, a également permis la prise en charge financière des visites guidées proposées aux élèves des collèges et lycées du territoire. Site officiel de Pays d'art et d'histoire créé par la Communauté urbaine, lehavreseine-patrimoine.fr contribue à la visibilité de l'offre : en témoigne le nombre de consultations en progression constante.

ANNÉE RECORD POUR LA CROISIÈRE

En 2023, Le Havre a accueilli à quai plus de 144 escales de croisière maritime (soit 428 000 passagers hors équipage) et 213 escales de croisière fluviale (soit 23 000

passagers hors équipage), confortant sa position de principal port d'escale et d'embarquement dans le nord de la France vers de nombreuses destinations (Europe du nord, Méditerranée, transatlantique, etc...). La ville attire désormais les croisiéristes par ses atouts touristiques : architecture du XXe siècle inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, berceau de l'impressionnisme, station balnéaire, label Ville d'art et d'histoire. C'est le fruit d'un travail de longue haleine mené par le département Croisière de l'office de tourisme Le Havre Étretat Normandie Tourisme et des investissements engagés par la Communauté urbaine pour le développement de cette activité. Depuis 2022, le GIP Le Havre Croisières exploite le pôle croisière, et assure également la promotion du port du Havre dans le secteur de la croisière.

UN NOUVEAU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2024-2028

Après les deux précédents schémas de développement touristique (2010-2014 et 2018-2022) qui portaient sur le périmètre de la CODAH, il convenait de proposer un nouveau schéma à l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole intégrant notamment une destination à forte notoriété touristique : Étretat.

Entre mars et juillet 2023, une méthode participative a été mise en place par l'Office de Tourisme axée sur des entretiens et des ateliers regroupant les représentants institutionnels et les acteurs privés de la filière.

Le travail engagé depuis une dizaine d'années a permis de faire émerger Le Havre comme une destination urbaine, culturelle et patrimoniale en bord de mer, avec un flux de croisières et une politique événementielle denses. Étretat a rejoint le territoire avec son rayonnement international et des enjeux forts relatifs à la gestion des flux.

La nouvelle stratégie du schéma de développement Touristique, élaboré par l'office de tourisme, s'articulera autour de quatre axes :

- Gérer les flux sur le territoire notamment autour d'Étretat ; bien accueillir les touristes itinérants ; développer des points d'intérêts à côté des deux pôles d'attraction touristique (Le Havre et Étretat)
- Faire monter en qualité les offres ; développer le caractère maritime de la destination et les savoir-faire artisanaux et industriels
- Aider les acteurs à s'adapter au changement climatique et à réduire leur impact ; inciter les clientèles à adopter de bons comportements
- Poursuivre la concertation engagée dans la mise en œuvre du schéma ; développer des outils pour une large mobilisation.



NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE CARRÉ DES DOCKS ET LES DOCKS OCÉANE

En 2023, la SPL DES DOCKS, regroupant Le Havre Seine Métropole et la Ville du Havre, à l'issue d'une mise en concurrence, a renouvelé sa confiance à la société S-PASS TSE pour la gestion et l'exploitation du Carré des Docks et des Docks Océane durant sept ans, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le nouveau projet s'appuie sur une parfaite connaissance du site et un projet d'exploitation dynamique qui prévoit :

- Près de 180 événements par an et plus de 330 jours d'occupation
- L'accueil de plus de 200 000 personnes par an
- Le développement des relations avec l'écosystème événementiel, culturel et sportif local
- L'intégration des principes de transition sociale et écologique

pour une stratégie écoresponsable et de qualité (ISO 9001 et ISO 20121)

- La création d'une relation client durable et pérenne avec un fort taux de fidélisation et de satisfaction
- Un projet de fort investissement visant à renforcer l'attractivité des équipements et le rayonnement du site et du territoire

À l'interface entre la ville et le port, le Carré des Docks permet au territoire de s'affirmer comme une destination de tourisme d'affaires. En 2023, l'équipement a reçu 13 congrès majeurs, un record depuis son inauguration en décembre 2016.

Installée face au centre des congrès, la nouvelle passerelle Daniel Colliard, inaugurée le 23 octobre 2023, contribue à renforcer les atouts du Carré des Docks en matière d'accessibilité et de mobilité douce.

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

- **L'exposition Étretat, mon paysage - Portrait sensible de la côte d'Albâtre**, conçue par la Communauté urbaine en partenariat avec le Département 76, le syndicat mixte Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre, Fécamp Ville d'art et d'histoire et le conservatoire du littoral de Normandie. Destinée à sensibiliser le grand public à la valeur et à la fragilité des paysages du littoral, l'exposition a été présentée à la Maison du patrimoine de février à mai 2023 puis à la mairie d'Étretat durant tout l'été.
- **Les Grandes voiles du Havre 2025**. Après l'immense succès de l'édition 2017, les plus grands voiliers du monde reviennent du 4 au 7 juillet 2025. La ville du Havre sera ville de départ de la Tall Ship Races. Entre 2023 et 2025, 185 jeunes matelots du territoire ont sélectionnés pour découvrir l'environnement marin et partager une expérience unique en mer. Le Havre Seine Métropole a ainsi pu faire partir sept jeunes en 2023 : trois Havrais, un Gonfrevillais, un Cerlanguais, un Harfleurais et un Dionysien.

UN ÉTÉ AU HAVRE 2023

Depuis sa création en 2017, Un Été Au Havre propose aux visiteurs un rendez-vous culturel à travers des œuvres et des installations contemporaines accessibles à tous dans l'espace public. Au fil des éditions, une collection permanente s'est constituée, permettant à la manifestation de transformer la ville en une exposition d'art contemporain à ciel ouvert qui compte aujourd'hui seize œuvres pérennes dans la ville.

En 2023, Gaël Charbau, nouveau directeur artistique, est parti à la conquête de nouveaux territoires dans la ville, faisant tomber les frontières entre lieux privés et publics. Il a choisi de multiplier les points de rencontre avec le public : sculptures, installations, mode, art vidéo, arts vivants, etc. La création contemporaine se dévoile sous toutes ses formes et s'installe de la gare au centre-ville, de la plage au centre commercial des Docks Vauban ainsi que dans de nombreux quartiers.



Un Été Au Havre 2023 a vu :

- La première édition de Métamorphose, rendez-vous annuel de rencontres et d'échanges publics sur la présence de l'art dans les évolutions et les transformations de l'espace public
- Deux nouvelles œuvres pour la collection permanente : Coupes de Isabelle Cornaro à la gare du Havre (vitraux et reproduction de la flèche de l'église Saint-Joseph) - La Ville qui n'existait pas - Épisode 1 : l'espace latent de Grégory Chatonsky (25 bâches installées sur des pignons d'immeuble dans la ville)
- 760 000 visiteurs sur l'axe Hôtel de ville - rue de Paris (700 000 visiteurs en 2021 avec un climat similaire)
- Plus de 70 000 actions de médiation, en progression d'une année sur l'autre.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

2024

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU
GRAND PROJET D'AMÉNAGEMENT
DE LA POINTE DE FLORIDE

LANCEMENT DU NOUVEAU SCHÉMA
DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
2024-2028

LANCEMENT D'UN PASS TOURISME
LE HAVRE-ÉTRETAT

LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

LES 150 ANS DE L'IMPRESSIONNISME

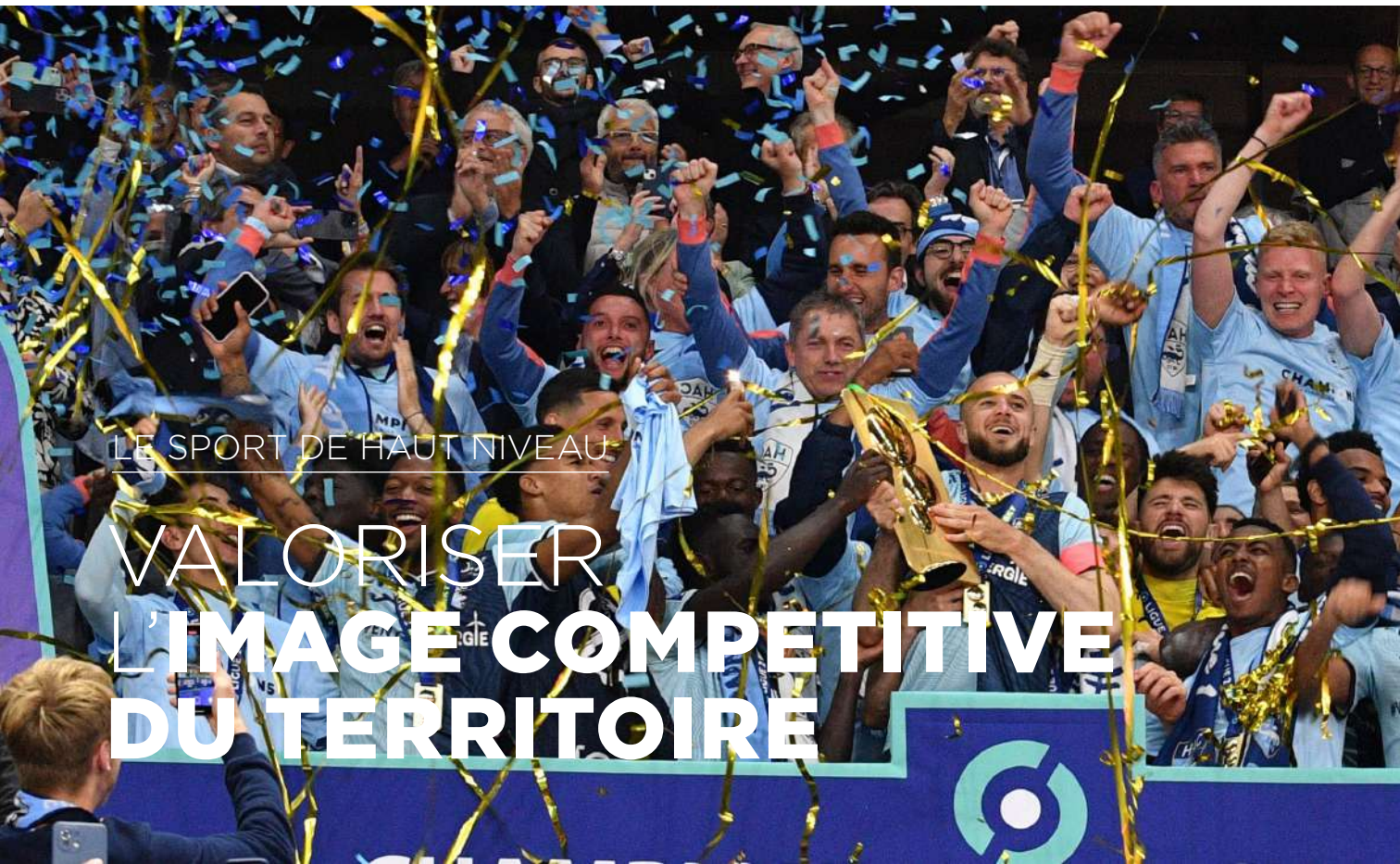
LES 150 ANS DE LA NAISSANCE
D'AUGUSTE PERRET

LE PASSAGE DE LA FLAMME
OLYMPIQUE (JUILLET)



INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

- **Une carte interactive pour les camping-cars** : la Communauté urbaine déploie un plan d'actions visant à améliorer l'accueil des camping-caristes, toujours plus nombreux. Ce type de tourisme s'est diversifié et participe à l'économie locale. Désormais, chaque aire de stationnement affiche des informations utiles ainsi qu'un QR code renvoyant à une carte interactive listant l'ensemble des points d'accueil dédiés (aires communautaires, campings ou emplacements temporaires). Les communes ont identifié 120 places de stationnement, ouvertes du 1^{er} juin au 30 septembre, à proximité de services (commerces ou distributeurs), et à un kilomètre maximum d'une ligne de bus, d'un chemin de randonnée ou d'un point d'intérêt. La carte est également consultable sur le site lehavre-etretat-tourisme.com (rubrique Dormir / Aires de camping-cars)



LE SPORT DE HAUT NIVEAU

VALORISER L'IMAGE COMPETITIVE DU TERRITOIRE

1 club

DE NIVEAU 2
HAC HANDBALL

4 clubs

DE NIVEAU 3
HANDBALL OCTEVILLE,
SAINT-THOMAS BASKET,
GONFREVILLE HANDBALL,
A.L. APLEMONT BASKET

576 280 €

DE SUBVENTIONS
VERSÉES AUX CLUBS

DONT 15 000 € DE SOUTIEN
À LA NORMANDY ELITE TEAM
POUR LA PARTICIPATION D'UN
ÉQUIPAGE SUR LE CIRCUIT 69F
(BATEAU À FOILS)

ET 10 000 € DE PRIME
D'ACCESSION AU HAC RUGBY
(NIVEAU 5)

LE SPORT DE HAUT NIVEAU EST VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ ET DE RAYONNEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE. CELLE-CI SOUTIENT ACTIVEMENT SES CLUBS FORMATEURS ET SES ATHLÈTES DONT CERTAINS PARTICIPERONT AUX JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024.

ACCOMPAGNER LES CLUBS FORMATEURS

La Communauté urbaine soutient les clubs formateurs à travers un appui financier.

Par ailleurs, depuis 2014, elle accompagne cinq équipes de haut niveau par le biais de conventions d'objectifs, en apportant un

soutien technique ou financier (HAC Handball féminin, Handball Octeville féminin, Gonfreville Handball masculin, Saint-Thomas Basket masculin, A.L. Aplemont Basket féminin).



Soutenir les clubs, accompagner les athlètes et participer aux grands rendez-vous sportifs du territoire.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

Début 2024

UN NOUVEL APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DES AMBASSADEURS DU SPORT AURA LIEU POUR LA PÉRIODE 2024-2028.

TRANSAT JACQUES VABRE 2023

Le Havre Seine Métropole a pris une part active dans l'organisation de la 16^e édition de la Transat Jacques Vabre en impliquant ses directions (Cycle de l'eau, Cycle du déchet, Voirie et mobilité, Espaces verts, Attractivité du territoire, Animation, services et événements communautaires...). La communauté urbaine apporte un soutien financier à la manifestation par une subvention de 60 000 €.

Plusieurs communes du territoire ont été associées (Mannevillette, Saint-Vigor d'Ymonville, Octeville-sur-Mer, Saint-Romain-de-Colbosc, Heuqueville). Les élèves de leurs écoles ont ainsi pu découvrir le village de la Transat à travers différentes activités et participer à la Grande Dictée organisée dans les grands salons de l'Hôtel de ville du Havre.

La mission Sport de haut niveau est également intervenue dans l'animation du Pavillon nautisme de la Ville du Havre en interviewant les Ambassadeurs du sport tout au long de la semaine. Une séquence qui a permis au public de prendre conscience des exigences du sport de haut niveau pour les athlètes.

UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC LE HAC FOOTBALL

Au terme d'une saison 2022-2023 magnifique où le club fut sacré champion de Ligue 2 (détenant ainsi le record avec six titres), le HAC Football a retrouvé la Ligue 1 : une première pour le stade Océane et pour la Communauté urbaine. Le Havre Seine Métropole a renouvelé et renégocié le contrat de prestations avec le club doyen. Cette nouvelle subvention s'élève à un montant de 718 552 €.

SOUTENIR LES AMBASSADEURS DU SPORT

Le Havre Seine Métropole soutient activement dans leurs projets certains sportifs de haut niveau licenciés dans des clubs du territoire, grâce au dispositif Les Ambassadeurs.

Les lauréats bénéficient d'une aide financière durant 4 ans, représentant une enveloppe globale de 38 000 € par an.

En contrepartie, ils s'engagent à valoriser l'image du territoire et à porter haut ses couleurs dans toutes les compétitions auxquelles ils participent.

Les six Ambassadeurs du sport retenus jusqu'en 2023 sont :
Tom Auber (Société des Régates du Havre) : stand up paddle et wingfoil
Margaux Bailleul (Société Havraise d'Aviron) : aviron

Camille Lecointre (Société des Régates du Havre) : voile olympique 470

Jérémie Mion (Société des Régates du Havre) : voile olympique 470

Clara Valinducq (Société Havraise d'Aviron) : aviron

Amina Zidani (Don't Panik Team) : boxe française (*photo ci-contre*)

La Communauté urbaine apporte également son soutien à **Charlie Dalin** (voile océanique) en tant qu'Ambassadeur du territoire.



SANTÉ

AGIR POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS

57

LAURÉATS PASS-LAS
À L'UNIVERSITÉ LE HAVRE
NORMANDIE
(SOIT UN TAUX DE RÉUSSITE
DE +/- 30%)

+ DE 150

LYCÉENS RENCONTRÉS
AU SALON DE L'ÉTUDIANT
POUR PROMOUVOIR
LA FILIÈRE PASS-LAS

6

ÉVÉNEMENTS

- 1 SOIRÉE LAURÉATS ÉTUDES DE SANTÉ (PASS-L.AS)
- 1 JOURNÉE D'ACCUEIL DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE
- 1 SOIRÉE DES INTERNES DE SPÉCIALITÉ (180 INTERNES)
- 2 SOIRÉES DES REMPLAÇANTS (26 MÉDECINS)
- 1 SOIRÉE D'ACCUEIL DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALITÉS RÉUNIS

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ DÉVELOPPE UNE POLITIQUE DE SANTÉ COORDONNÉE, ADAPTÉE AUX BESOINS DU TERRITOIRE, PAR LA PRÉVENTION, L'ACCÈS AUX SOINS ET L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE.

PRÉPARER L'AVENIR

En 2023, plus de 150 lycéens ont visité le stand PASS-L.AS du Salon de l'Étudiant du Havre, réunissant la Communauté urbaine, l'université Le Havre Normandie ainsi que les tutorats étudiants. Par ailleurs, 57 étudiants ont intégré des études de santé (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie ou Kinésithérapie) grâce à leur brillante réussite de leur année PASS-L.AS à l'ULHN.

La communauté des remplaçants continue de s'étoffer en sédentarisant de plus en plus de jeunes médecins sur le territoire

en remplacement ponctuel ou récurrent. En 2023, 12 d'entre eux se sont installés.

Pour ancrer les étudiants en médecine sur le territoire, trois journées d'accueil se sont tenues en 2023 dont la dernière, réunissant internes de médecine générale et internes de spécialité, a favorisé l'interconnaissance et l'interdisciplinarité.



Promouvoir les bons comportements, développer l'offre médicale sur le territoire et accompagner les acteurs de santé dans leurs projets.



RENFORCER L'UNIVERSITARISATION DU TERRITOIRE

Le Havre Seine Métropole a été pionnière en matière d'universitarisation en participant au financement de deux postes de professeurs universitaires-praticiens hospitaliers (PU-PH) en pneumologie et en pédopsychiatrie au sein du Groupe Hospitalier du Havre (GHH). L'objectif est de renforcer l'attractivité du groupe hospitalier en rendant la recherche possible pour les internes officiant auprès des professeurs universitaires.

Les deux spécialités se sont d'ailleurs largement étoffées : en témoigne la restructuration des équipes de pédopsychiatrie au sein d'une nouvelle structure, Le Phare, inaugurée en novembre 2023 par le ministre de la Santé et de la Prévention, Aurélien Rousseau.

En s'engageant à financer un poste de maître de conférences des universités (MCU) en oncologie depuis 2022, la Communauté urbaine contribue également à créer une nouvelle filière de recherche au sein de l'hôpital, puisqu'un pôle oncologie ouvrira en 2024.

CONFORTER LES PARTENARIATS

Le Havre Seine Métropole poursuit le déploiement des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) en partenariat avec l'association Sextant 76, la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Maritime, la Fédération des maisons et pôles de santé (FMPS) Normandie et l'Agence régionale de santé (ARS). En 2023, cinq nouvelles maisons de santé ont ainsi vu le jour.

La Communauté urbaine contribue également à favoriser l'accueil des nouveaux professionnels en participant notamment au groupe de travail « Ambassadeurs Santé » aux côtés de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Respectant les échéances du contrat local de santé (CLS) signé en décembre 2022 avec 23 partenaires, la Communauté urbaine a enclenché les onze actions du CLS programmées sur trois ans : trois sont opérationnelles et développées au sein du service Santé (cartographie, dépistages de cancers, réseau des remplaçants), deux sont en cours d'évaluation (1 000 premiers jours, Maison sport santé), six sont en voie de réalisation (page web cancer, Ludisport, santé des étudiants, AMI territoire promoteur de santé, logement et parcours de vie, incurie).



ACCOMPAGNER LES PROJETS

Créé à l'initiative de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et de Promotion Santé Normandie, le Point Relais Documentaire (PRD) propose 600 ouvrages pour guider les acteurs dans la réussite de leurs projets. En 2023, 29 partenaires ont sollicité le PRD pour 116 emprunts d'outils pédagogiques.

VEILLER À LA SALUBRITÉ

Garante de conditions de vie saines pour tous, la Communauté urbaine intervient dans plusieurs domaines : habitat, hygiène alimentaire, nuisances sonores, pollution, gestion des nuisibles, saturnisme. En 2023, 987 dossiers ont été traités dont 639 nouveaux signalements. 65% de ces dossiers concernaient l'habitat, 28% l'environnement, 12% le bruit et l'hygiène alimentaire.

Le Havre Seine Métropole travaille en partenariat avec les acteurs du secteur médico-social pour gérer les situations d'incurie (manque d'hygiène personnelle ou de propreté du logement).

La démarche allie un accompagnement technique et médico-social des personnes en difficulté avec la mise en place, en dernier recours, de mesures coercitives, si nécessaire. En 2023, neuf procédures ont ainsi été mises en œuvre dont trois assorties de travaux d'office.

PRÉVENIR DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Créée par la Communauté urbaine, l'action Santé à l'école a été mise en place dans 16 écoles du territoire pour l'année scolaire 2023-2024. 131 classes (soit 2 720 élèves) ont participé aux 416 animations proposées (+27%). Entre septembre et octobre 2023, 171 enseignants ont participé à une session de formation aux compétences psychosociales. Le Havre Seine Métropole a également poursuivi ses actions de prévention dans les quartiers

prioritaires de la politique de la ville (QPV) et dans les territoires de veille active (TVA) via les ateliers santé ville (ASV), avec l'organisation de neuf rendez-vous de la santé et la mise en place de vingt accompagnements méthodologiques de partenaires. Des actions spécifiques y sont développées comme la participation à la constitution des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter établissements (CESCI) permettant de consolider les parcours de santé des jeunes.

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

LE HAVRE, GAINNEVILLE, ÉPRETOT, ÉPOUVILLE, MONTIVILLIERS, GONNEVILLE-LA-MALLET, BÉNOUVILLE, BORDEAUX-SAINT-CLAIR Action Santé à l'école 2023-2024 ... **LE HAVRE :** élaboration, en collaboration avec Sextant 76, la CPAM et l'ARS, du projet Pôle santé 100% LH permettant à des patients en affection longue durée (ALD) sans médecin traitant d'accéder à un médecin (retraité) au sein d'un pôle dédié ... **TOUTES COMMUNES :** organisation de trois soirées à destination des maires de la Communauté urbaine sur les thématiques suivantes : la démographie médicale et l'art de l'exercice coordonné (juin 23) / la notion de santé-environnement et l'urbanisme favorable à la santé (juillet 23) / la santé mentale et l'hospitalisation sous contrainte (novembre 23).

RECUEILLIR ET PROTÉGER LES ANIMAUX

La fourrière animale communautaire accueille et héberge les animaux errants trouvés sur le territoire et ceux placés sur décision de justice ou administrative. Les équipes de la fourrière mettent tout en œuvre pour rechercher les propriétaires, assurer la restitution des animaux et leur devenir le cas échéant. En 2023, 343 animaux ont été recueillis : 63% de chiens et 37% de chats.

PROMOUVOIR L'EXERCICE COORDONNÉ

En 2023, cinq projets de maisons de santé pluriprofessionnelles au Havre ont été validés par le comité opérationnel départemental : LH Ouest à Sanvic, Résidence de France, Quartiers sud, Les Jardins de Bléville, Soquence/Graville. Les projets de santé correspondant ont été mis en œuvre en 2024 par les professionnels de santé.

Le 6 juin 2023, Le Havre Seine Métropole a également organisé une soirée de sensibilisation au développement de l'exercice coordonné, à destination des communes. Quinze d'entre elles étaient représentées. L'objectif était d'encourager une approche territoriale du soin à l'échelle de la Communauté urbaine en nourrissant une réflexion globale sur la politique de la santé par le biais d'une cartographie interactive.

770 k€

BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT SANTÉ

SOIT :

270 K€ POUR L'UNIVERSITARISATION DU GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE (+30 K€)

175 K€ POUR LE FINANCEMENT DE L'ANTENNE PASS-LAS À L'UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE

92 K€ DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (AMUH, GÉRONTOPOLE, AMISC, FRANCE ALZHEIMER...)

233 K€ POUR FINANCER LES ACTIONS DE TERRAIN DU SERVICE SANTÉ

BUDGET D'INVESTISSEMENT SANTÉ

57K€ DE SUBVENTION AU GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DENTAIRE

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

POURSUIVRE L'ACTION **SANTÉ À L'ÉCOLE** SUR TOUT LE TERRITOIRE EN VEILLANT À INTÉGRER LES ÉCOLES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES DE VEILLE ACTIVE AINSI QUE LES ÉCOLES DES COMMUNES RURALES

DÉVELOPPER L'ACTION DE **DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE** SUR LE TERRITOIRE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES

ÉVALUER LE **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ** ET PRÉPARER L'ÉLABORATION DU FUTUR CLS (PRINTEMPS 2025)

DÉVELOPPER LA STRATÉGIE NATIONALE DES **COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES** À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE, EN LIEN AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

STRUCTURER UNE « **STRATÉGIE CANCER** » AVEC LES PARTENAIRES

PÉRENNISER LES ACTIONS RELATIVES À LA **CRÉATION D'UN VIVIER DE MÉDECINS** (ACCUEIL DES INTERNES, REMPLAÇANTS, ANTENNE PASS LAS)

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES **MSP** (MAISON DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLES). INTÉGRER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION AUX PROJETS DE SANTÉ EXISTANTS

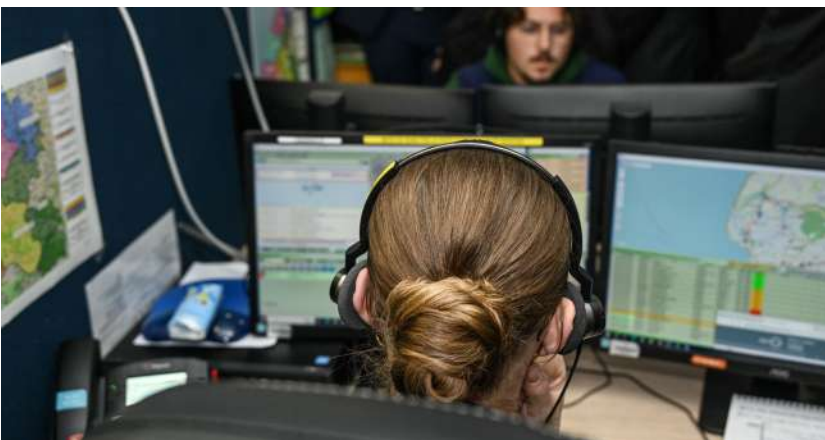
ÉTUDE LA FAISABILITÉ D'UN **GUICHET UNIQUE** POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (ARS-CPAM-CU)

LIVRER L'EXTENSION DE LA **MAISON MÉDICALE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL** (250 K€)

POURSUIVRE LE SOUTIEN À L'**UNIVERSITARISATION** ET LE DÉVELOPPEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DU GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE

CONSOLIDER LES **PARTENARIATS** EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SALUBRITÉ AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE **LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE**





L'HABITAT

RENFORCER LE LIEN SOCIAL PAR UN HABITAT ADAPTÉ, DURABLE ET DE QUALITÉ

PARCE QUE L'HABITAT EST UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE S'EMPLOIE À RÉHABILITER LES CENTRES-VILLES ET CENTRES BOURGS DE SES COMMUNES ET À CONSTRUIRE ET RÉNOVER DES LOGEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS DE CHACUN.

HABITAT SOCIAL

6 TERRAINS FAMILIAUX
POUR LES GENS DU VOYAGE LIVRÉS À
HARFLEUR EN JUILLET 2023 POUR UN
COÛT TOTAL DE 1 384 K€

188 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
NEUFS AGRÉÉS DANS 9 COMMUNES
(AIDE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE :
260K€ / AIDE DE L'ÉTAT : 598 K€)

63 LOGEMENTS EN ACCESSION
SOCIALE PROGRAMMÉE

HABITAT PRIVÉ

784 LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS
FINANCIÈREMENT DANS LE CADRE DE
LA PLATEFORME DE LA RÉNOVATION
ET DU SERVICE AMÉLIORATION DE
L'HABITAT, SOIT :

- 373 667 € D'ENGAGEMENTS PUBLICS
SUR LE TERRITOIRE EN 2023
- 5 578 € D'AIDES PUBLIQUES EN
MOYENNE PAR LOGEMENT
- EN MOYENNE, 1 € D'AIDE PUBLIQUE
LOCALE GÉNÈRE 4 € DE TRAVAUX DE
RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ.

ADAPTER L'OFFRE RÉSIDENTIELLE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

La Communauté urbaine s'engage à fournir une offre adaptée aux différents parcours résidentiels, notamment en accompagnant les projets à destination :

- des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap (83 logements agréés en 2023) : la Communauté urbaine participe aux groupes de travail sur « le senior dans son logement » dans le cadre du plan « Bien vieillir au Havre ».
- En 2023, elle a également initié 25 relogements de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, dans le cadre de la Bourse au logement et 26

relogements de personnes en difficulté d'accès ou de maintien à domicile, dans le cadre de la Commission locale de relogement.

- des jeunes actifs et des étudiants : en 2023, la Communauté urbaine a développé un outil numérique d'information à destination des jeunes sur l'accès au logement.
- Par ailleurs, l'étude de faisabilité pour la création d'une offre spécifique d'habitat destinée aux jeunes a été validée.
- des gens du voyage ou en voie de sédentarisation : en 2023, 6 terrains familiaux à destination des gens du voyage ont été livrés à Harfleur.



Accompagner le renouvellement urbain des centres-villes et centres-bourgs pour redynamiser l'activité des communes .

ENCOURAGER LA RÉNOVATION ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Avec la Plateforme de la rénovation, la Communauté urbaine accompagne tous les ménages du territoire dans les projets de rénovation de leur logement. Elle mène aussi des opérations programmées d'amélioration de l'habitat sur des secteurs cibles, avec des enjeux de renouvellement urbain.

C'est notamment le cas de la troisième tranche de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU 3) du Centre ancien du Havre. Mis en œuvre en février 2022 et établi jusqu'en 2027, ce vaste programme de rénovation immobilière concerne le périmètre situé à l'est du cours de la République jusqu'au boulevard de Graville. Depuis le début de la convention, plus de 150 logements ont déjà bénéficié d'un accompagnement et de subventions publiques pour des travaux de réhabilitation.

Le Havre Seine Métropole renforce également son action en direction des copropriétés du Centre ancien du Havre avec la mise en œuvre du deuxième Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétaires (POPAC 2) pour une durée de 3 ans. Opérationnel depuis l'été 2023, le suivi-animation est assuré en

coopération avec l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 76). Cette dernière propose des permanences destinées à informer et à accompagner les syndicats, les copropriétaires et les locataires en matière administrative, technique, financière, juridique et fiscale.

Afin d'étendre son action sur le territoire, la Communauté urbaine a mis en œuvre deux autres dispositifs d'OPAH-RU multisites en 2023 :

- L'OPAH-RU « Petites Villes de Demain » (2023/2027) dans les centres anciens des communes d'Étretat, de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc
- L'OPAH-RU « Vallée de la Lézarde » (2023/2028) dans les centres anciens des communes d'Harfleur, de Montivilliers, de Rolleville et d'Angerville-l'Orcher.

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) dans les communes « Petites Villes de Demain » est désormais opérationnelle. Plusieurs projets d'aménagement ou de reconversion de bâti ancien sont en phase d'étude, tels l'aménagement de la place Georges Chedru à Criquetot-l'Esneval, la reconversion de l'ancienne perception à Saint-Romain-de-Colbosc ou encore la réhabilitation de biens communaux à Étretat.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

POURSUITE DES ACTIONS POUR LE LOGEMENT DES JEUNES

RÉHABILITATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE AU HAVRE

APPLICATION DE LA GRILLE DE COTATION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL COMME AIDE À LA DÉCISION DES COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

TRAVAIL PARTENARIAL SUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

BILAN À MI-PARCOURS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2022-2027 ET NOUVELLES CONTRACTUALISATION PAR L'ÉTAT (AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT(ANAH))

FORUM ET MATINALE DE L'HABITAT

Outre le Forum sur l'habitat dégradé organisé le 16 novembre 2023 au château de Gromesnil, qui a réuni plus de 80 personnes, la Communauté urbaine a initié un autre temps fort à destination des professionnels avec la Matinale de l'habitat organisée à la Cité Numérique le 9 juin 2023, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine (AURH) et l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL). L'occasion de présenter les dispositifs de la Communauté urbaine concernant la plateforme de la rénovation ainsi que les nouveaux périmètres d'intervention des opérations programmées d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU Petites Villes de Demain et Vallée de la Lézarde).

L'AURH a également partagé des données sur l'arrivée des Franciliens sur le marché immobilier local, la vacance des logements et le phénomène Airbnb. Autant de thématiques qui alimentent l'observatoire de l'habitat de la Communauté urbaine.

L'ADIL, quant à elle, a rappelé les principaux apports de la loi Climat et Résilience sur l'habitat. Une quarantaine de professionnels (notaires, agences immobilières, syndicats de copropriété) ont répondu présent à cette Matinale.



LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

DÉVELOPPER UNE CULTURE DU RISQUE

29 COMMUNES

COMPRISES DANS LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE (ZIP) DU HAVRE

32 ÉLUS ET AGENTS

ONT SUIVI L'UN DES 3 STAGES DE FORMATION À LA GESTION DE CRISE

215 000 HABITANTS

ONT ÉTÉ ALERTÉS DANS LE CADRE DE L'EXERCICE PPI GRANDEUR NATURE D'ALERTE DES POPULATIONS DU 13 OCTOBRE 2023 (18 SIRÈNES DÉCLANCHÉES, 105 000 APPELS VOCAUX ET 13 000 SMS ENVOYÉS)


SUR LES 290 LOGEMENTS CONCERNÉS PAR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT), 76 % D'ENTRE EUX ONT EFFECTUÉ LES TRAVAUX OBLIGATOIRES DE RENFORCEMENT ET 96% DISPOSENT DÉJÀ D'UN DIAGNOSTIC.

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ RENFORCE SA RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES EN METTANT EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION ET DE PRÉVENTION SUR SON TERRITOIRE ET EN AIDANT SA POPULATION À ACQUÉRIR LES BONS RÉFLEXES.

PRÉVENIR LES RISQUES

Compte tenu de l'exposition du territoire aux aléas naturels et technologiques, Le Havre Seine Métropole est engagé dans une politique volontariste et coordonnée avec l'Office des risques majeurs de l'estuaire de la Seine (ORMES) qui regroupe les collectivités, HAROPA PORT, la chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire, les industriels et l'Université du Havre. La Communauté urbaine prévient les risques spécifiques à son

territoire en cartographiant les projets urbains et portuaires en zone de submersion marine. L'enjeu est de protéger les populations durant l'événement, de limiter les dommages et les perturbations et de favoriser un retour rapide à la normale. C'est dans cette perspective qu'a été élaboré, en 2023, le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du territoire. 2023 a également permis de finaliser la phase 1 du recensement des cavités souterraines concernant 22 communes.



Avoir une approche globale des aléas, des enjeux et de leur gestion pour réduire les vulnérabilités du territoire.

À terme, une cartographie sera intégrée aux documents d'urbanisme pour formaliser la prise en compte du risque dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Les études se déroulent dans les 54 communes du territoire jusqu'en 2024.

Tout au long de l'année, Le Havre Seine Métropole propose également aux élus et aux agents communaux des formations visant à les sensibiliser à la culture du risque, à leur présenter des dispositifs opérationnels et à leur soumettre des exercices de simulation, de communication et de gestion de crise.



SAVOIR COMMENT AGIR

La Communauté urbaine apporte son expertise et son soutien aux communes pour élaborer et réviser l'ensemble des documents de planification (Plan communal de sauvegarde, Plan particulier d'intervention, etc.) afin de bien se préparer et d'être prêtes à agir. Dans le cadre du dispositif ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile), les deux Plans particuliers d'intervention (PPI - annexe risques industriels du dispositif ORSEC préfectoral) ont été mis en révision.

En 2023, le PPI de la zone industrialo-portuaire (ZIP) du Havre a été approuvé avec, en point d'orgue, l'organisation d'un exercice d'alerte des populations grandeurs nature pendant lequel la Communauté urbaine a mobilisé la cellule de crise intercommunale et le Centre intégré de gestion de l'alerte de l'estuaire (CIGNALE). Le Havre Seine Métropole a également participé à l'animation des Journées de la résilience de l'estuaire de la Seine organisées par l'ORMES.



30 ACTIONS ÉLIGIBLES AU PAPI

Afin d'intégrer le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) proposé par l'État en 2023, la Communauté urbaine a élaboré un plan d'actions axé sur :

- la culture du risque des populations
- la surveillance et l'anticipation des inondations et des submersions marines
- les dispositifs de gestion d'alerte et de gestion de crise
- les bonnes pratiques en matière d'aménagement et d'urbanisme, la réduction de la vulnérabilité des bâtiments et des équipements existants

Une trentaine d'actions complémentaires ont été soumises à la labellisation pour bénéficier des financements du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

VEILLER ET ALERTER

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la Communauté urbaine assure une veille sur d'éventuelles situations à risques naturels et/ou technologiques et en informe les communes en temps réel. Afin d'agir efficacement et de protéger les habitants, elle organise et supervise, au quotidien, le réseau d'alerte des populations. Elle s'est dotée d'un système d'alerte multicanal.

Ainsi, au réseau centralisé des 35 sirènes réparties sur tout le territoire exposé aux risques industriels, s'ajoute un dispositif d'alerte mis à disposition des 54 maires et du préfet de Seine-Maritime. En cas d'alerte, il permet d'envoyer des milliers de SMS, d'appels téléphoniques et/ou de courriels. Les habitants peuvent ainsi prendre connaissance des consignes à adopter et être informés de l'évolution de la situation.

En 2023, l'exercice PPI de la ZIP du Havre, la tempête Ciaran, les inondations à Montivilliers et un épisode de pollution des eaux ont nécessité la mobilisation de la cellule de crise « Risques majeurs » et du CIGNALE.

INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Le lancement de la mise à jour du schéma de défense extérieure contre l'incendie des communes membres a permis de se réinterroger sur leurs équipements et sur les projets de territoire.

INFORMER EN TEMPS RÉEL

Géré par Le Havre Seine Métropole, le dispositif d'alerte « Risques majeurs », est accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté urbaine.

Ils peuvent s'inscrire gratuitement sur le site **alerte.lehavreseinemetropole.fr** ou sur le site de leur commune de résidence. En cas d'événement naturel ou technologique, l'alerte est déclenchée par le maire ou plus exceptionnellement par le préfet.

INVESTISSEMENTS SIRÈNES

202 k€

DE MAINTENANCE CURATIVE

48 k€

ALERTE « INDOOR »
(DÉPLOIEMENT DE DISPOSITIFS
D'ALERTE DANS LES BÂTIMENTS
COMMUNAUTAIRES)

FONCTIONNEMENT SIRÈNES

60 k€

MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES
SIRÈNES D'ALERTE

150 k€

RECENSEMENT
ET CARTOGRAPHIE DES INDICES
DE CAVITÉS SOUTERRAINES

250 k€

PARTICIPATION À LA
CONSTRUCTION DU **CENTRE
DE SECOURS LE HAVRE SUD**
À DESTINATION DU SERVICE
DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS (SDIS) 76
(SUBVENTION DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE
À HAUTEUR DE 1 M€ SUR
LA PÉRIODE 2022-2024)

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

2024 MARQUERA LE LANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS DE **PRÉVENTION DES INONDATIONS**. UNE FOIS LABELLISÉ PAR L'ÉTAT, LE PROGRAMME ENGAGE POUR SIX ANS. IL VISE PRIORITAIREMENT À RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE ET À HABITUER LA POPULATION ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX RISQUES MULTIPLES D'INONDATION ET AUX MESURES DE SÉCURITÉ QUI EN DÉCOULENT.

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL** (PLUI)

DÉPLOIEMENT DES EXERCICES DU **PLAN DE MISE À L'ABRI** (PMA) DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

MODERNISATION ET SÉCURISATION DES **DISPOSITIFS D'ALERTE** (SIRÈNES)

RÉDACTION DU **PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE** (PICS)

POURSUITE DE LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES COMMUNES ET DE L'INTERCOMMUNALITÉ À LA **GESTION DE CRISE**

LANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTION DE **PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION** (PAPI)

EXPÉRIMENTATION DES PLANS DE MISE À L'ABRI (PMA)

Le service Risques majeurs de la Communauté urbaine a saisi l'opportunité de la révision du Plan particulier d'intervention de la ZIP du Havre pour :

- Mettre à jour le plan de mise à l'abri de l'Hôtel de la Communauté urbaine
- Expérimenter avec succès un nouveau dispositif d'alerte à l'intérieur de l'Hôtel de la Communauté urbaine (alarme sonore et visuelle sur les six niveaux du bâtiment)
- Expérimenter le plan de mise à l'abri du bâtiment administratif Joliot Curie
- Procéder aux exercices de mise à l'abri à l'occasion de l'exercice PPI grandeur nature



LA POLITIQUE DE LA VILLE

REDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

Le contrat de ville

116 ACTIONS

59 PORTEURS DIFFÉRENTS

(ASSOCIATIONS, SERVICES PUBLICS)

+ DE 30 000 BÉNÉFICIAIRES

9,4 M€ D'ACTIONS,

COFINANCÉES PAR

PLUS DE 10 PARTENAIRES

La Cité éducative

Le Havre Nord et Le Havre Sud

85 ACTIONS

47 PORTEURS DIFFÉRENTS

(ASSOCIATIONS, SERVICES PUBLICS)

+ DE 6 000 BÉNÉFICIAIRES

POTENTIELS

+ DE 1,6 M€ D'ACTIONS

COFINANCÉES

La Cité de l'emploi

216 PERSONNES MOBILISÉES

96 SOLUTIONS EMPLOIS OU

FORMATIONS

PLUS DE 40 RENCONTRES DE
COORDINATION DES ACTEURS

ÉLABORÉE, ANIMÉE ET COORDONNÉE AU NIVEAU INTERCOMMUNAL, LA POLITIQUE DE LA VILLE SE CONSTRUIT EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES COMMUNES ET L'ÉTAT DANS LE BUT DE RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS.

ANIMER LES DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le Havre Seine Métropole apporte son expertise à la construction d'une politique intercommunale de la ville.

Celle-ci se traduit par un contrat de ville, établi de 2015 à 2023, porté par un Groupement d'intérêt public (GIP) qui permet un travail partenarial étroit avec les communes et l'État.

Les actions du contrat de ville concernent 18 quartiers situés dans les communes du Havre, Gonfreville l'Orcher, Montivilliers

et Harfleur.

Sept d'entre eux sont classés en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et onze en territoires de veille

active (TVA) ; ce qui représente 21% de la population de la Communauté urbaine.

Commencée en 2022, l'évaluation finale du contrat de ville s'est poursuivie en 2023, notamment avec une concertation auprès des habitants et une validation de la trame du futur document. La rédaction doit être finalisée au cours du premier semestre 2024.

Ce nouveau contrat définira les enjeux des quartiers concernés jusqu'en 2030, avec un diagnostic



Agir pour améliorer le quotidien des habitants des dix-huit quartiers géo-prioritaires du territoire.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE 2024-2030 EN COURS D'ÉLABORATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ URBAINE, LES 4 COMMUNES CONCERNÉES ET L'ÉTAT.

LA **CITÉ DE L'EMPLOI** ET LA **CITÉ ÉDUCATIVE** POURSUIVront LEUR DÉVELOPPEMENT.

à mi-parcours. Il renforcera la mobilisation des partenaires autour des quartiers géo-prioritaires.

FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Fin 2021, la Communauté urbaine a été labellisée Cité de l'emploi par l'État. Ce dispositif propre à la politique de la ville vise à renforcer la connaissance réciproque des acteurs du territoire et leur coordination, en lien avec les champs de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

Son objectif est également de mobiliser le droit commun autour de ces enjeux. En 2023, la Cité de l'emploi Le Havre Seine Métropole a permis d'accompagner 216 personnes éloignées de l'emploi. Elle a contribué à assurer une cohérence territoriale de l'ensemble des actions en lien avec l'emploi et l'insertion.



FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE

Le Havre Seine Métropole accompagne des actions de terrain pour améliorer le quotidien de ses habitants et renforcer la cohésion sociale sur son territoire.

Dans le cadre du Contrat de ville, des ateliers philosophiques ont été mis en place dans les écoles et les collèges afin de favoriser le vivre-ensemble. En concertation avec l'enseignant, les élèves ont échangé autour de thèmes qu'ils ont eux-mêmes choisis (le bonheur, l'identité, grandir, les émotions, la nature, l'art, la justice, la liberté, la solidarité, le pouvoir, l'intelligence, etc.), autant de sujets qui participent à l'émancipation de futurs citoyens.



L'ANIMATION DU TERRITOIRE

FACILITER LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

+ **30 000 PERSONNES**

CONCERNÉES PAR
LES ACTIONS ET LES
ÉVÉNEMENTS
CULTURELS ORGANISÉS
EN RÉGIE

800 K€ D'AIDES

AUX ASSOCIATIONS
SPORTIVES

255 K€ D'AIDES

AUX ASSOCIATIONS
CULTURELLES

À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE SES HABITANTS, LA COMMUNAUTÉ URBAINE MET À LEUR DISPOSITION DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ ET LEUR PROPOSE DES ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX ET FÉDÉRATEURS AUTOUR DU SPORT ET DE LA CULTURE.

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE


Dans le cadre de sa mission d'exploitation, Le Havre Seine Métropole gère de nombreux équipements sportifs dont cinq centres aquatiques.

Le 1^{er} juillet 2023 a vu la reprise en régie de la piscine de Criquetot-l'Esneval, l'ensemble du personnel et la gestion du complexe étant désormais placé directement sous le pilotage de la Communauté urbaine.

La gestion d'équipements sportifs nécessite aussi d'adapter les structures et d'assurer leur pérennité.

Le gymnase à Criquetot-l'Esneval a connu une réfection complète du sol à l'été 2023 afin d'optimiser le confort des pratiquants scolaires et des associations sportives.

En complément, Le Havre Seine Métropole favorise également la pratique du sport pour tous à travers le Ludisport, qui rassemble, au sein de seize



**Rendre le sport
et la culture
accessibles à tous
sur l'ensemble
du territoire.**

communes membres de la Communauté urbaine, plus de 300 enfants initiés sur le temps périscolaire à de nombreuses activités sportives. Organisée le 27 mai 2023, la Fête du Ludisport a permis aux habitants de participer, en famille, à un moment convivial au stade Océane puis d'assister à une rencontre du HAC Football féminin dans le cadre du championnat de Division 1. En 2023, la Communauté urbaine a également accompagné 28 manifestations sportives sur dix communes différentes. Des sports de glisse au nautisme, en passant par les sports individuels, collectifs ou de raquette, le territoire a accueilli de nombreux événements au rayonnement intercommunautaire incitant à une pratique sportive pour tous.



2 MAISONS DE TERRITOIRE
LABELLISÉES FRANCE
SERVICES

5 CENTRES AQUATIQUES
AYANT ACCUEILLI
PLUS DE 500 000 PERSONNES

2 GYMNASES

1 PISTE D'ATHLETISME

1 STAND DE TIR

1 CENTRE D'AVIRON

1 AÉRODROME

1 ÉCOLE DE MUSIQUE
ET DE DANSE

1 CINÉMA

2 CRÈCHES HALTES-
GARDERIES

2 RELAIS PETITE ENFANCE

1 LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-
PARENTS

1 PARC ET CHÂTEAU
(GROMESNIL)





PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Havre Seine Métropole promeut auprès des habitants les disciplines artistiques, source d'enrichissement et de bien-être. L'École de musique et de danse intercommunale, située à Saint-Romain-de-Colbosc, poursuit son projet d'établissement 2021/2026. L'école, qui comptabilisait 400 élèves dont 54 du dispositif «Orchestre à l'école» durant l'année scolaire 2022/2023, développe également de nombreux projets et actions de sensibilisation hors les murs. Les talents de l'école se sont ainsi retrouvés sur la scène du Siroco, les 27 et 28 mai, ainsi qu'à Angerville-l'Orcher et à Criquetot-l'Esneval pour des concerts organisés en collaboration avec ces communes. La Communauté urbaine développe, par ailleurs, un ambitieux programme d'éducation artistique et culturelle (Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse - CTEJ) en partenariat

avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, l'Éducation nationale et la caisse d'allocations familiales de Seine-Maritime. Durant l'année scolaire 2022/2023, 1149 jeunes, issus de onze communes du territoire, ont pu bénéficier de 280 heures d'ateliers animés par des artistes professionnels et répartis au sein de quatorze parcours pluridisciplinaires, sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

GARDER UN LIEN MUSICAL AVEC LES SENIORS

L'École de musique et de danse propose des dispositifs spécifiquement destinés aux seniors. Lors de leurs interventions dans les résidences autonomie et les EHPAD, les enseignants artistiques stimulent la mémoire et ravivent les souvenirs des résidents grâce à une pratique active ou réceptive. En 2023, ils ont totalisé 70 h d'intervention auprès de 90 anciens issus de quatre établissements/communes.

INFUSER LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE

Impliquée dans la diffusion de spectacles vivants et l'animation culturelle de proximité, la Communauté urbaine organise en régie et apporte son soutien à des manifestations d'envergure communautaire.

Avec Gromesnil dans tous ses états, en mai, puis la Fête du cirque, en juin, organisés dans le parc du château de Gromesnil à Saint-Romain-de-Colbosc, Le Havre Seine Métropole a fédéré un large public autour de la nature, du jardin, des arts du cirque et de la rue. Les deux manifestations ont respectivement attiré 10 000 et 17 000 visiteurs. Les Rendez-vous d'été, quant à eux, ont sillonné seize communes rurales en 2023 avec des animations et des spectacles gratuits, renforçant ainsi la culture de proximité.

La Communauté urbaine a également soutenu d'autres dispositifs proches des habitants, tels le festival de cinéma en plein air Ciné Toiles organisé par les associations Du Grain à Démoudre et Papa's Production, et le festival de spectacle vivant jeune public, Ad Hoc, porté par le Volcan. En 2023, le cinéma communautaire Les Arts, exploité en DSP par Noé Cinémas, a battu son record de fréquentation d'avant COVID en accueillant 221 192 spectateurs.



APPORTER UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Grâce au label France Services, les Maisons du territoire ont étoffé leur offre, notamment en aidant les usagers dans leurs démarches administratives, qu'elles soient ou non numériques.

Le Pôle Ressources Handicap 76 accompagne les familles et les professionnels afin de faciliter l'accès des enfants à besoins spécifiques dans les accueils individuels et collectifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, hors champ scolaire.

Chaque mois, l'Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD) organise une demi-journée de permanence. La Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) forme des agents d'accueil aux renseignements de 1^{er} niveau. Le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) du Havre propose une journée de permanence mensuelle à Saint-Romain-de-Colbosc.

ANIMER LA PETITE ENFANCE

Le Havre Seine Métropole assure la gestion de deux espaces dédiés à la petite enfance : Ribambelle à Criquetot-l'Esneval et l'espace des Farfadets à Saint-Romain-de-Colbosc (multi-accueil, lieu d'accueil enfant-parent, relais petite enfance).

Dans le cadre du Contrat Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ), les deux établissements ont bénéficié, en 2023, d'une installation originale composée d'une projection artistique de formes et de couleurs ainsi que d'un accompagnement musical au violon et petites percussions.

ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

En 2024

LIVRAISON DU NOUVEAU GYMNASE À SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC QUI VA PERMETTRE D'ÉTOFFER L'OFFRE DE LOISIRS SPORTIFS À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

REPRISE EN RÉGIE DE LA CRÈCHE LES FARFADETS À SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

PROPOSER UNE ACTIVITE PHYSIQUE AUX SENIORS FRAGILES



Afin de maintenir les capacités intellectuelles, cognitives et motrices des personnes âgées en situation de fragilité, Le Havre Seine Métropole a mis en place des initiations hebdomadaires d'une heure dans le cadre du Ludisports+.

Encadrées par un éducateur sportif de la Communauté urbaine, ces animations ont été dispensées toute l'année (hors vacances scolaires) au sein de Seminor, l'organisme gestionnaire de la résidence Jean Pellot implantée à Saint-Romain-de-Colbosc. En 2023, chaque séance a accueilli en moyenne 15 participants âgés de plus de 60 ans.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE

**UNE BAISSÉ DES
TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES ET, DANS
UNE MOINDRE MESURE,
DES AUTORISATIONS
D'URBANISME
INSTRUITES EN 2023
PAR RAPPORT À 2022**

3 296

AUTORISATIONS D'URBANISME
INSTRUITES
(-8 % PAR RAPPORT À 2022)

3 145

DÉCLARATIONS D'INTENTION
D'ALIÉNER
(-17% PAR RAPPORT À 2022)

ENGAGÉE DANS L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE FAÇONNE LE TERRITOIRE DE DEMAIN, EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS.

Depuis juillet 2021, la Communauté urbaine, appuyée par l'agence d'urbanisme Le Havre-Estuaire de la Seine (AURH), élabore le premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cette co-construction doit durer cinq ans, avec l'objectif de prendre en compte de nouveaux enjeux tels que la sobriété foncière (protection des terres naturelles, forestières et agricoles), la revitalisation des centres urbains, l'adaptation des projets aux risques majeurs (dont la submersion marine) ou l'application du volet littoral de la loi ELAN portant sur

l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

Après le partage du diagnostic en 2022, le premier semestre de l'année 2023 a été consacré à la définition du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en lien avec les 54 communes et les différents partenaires. Plusieurs temps forts ont été organisés : deux conférences PLUi, une conférence des maires, différents groupes de travail thématiques (développement économique, clos-masures, objectifs de sobriété foncière).



L'aménagement du territoire s'appuie sur des documents de planification élaborés en concertation avec les habitants.



Les orientations du PADD ont été débattues par le conseil communautaire le 6 juillet 2023 puis par les 54 conseils municipaux, de septembre à novembre. Parallèlement, ont eu lieu six ateliers géographiques et des rencontres dans 54 communes afin de préparer un règlement d'urbanisme comprenant un règlement graphique et écrit ainsi que des orientations d'aménagement et de programmation thématiques et sectorielles.

La révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) a également été menée afin de couvrir l'ensemble du territoire et de prendre en compte le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Ce dernier a été, lui-même, modifié à la suite de la loi Climat et résilience d'août 2021. La Communauté urbaine, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire, élabore le Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) dont les

prescriptions seront traduites dans le règlement du PLUi. En 2023, deux ateliers ont été organisés entre les communes membres et les partenaires du monde économique, commercial et logistique. L'objectif visé est l'adoption du SCoT début 2025 et l'adoption du PLUi début 2026, après enquêtes publiques.

POURSUIVRE LA CONCERTATION AUTOUR DU PLUI

En 2023, Le Havre Seine Métropole a mis en place plusieurs séquences de communication et de concertation avec les habitants.

- Une concertation en ligne a été organisée, comprenant :
 - Un quizz sur les orientations du PADD (accessible du 24 avril au 23 mai 2023) avec plus de 2 345 contributions recensées
 - Un registre numérique dédié au recueil des avis sur le projet du PADD, accessible du 30 octobre au 22 décembre 2023, réunissant 32 remarques et observations
 - Une carte interactive, accessible à partir du 15 juin 2023 sur le site plui-lehavremetro.fr invitant les habitants à participer au recensement du patrimoine bâti ou naturel du territoire en répondant à la question suivante : « *Quels sont les éléments qui méritent, selon vous, une protection particulière dans le PLUi afin de préserver et valoriser le patrimoine bâti et naturel ?* » Fin 2023, 50 contributions ont été recensées, permettant d'enrichir le répertoire du patrimoine de la Communauté urbaine.



- La présence de la direction Urbanisme, habitat et affaires immobilières de la Communauté urbaine sur les marchés de Gonneville-la-Mallet et de Montivilliers, en mars et en avril 2023, avec plus de 110 personnes rencontrées ainsi que 100 flyers et 130 lettres d'informations distribués.

- L'organisation de deux balades paysagères, en partenariat avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE76), afin d'aborder les questions de préservation et de mise en valeur des espaces littoraux et agricoles. Initiées le long de la vallée de la Lézarde, entre les communes de Rolleville et Notre-Dame-du-Bec, et à Saint-Jouin-Bruneval, elles ont rassemblé une cinquantaine de participants.

MODIFIER LES PLU, ADAPTER LE RLPI

En 2023, parallèlement à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et à la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), la Communauté urbaine s'est attachée à finaliser les deux procédures de modification des Plans locaux d'urbanisme (PLU) du Havre et de Manéglise.

Un important relevé de terrain s'est également déroulé durant l'été 2023, dans le cadre de la réalisation du diagnostic du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi). L'année 2024 sera dédiée à la définition des règles et des orientations en matière de publicité et d'affichage.



ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

ÉVOLUTION DU PARTENARIAT AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE (EPF) :

AFIN DE MIEUX PLANIFIER LES INTERVENTIONS DE L'EPF, LE PROGRAMME D'ACTION FONCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE SERA REMPLACÉ PAR UNE « FEUILLE DE ROUTE » QUI MOBILISERA LES MOYENS FINANCIERS DE L'ÉTABLISSEMENT EN FONCTION DES PRIORITÉS. CELA PERMETTRA DE DISPOSER D'UNE VISION GLOBALE DU TERRITOIRE TOUT EN CONSERVANT LA POSSIBILITÉ DE SAISIR DES OPPORTUNITÉS FONCIÈRES.

RLPI (RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL) : DÉFINITION DES RÈGLES ET DES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ ET D'AFFICHAGE

S'APPUYER SUR UNE ACTION FONCIÈRE SOUTENUE

Un grand nombre de projets et de politiques publiques de la Communauté urbaine nécessitent une mobilisation du foncier. Ainsi :

- les acquisitions et mises à disposition se sont poursuivies pour permettre l'extension du réseau de tramway
- des négociations dans le cadre d'opérations de restauration immobilière sur le Centre ancien ont abouti
- au titre des compétences voirie, déchets et eau, de nombreuses transactions ont permis la réalisation de travaux améliorant le quotidien de la population
- la Chambre des métiers et de l'artisanat est devenue propriétaire du nouveau centre de formation d'apprentis Raphaël Mallard

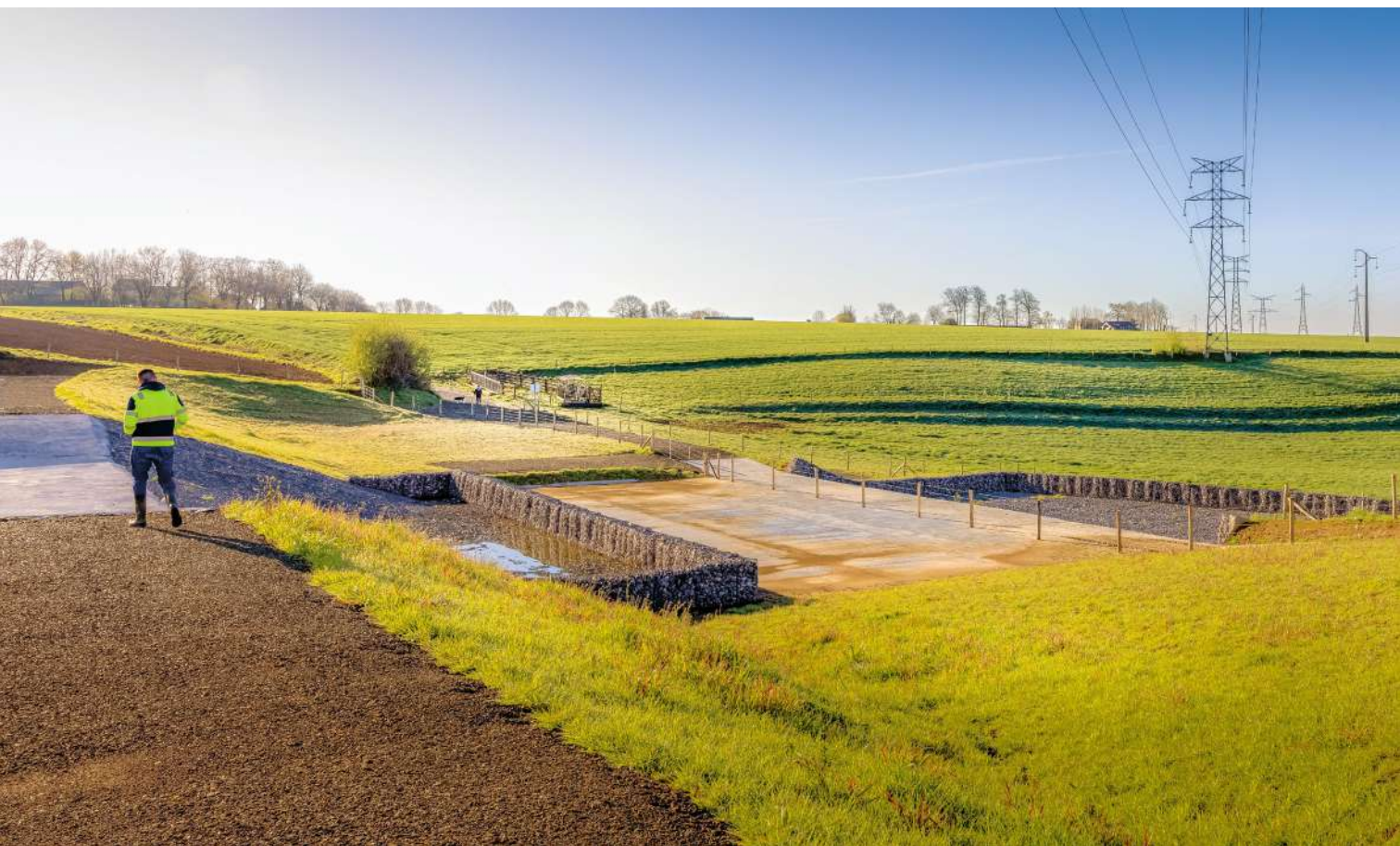
- un nouveau logement est entré dans le parc de colocation de la Communauté urbaine afin d'accueillir trois étudiants en médecine en stage sur le territoire, en plus des 21 étudiants déjà logés
- de nouvelles mises à disposition ont été accordées dans la Cité numérique avec notamment l'ouverture de l'École 42
- la mise à disposition de la gendarmerie de Criquetot-l'Esneval a été reconduite
- les locations des deux maisons de santé pluridisciplinaires à Criquetot-l'Esneval et à Saint-Romain-de-Colbosc regroupant à elles deux environ 60 professionnels de santé.

La commercialisation des zones d'activités non concédées s'est poursuivie dans le Parc Éco-Normandie et les parcs d'activités Les Courtines et Jules Durand ainsi que la location d'ateliers et de bureaux sur Le Havre Plateau, l'Escaut et le Parc Éco-Normandie.

Les travaux à venir sur la Pointe de Floride pour le projet d'aménagement Le Havre Croisières ont nécessité la relocalisation des matériels du Corsiflor dans un hangar des quartiers Sud.

La Communauté urbaine a poursuivi son plan d'optimisation immobilière avec la cession à des acteurs économiques de logements à Criquetot-l'Esneval et de biens, libérés par la création du centre technique communautaire.

L'Établissement public foncier (EPF) de Normandie a été mobilisé pour accompagner les projets communaux par le biais d'acquisitions à l'amiable ou par voie de préemption de biens. L'EPF assure ainsi le portage de 23 sites du territoire communautaire, pour un montant d'environ 11 M€.



1200 AGENTS TRAVAILLENT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE. ILS METTENT EN ŒUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES DÉFINIES PAR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ET INTERVIENNENT AU QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS.

RÉALISATIONS 2023

Les événements Ressources humaines qui ont marqué l'année 2023 :

- Lancement des nouvelles instances territoriales : Comité social territorial et Formation spécialisée sur la santé, sécurité et conditions de travail
- Négociation du protocole d'accord syndical
- Reprise en régie :
 - de la piscine de Criquetot l'Esneval (23 postes).
 - de la crèche Les Farfadets au 1^{er} janvier 2024 (18 postes)
- Augmentation réglementaire des agents : + 1,5% point d'indice
- Mise en place de la revalorisation quadriennale du régime indemnitaire
- Mise en œuvre des actions de sensibilisation pour lutter contre la sinistralité automobile (éco-conduite - rédaction de constat - demi-journée d'animations - prévention routière) : 122 personnes formées.

NOTRE ORGANISATION, NOS MOYENS D'ACTIONS

1 158
AGENTS
SUR POSTES
PERMANENTS

752
HOMMES (65%)

406
FEMMES (35%)

224
DE CATÉGORIE A

320
DE CATÉGORIE B

614
DE CATÉGORIE C

381
AGENTS EN
TÉLÉTRAVAIL

22
AGENTS
SUR CONTRAT
DE PROJET
AU 31/12/2023

1 356
DÉPARTS EN
FORMATION

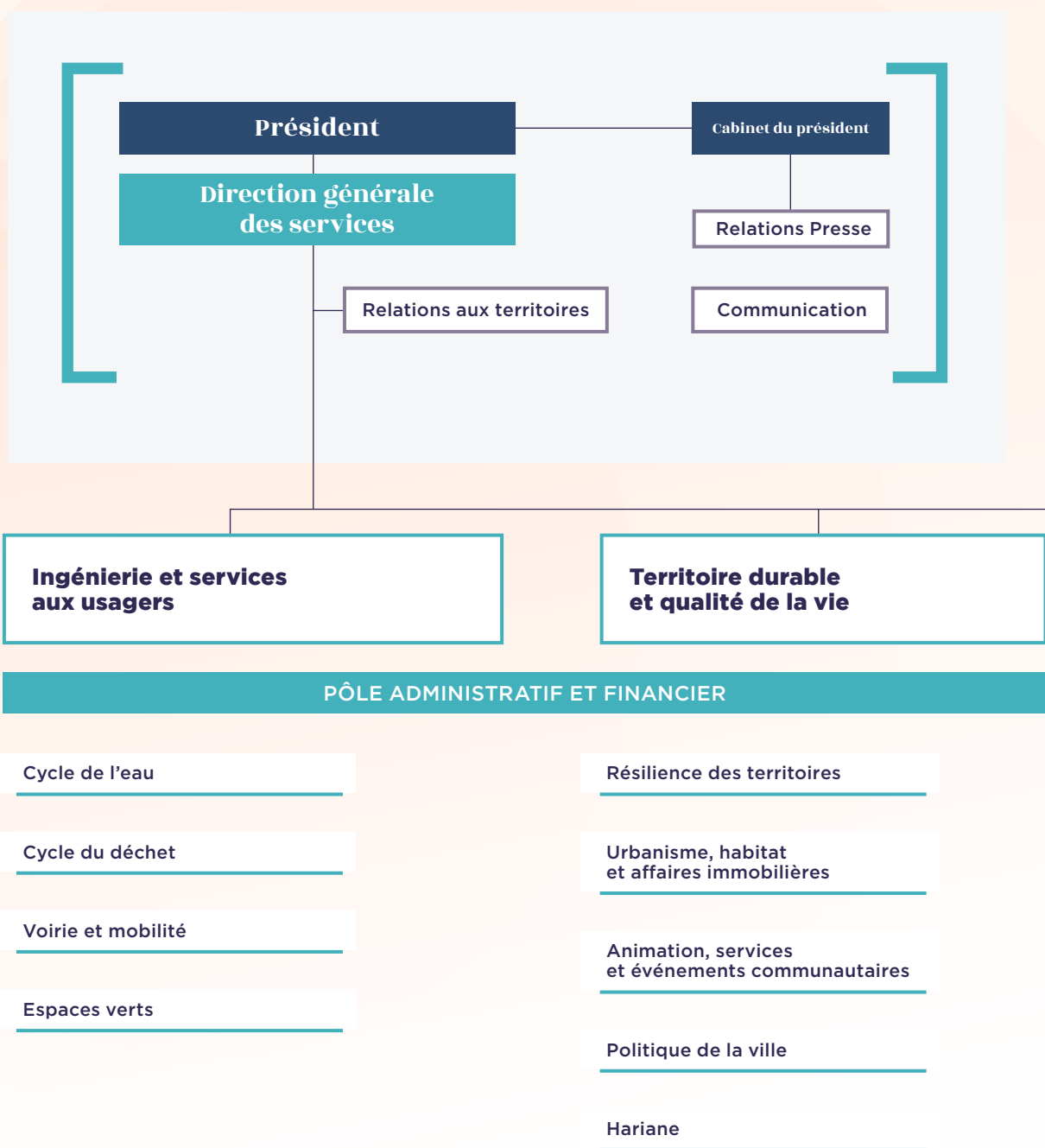
3 171
JOURS DE
FORMATION
DÉLIVRÉS

141
RECRUTEMENTS
DONT 32 MOBILITÉS
INTERNES

754
AGENTS FORMÉS

ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Communauté urbaine compte une vingtaine de directions réparties en 5 départements.



**Attractivité et aménagement
du territoire**

**SERVICE ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

Attractivité du territoire

Grands projets, maîtrise
d'ouvrage et aménagement

Développement économique
et agricole

**Gestion
des ressources**

Administration générale
et qualité

Ressources humaines

Finances

Équipements professionnels
et achats

Juridique et marchés

Systèmes d'information
et innovation numérique

Énergie, maintenance
des bâtiments

Communication interne

Tramway

Mission
tramway

ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

L'Hôtel de la communauté urbaine est le siège de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Situé en centre-ville du Havre, il assure un accueil général du public pour toute prise d'information et oriente en fonction des demandes.

Plus de 250 agents y travaillent.

On y trouve par exemple : l'administration générale et la coordination, l'attractivité du territoire, les ressources humaines, le GIP politique de la ville...

Adresse : 19 rue Georges Braque
CS 70854 - 76 085 Le Havre Cedex
Téléphone : 02 35 22 25 25
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h à 18h
(sauf du 15 juillet au 14 août,
les 24 et 31 décembre : de 8 h à 17 h)

Site de Criquetot-l'Esneval
Adresse : 28 route de Vergetot - BP 9
76 280 Criquetot-l'Esneval
Téléphone : 02 35 27 27 00

Site de Saint-Romain-de-Colbosc
Adresse : 5 rue Sylvestre Dumesnil - BP 117 -
76 430 Sain-Romain-de-Colbosc
Téléphone : 02 35 13 36 90



MAISONS DU TERRITOIRE

Deux maisons du territoire, labellisées « Maison France services », situées à Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-l'Esneval, proposent aux usagers de trouver, en un lieu unique, un panel de services généraux et personnalisés. Ils peuvent y trouver des renseignements sur les services délivrés par la Communauté urbaine, tout en accédant à un large bouquet de services avec de nombreux opérateurs représentés : CAF, CPAM, La Poste, Pôle Emploi, Caisse de retraite, Agirc-Arrco, Mutualité Sociale Agricole, CARSAT, Trésor public, permanences juridiques, aide à l'entrepreneuriat. Les usagers ayant besoin d'aide pour leurs démarches administratives ou rencontrant des difficultés avec internet bénéficient sur place de l'accompagnement des agents d'accueil.





CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CETCO)

Cet équipement situé rue des Moteaux au Havre réunit près de 400 agents exerçant des métiers techniques (gestion des déchets, gestion de l'eau, parc automobile) répartis jusqu'en 2021 sur 8 sites distincts. Il permet de rationaliser le nombre de sites exploités par la Communauté urbaine, de mutualiser les moyens et les espaces, d'améliorer les conditions de travail des agents, et in fine d'améliorer l'efficacité des services publics.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE COMPTE AUSSI PARMIS SES ÉQUIPEMENTS :

- UN AÉROPORT
- UN AÉRODROME
- UN TERMINAL CROISIÈRE
- DEUX BUREAUX D'INFORMATION LE HAVRE ÉTRETAT NORMANDIE TOURISME
- UNE MAISON DU PATRIMOINE
- UN MUSÉE MARITIME ET PORTUAIRE
- UN CENTRE DE CONGRÈS ET UNE SALLE DE SPECTACLE
- UN CINÉMA
- UNE ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE
- UN STADE
- 2 GYMNASES
- 5 CENTRES AQUATIQUES
- UN STAND DE TIR
- UN CENTRE D'AVIRON
- UN ÉCOPÔLE CYCLE DE L'EAU ET UN ÉCOPÔLE CYCLE DU DÉCHET
- 9 CENTRES DE RECYCLAGE
- LA CITÉ NUMÉRIQUE ET L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME (ENSM)
- 2 ESPACES PETITE ENFANCE
- DEUX MAISONS MÉDICALES
- UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL
- LE CHÂTEAU DE GROMESNIL

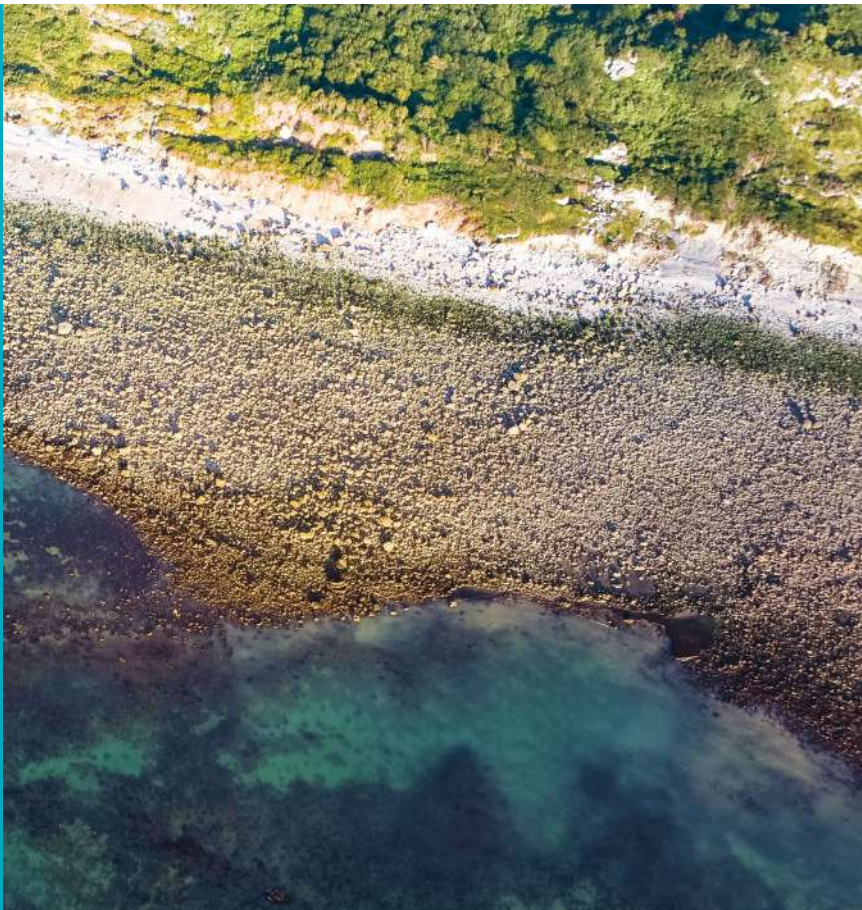


PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU **COMPTE** **ADMINISTRATIF** 2023

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2024. IL RAPPROCHE LES PRÉVISIONS OU AUTORISATIONS INSCRITES AU BUDGET 2023 DES RÉALISATIONS EFFECTIVES EN DÉPENSES ET EN RECETTES.

Il se caractérise par :

- **Un budget 2023 en forte hausse** avec 597 M€ de dépenses réelles (+20%) tous budgets confondus.
- **Des investissements dynamiques** passant de 136 M€ à 199 M€ dont 37 M€ pour la voirie et les pistes cyclables, 30 M€ pour le cycle de l'eau et 17 M€ pour les transports publics dont 5 M€ pour les futures lignes de tramway.
- Une hausse des dépenses de fonctionnement qui passent de 363 M€ à 399 M€ sous l'effet, entre autres, de la hausse du coût des fluides (+10 M€), des frais financiers, du coût des politiques publiques impactées par l'inflation dont celles des transports publics (+7 M€) ;
- **Des recettes de fonctionnement en augmentation** (+28 M€) et qui compensent en grande partie la hausse des dépenses de fonctionnement ;
- Une **épargne brute** qui continue de baisser.



605,8 M€

DE **RECETTES**

(472 M€ EN FONCTIONNEMENT ET
133 M€ EN INVESTISSEMENT)

596,9 M€

DE **DÉPENSES**

(398 M€ EN FONCTIONNEMENT ET
198 M€ EN INVESTISSEMENT)

74,7 M€

D'ÉPARGNE BRUTE

PAR HABITANT,
CELA REPRÉSENTE :

2 278 €

DE **RECETTES**

2 245 €

DE **DÉPENSES**

1 226 €

D'ENCOURS DE DETTE

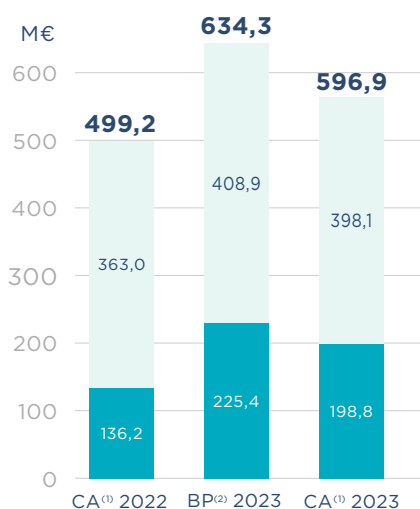
COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ

TOUS BUDGETS CONFONDUS (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)

— DÉPENSES 2023 : 596,9 M€ (soit 94,1 % du budget primitif 2023)

FONCTIONNEMENT : 398,1 M€
(soit 97,4 % du budget primitif 2023)

INVESTISSEMENT : 198,8 M€
(soit 88,2% du budget primitif 2023)



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TRAVAUX DE VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC	37,6 M€
AMÉNAGEMENT SITES UNIVERSITÉ / PLAN CAMPUS	22,8 M€
TRAVAUX PISCINE BAINS DES DOCKS	8,7 M€
TRAVAUX EAU PLUVIALE	7,0 M€
SUBVENTION À HAROPA POUR L'IMPLANTATION DE L'USINE D'ÉOLIENNES	5,3 M€
PHASE PRÉPARATOIRE À LA CONSTRUCTION DU TRAMWAY - AMO, ÉTUDE ET ACQUISITION TERRAINS	4,9 M€
TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT	4,8 M€
AIDES À LA PIERRE	4,7 M€
TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE	4,5 M€

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

MASSE SALARIALE (CHARGES DE PERSONNEL ET CONVENTIONS DE SERVICES PARTAGÉS)	68,2 M€
BUDGET DES TRANSPORTS PUBLICS (DONT COMPENSATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES TRANSPORTS PUBLICS ET MOBIFIL)	86,9 M€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAU ZONE INDUSTRIELLE	59,0 M€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CYCLE DU DÉCHET	44,7 M€
ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION VERSÉES AUX COMMUNES	37,9 M€
SUBVENTION AU BUDGET DES TRANSPORTS PUBLICS	19,1 M€
MAINTENANCE ET FONCTIONNEMENT DE LA VOIRIE, DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DE L'ÉCLAIRAGE	14,5 M€
CONTRIBUTION AU SDIS* 76	10,9 M€

* Service départemental d'incendie et de secours

— BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	BP 2023	PRÉVU GLOBAL 2023*	TOTAL CA 2023	BP 2023	PRÉVU GLOBAL 2023	TOTAL CA 2023
DÉPENSES	144,5 M€	159,8 M€	134,9 M€	217,8 M€	233,9 M€	205,8 M€
RECETTES	133,1 M€	144,0 M€	124,0 M€	229,2 M€	237,7 M€	238,7 M€

CA : COMPTE ADMINISTRATIF - BP : BUDGET PRIMITIF - * Y COMPRIS LES DÉPENSES IMPRÉVUES MAIS HORS RÉSULTATS REPORTÉS DE N-1

— RECETTES 2023 : 605,8 M€ (soit 95,5 % du budget primitif 2023)

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

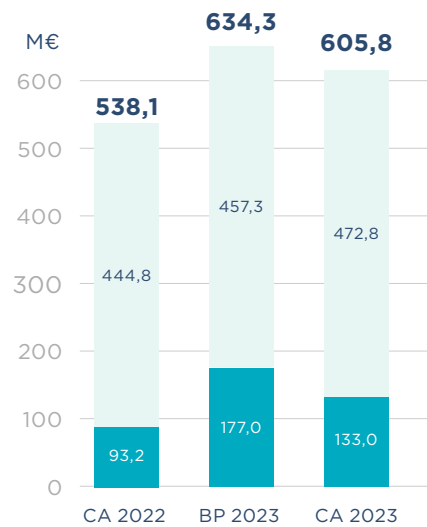
EMPRUNTS	61,3 M€
TVA ET FCTVA	8,9 M€
SUBVENTIONS ET REMBOURSEMENTS DE TIERS	26,2 M€
TAXE D'AMÉNAGEMENT	4,2 M€

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DOTATIONS ET AUTRES COMPENSATIONS DE L'ÉTAT	158,5 M€
RECETTES FISCALES (DONT 38,6 M€ DE CFE)	48,2 M€
BUDGETS EAU - VENTE AUX USAGERS	54,0 M€
TRANSPORTS PUBLICS - VERSEMENT MOBILITÉ	59,0 M€
CYCLE DU DÉCHET - TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	37,7 M€
TRANSPORTS PUBLICS - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL	19,1 M€
TRANSPORTS PUBLICS - RECETTES DES USAGERS	13,8 M€

FONCTIONNEMENT : 472,8 M€
(soit 103,4 % du budget primitif 2023)

INVESTISSEMENT : 133,0 M€
(soit 75,1 % du budget primitif 2023)



— BUDGETS ANNEXES (TOUS BUDGETS ANNEXES CONFONDUS)

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	BP 2023	PRÉVU GLOBAL 2023*	TOTAL CA 2023	BP 2023	PRÉVU GLOBAL 2023	TOTAL CA 2023
DÉPENSES	81,0 M€	91,9 M€	63,8 M€	191,1 M€	206,2 M€	192,3 M€
RECETTES	44,0 M€	20,0 M€	9,0 M€	228,1 M€	236,7 M€	234,1 M€

CA : COMPTE ADMINISTRATIF - BP : BUDGET PRIMITIF - * Y COMPRIS LES DÉPENSES IMPRÉVUES MAIS HORS RÉSULTATS REPORTÉS DE N-1

— ÉPARGNE BRUTE ET NETTE

EN M€	RRF*	DRF**	ÉPARGNE BRUTE	REMBOURSEMENT DETTE	ÉPARGNE NETTE
BUDGET PRINCIPAL	238,7	205,8	32,9	10,6	22,3
BUDGET ASSAINISSEMENT	35,5	25,1	10,5	5,7	4,7
BUDGET EAU POTABLE	37,8	29,2	8,7	2,6	6,1
BUDGET EAU ZONE INDUSTRIELLE	6,3	4,8	1,5	0,4	1,1
BUDGET TRANSPORTS	99,0	86,9	12,1	5,8	6,3
BUDGET COLLECTE ET RECYCLAGE	47,7	44,7	3,0	0,7	2,2
AUTRES BUDGETS ANNEXES	7,7	1,6	6,1	0,5	5,6
TOTAL	472,8	398,1	74,7	26,3	48,5

*RRF : recettes réelles de fonctionnement ** DRF : dépenses réelles de fonctionnement

L'épargne brute désigne la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts financiers. Ce flux dégagé chaque année permet de rembourser le capital des emprunts et de couvrir en totalité ou en partie les investissements. Celle-ci s'élève à 74,7 M€ au titre de 2023 (81,8 M€ en 2022).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Elle permet de participer au financement des dépenses d'équipement. Celle-ci s'élève à 48,5 M€ au titre de 2023 (56,5 M€ en 2022).

— CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement mesure le niveau d'endettement d'une collectivité : **Capital restant dû (y compris à réaliser) / Épargne brute**

RATIOS DE DÉSENDETTEMENT AU 31/12/2023

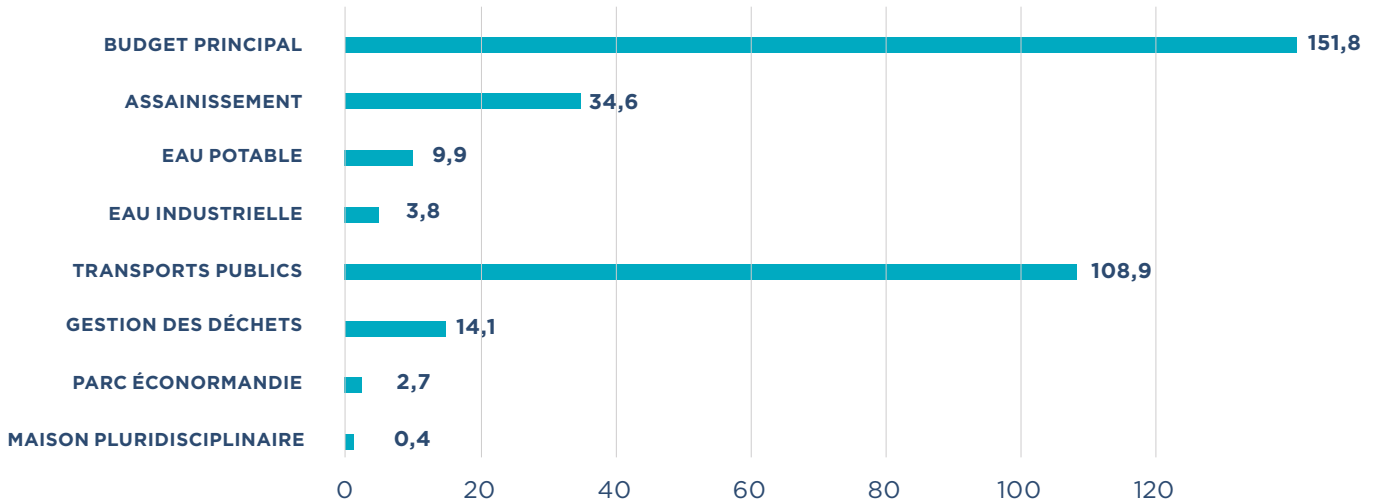
BUDGET PRINCIPAL	4 ANS ET 7 MOIS
BUDGET TRANSPORT	9 ANS
TOUS BUDGETS	4 ANS ET 4 MOIS

Le ratio de désendettement pour le budget principal est de 4 ans et 7 mois (de 4 ans et 4 mois tous budgets confondus). L'État recommande un ratio de désendettement compris entre 11 et 13 ans excepté pour certains budgets annexes pour lesquels la durée peut être plus longue. Le ratio de désendettement atteste de la capacité à emprunter de la Communauté urbaine.

— RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE

MONTANT CONSOLIDÉ AU 31/12/2023 : 326,2 M€ (taux fixe : 62,09 %, taux variable 37,91 %)
Contre : 289,3 M€ au 31/12/2022

■ ENCOURS DE LA DETTE EN M€



Les emprunts viennent financer des investissements, en complément de l'épargne brute et des autres recettes d'investissement.

Par habitant, cela représente une dette de 1 226 €.

Ce qu'il faut retenir

UNE EXÉCUTION COMPTABLE QUI S'INSCRIT DANS LE CADRE DES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES DU BP 2023 ;

UNE ÉPARGNE BRUTE EN BAISSÉ SOUS L'EFFET CONJUGUÉ DE L'INFLATION ET DE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT ;

UNE SITUATION BUDGÉTAIRE CORRECTE AU 31 DÉCEMBRE 2023 DONT IL FAUT POURSUIVRE LA MAÎTRISE CONFORMÉMENT AUX PROSPECTIVES FINANCIÈRES.



LEXIQUE

— MPPG

(MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE)

Signé avec la société CRAM en 2018, le MPPG vise à réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des occupants. Ce marché prend en compte : l'exploitation du chauffage, la maintenance des installations et la réalisation des travaux qui permettent de remplir des objectifs chiffrés de performance.

— PACTE

(LE PACTE TERRITORIAL POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE)

Les pouvoirs publics et les acteurs économiques du territoire ont un rôle clé à jouer dans l'orientation et l'accompagnement de la transition économique et sociale. Le 13 janvier 2020, Le Havre Seine Métropole a concrétisé cet engagement en signant le Pacte territorial pour la transition écologique et industrielle : 58 actions, 82 entreprises et plus de 1 000 emplois créés y sont d'ores et déjà inscrits.

— PCAET

(PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

Le PCAET est un outil de planification et de coordination de la transition énergétique d'un territoire. Le Havre Seine Métropole s'est lancée dans les premiers travaux en vue d'élaborer son futur PCAET qui aura pour objectif de favoriser l'adaptation du territoire et de son économie à l'enjeu carbone. Ce plan sera in fine agréé par l'État et s'appuiera sur la mobilisation de nombreux partenaires.

— PLEN

(PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À LA NATURE)

Élaboré pour une période de 3 ans (2023-2026), ce plan a été coconstruit de mars à juillet 2021, avec les acteurs de l'éducation à la nature afin d'en accroître les objectifs et les conditions de réussite.

Associations, clubs CPN, CARDERE, parc régional, partenaires institutionnels, Éducation nationale..., le PLEN s'appuie sur un large réseau de partenaires pour se développer. Des appels à projets seront également mis en place pour favoriser les initiatives et la participation des acteurs de l'éducation à la nature.

— PLH

(PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)

Adopté en conseil communautaire le 16 décembre 2021, le PLH définit pour la période 2022-2027 la politique que la Communauté urbaine entend mener en matière d'habitat, de logement et d'hébergement.

— PLUi

(PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

La Communauté urbaine s'est engagée en 2021 dans l'élaboration de son premier plan local d'urbanisme intercommunal, document porteur des ambitions d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie. Les PLU communaux, cartes communales ou Règlement National d'Urbanisme (RNU) en vigueur actuellement sur le territoire des 54 communes, sont applicables jusqu'à l'approbation du PLUi, prévue fin 2025. Dès son approbation, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme existants du territoire.



— PPRT

(PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES)

Le Havre Seine Métropole est à l'origine de la création de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) qui mobilise autour d'elle toutes les parties prenantes à la gestion des risques technologiques : État, collectivités, Chambre de Commerce et d'Industrie, Université, industriels et experts. Ses travaux ont permis l'adoption d'un PPRT dans le cadre d'une stratégie coordonnée pour la prévention, l'engagement des moyens de sécurisation, la gestion du foncier, l'éducation du public à la culture du risque, notamment à travers des interventions dans les collèges, et les dispositifs d'alerte de la population. Le PPRT s'est adossé à différentes études scientifiques, comme par exemple la modélisation du risque de submersion marine et son impact sur le territoire.

— SCoT



(SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Le Havre Seine Métropole est compétente en matière de SCoT. Ce document de planification stratégique doit définir les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'équipements et d'environnement. Établi à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités correspondant à un bassin de vie, il s'inscrit dans une démarche de développement durable à long terme (environ 20 ans).

Un SCoT, à l'échelle des anciens territoires de la CODAH et de Caux-Estuaire, est toujours en vigueur ; le territoire de l'ex communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval, qui était rattaché au SCoT du Pays des Hautes Falaises (avec Fécamp), n'est plus couvert par un SCoT suite à la création de la Communauté urbaine.

Une révision du SCoT englobant les 54 communes est en cours, concomitamment aux travaux engagés pour le PLUi ; elle doit être finalisée à l'horizon 2024, avant l'adoption du PLUi.

Le Havre Seine Métropole - 06/2024
Directeur de la publication : Édouard PHILIPPE
Directrice de la rédaction : Claire-Sophie TASIAS
Rédacteur en chef : Jean-Christophe BLANC-AUBERT
Comité de rédaction : Constance LE BARBIER, Emilie DEVAUX, Marie DEHAYS
Rédaction : Laurence SOULARD
Mise en page : Fabien BRASSE

Impression : Ville du Havre - 650 exemplaires  

Crédits photos : Laurent BRÉARD, Philippe BRÉARD, Anne-Bettina BRUNET, Werner LE DOARÉ,
Aktuaprod, Jacques BASILE, Jacques REFUVEILLE, Marin DAVID, Grain Photographique,
Laurent LACHÈVRE, Transdev, École42 Le Havre, AdobeStock



lehavreseinemetropole.fr